

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix- Travail- Patrie  
\*\*\*\*\*  
UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I  
\*\*\*\*\*  
ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE  
\*\*\*\*\*  
DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE  
L'ÉDUCATION



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work - Fatherland  
\*\*\*\*\*  
UNIVERSITY OF YAOUNDE I  
\*\*\*\*\*  
HIGHER TEACHER TRAINING  
COLLEGE  
\*\*\*\*\*  
DEPARTMENT OF SCIENCES OF  
EDUCATION

**EDUCATION À LA SEXUALITÉ ET LUTTE CONTRE LES  
GROSSESSES PRECOCES EN MILIEU SCOLAIRE :  
ÉTUDE MENÉE AUPRÈS DES ÉLÈVES  
DU LYCÉE DE NKOLNDONGO**

Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du  
Diplôme de Professeur de l'Enseignement Normal (DIPEN II)

Présenté par

Judith Yvette LEKOUAH

Titulaire d'une Maîtrise en Droit Privé Fondamental

Membres du jury

Président : ONANA ATOUBA (Pr)

Examineur : BIPOUPOUT (Dr)

Rapporteur : Evelyne AMANA (Dr)

Année universitaire

Juin 2019

*A mes enfants*

*Sandrine Estelle TSOGO et Armand Durand BIKOULA ;*

*Mon conjoint*

*Armand Désiré BIKOULA*

## REMERCIEMENTS

Nos remerciements s'adressent à :

- Dr AMANA Evelyne, Directeur de ce mémoire, pour sa rigueur dans le travail et sa disponibilité dans notre encadrement ;
- Pr Simon Pierre BELINGA BESSALA, Chef de département des Sciences de l'Education, pour son attention et ses encouragements ;
- tous les enseignants du département des Sciences de l'Education dont l'expérience et les conseils nous ont permis de faire nos pas dans le domaine de la recherche scientifique ;
- mon Père Spirituel, l'Abbé Claude Olivier ADIABA, qui m'a permis de rester positive. C'est en effet grâce à ses conseils et encouragements que j'ai retrouvé l'espoir, le réconfort dans ma vie et le courage de renouer avec le chemin de l'école.
- M. BIKOULA Armand Désiré, mon époux, pour son assistance et son réconfort, ses conseils et son soutien dans la réalisation de ce travail ;
- ma mère Mme LEKOUAH Judith, qui m'a élevée malgré son veuvage ;
- mon grand frère M. LEMANA Faustin qui est resté comme mon père et m'a soutenu tout au long de mes études scolaires et universitaires ;
- ma tante NGOLO BELLA Marie Annick épouse ONGOLO pour son soutien indéfectible dans ma formation ;
- Tous les dirigeants et élèves du Lycée de Nkolndongo qui m'ont permis de collecter les données sur le terrain ;
- la famille TSOGO pour les encouragements, le soutien et les conseils ;
- toute ma famille et ma belle famille pour les encouragements et le soutien moral et matériel ;
- mes camarades de promotion de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé qui m'ont aidé à travers leurs remarques ;
- tous mes amis et connaissances de près ou de loin qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

## **LISTE DES ABRÉVIATIONS**

**EDS-MICS** : Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples.

**I.V.G** : Interruption Volontaire de Grossesse.

**I.S.T** : Infection Sexuellement Transmissible.

**M.S.T** : Maladie Sexuellement Transmissible.

**MINASCOF** : Ministère des Affaires Sociales et de la Condition Féminines.

**MINEDUC** : Ministère de l'Education Nationale.

**ODD** : Objectif du Développement Durable.

**RESEN** : Rapport d'Etat du Système Educatif Nationale

## LISTE DES ACRONYMES

**CO:** Conseiller d'Orientation.

**CRTV:** Cameroon Radio and Television.

**ESF :** Economie Sociale et Familiale.

**ONU :** Organisation des Nations-Unies.

**SIDA :** Syndrome d'Immunodéficience Acquise.

**OMS :** Organisation Mondiale de la Santé.

**SVT :** Sciences de la vie et de la terre.

**ONG :** Organisation Non Gouvernementale.

**SEDUC :** Secrétariat à l'Education.

**MINAS :** Ministère des Affaires Sociales.

**MINSANTE :** Ministère de la Santé Publique.

**VIH :** Virus de l'Immunodéficience Humaine.

## LISTE DES TABLEAUX

**Tableau 1** : Tableau synoptique ;

**Tableau 2** : Grille d'analyse des données

## RESUME

Notre recherche intitulée « Education à la sexualité et lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire » part du constat selon lequel, de nombreuses adolescentes en situation de grossesse se retrouvent dans l'impossibilité de poursuivre leurs études à cause du congé de maternité qui leur est délivré précocement par l'administration scolaire, dès les premiers signes de la gestation. Etant donné que le quatrième objectif au développement durable (ODD) pour l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035 est consacré à l'école pour tous (EPT), et que l'Etat prend toutes les mesures nécessaires pour financer l'éducation des jeunes, nous avons trouvé judicieux de nous intéresser à cette couche sociale défavorisée depuis fort longtemps et qui continue à subir des inégalités jusqu'à nos jours. L'adolescente, malgré son état de vulnérabilité a juste besoin du soutien, de l'accompagnement et de l'encadrement de son entourage pour poursuivre son rêve. Malheureusement pour la plus part des cas, c'est en ce moment précis que tous ceux qui sont censés la soutenir lui tournent le dos.

Pour mener à bien notre recherche, on s'est appuyé sur la question de savoir : Comment l'éducation à la sexualité parvient-elle à limiter les grossesses précoces en milieu scolaire ? Cette recherche a pour objectif de montrer qu'une bonne éducation des adolescentes à la sexualité permet d'éradiquer considérablement les grossesses précoces en milieu scolaire. Pour atteindre cet objectif, nous avons émis l'hypothèse selon laquelle : la qualité d'éducation à la sexualité détermine la scolarisation des adolescentes. Pour soutenir cette hypothèse, nous avons opté pour une recherche qualitative de type descriptif. Notre étude a été menée sur sept filles des classes de troisième et terminales au lycée de Nkoldongo, dont 3 filles enceintes, deux filles non enceintes et deux filles-mères, à l'aide de la technique d'échantillonnage raisonné. L'entretien semi-directif nous a permis de collecter les données et l'analyse de contenu nous a servi pour les analyser.

Il en ressort que les cas A, B, C n'assistent jamais aux campagnes de sensibilisation, les sujets A et C parlent de sexualité avec l'un des parents et chez B par contre c'est un sujet tabou. D et E bénéficient de l'éducation à la sexualité non seulement dans leurs familles respectives, mais aussi de la part de leur Père Spirituel. Les cas A et C bénéficient de l'éducation à l'utilisation des méthodes contraceptives, mais, n'en utilisent pas. Les cas F et G par contre, après un accouchement ont opté pour les méthodes contraceptives pour éviter une quelconque récurrence. Le soutien psychologique des élèves enceintes par leurs camarades était présent chez A et plus ou moins présent chez B et C. le soutien psychologique des enseignants était présent chez A, F et G et non chez B et C. le soutien psychologique de l'administration scolaire était absent chez tous les cas. Les résultats obtenus nous ont permis de confirmer notre hypothèse selon laquelle la qualité d'éducation à la sexualité détermine la scolarisation des adolescentes. Nous suggérons à toute la Communauté éducative de mettre un accent particulier sur l'éducation à la sexualité des adolescentes pour limiter les grossesses précoces en milieu scolaire et permettre leur scolarisation.

**Mots clés** : éducation, sexualité, grossesses précoces, milieu scolaire.

## ABSTRACT

Our research entitled « *Sexuality education and the fight against teenage pregnancy in schools* » is based on the observation that many teenage girls in the state of pregnancy are unable to continue their studies because of the maternity leave that is issued early to them by the school administration at the first sign of gestation. Since the fourth Sustainable Development Goal (SDG) for the emergence of Cameroon by 2035 is dedicated to “School For All” (SFA), and that the State takes all the necessary measures to finance education for the young people. We have found it interesting to take an interest in this social stratum, which has been underdeveloped for a very long time and continues to suffer inequalities up to the present day. The teenager, despite her vulnerability, just needs the support and supervision of those around her to pursue her dream. Unfortunately, for the most part, it is at this very moment that all those who are supposed to support her are turning their backs on her.

To carry out our research, we used the question of: How can sexuality education limit early pregnancies in schools? This research aims to show that a good education of teenage girls to sexuality can eradicate early pregnancies in school. To achieve this goal, we hypothesized that: the quality of sex education determines the schooling of adolescent girls. To support this hypothesis, we opted for descriptive qualitative research. Our study was conducted on seven girls in the Nkoldongo Secondary School, including three pregnant girls, two non-pregnant girls and two teenage girls, using the reasoned sampling technique. The semi-directive interview enabled us to collect the data and the content analysis was used to analyse them. It turns out that cases A, B, C never attend awareness campaigns. Cases A and C talk about sexuality with one of the parents and B said it is a taboo topic. D and E benefit from sexuality education not only in their respective families, but also from their Spiritual Fathers. Cases A and C benefit from education in the use of contraceptive methods, but do not use them. Cases F and G, on the other hand, after delivery, have opted for contraceptive methods to avoid any recurrence. The psychological support of the pregnant students by their classmates was present at A and more or less present at B and C. The psychological support of the teachers was present at A, F and G and not at B and C. The psychological support of the school administration was absent in all cases. The results obtained allowed us to confirm our hypothesis that the quality of sex education determines the schooling of adolescent girls. We suggest to the entire educational community to place a special emphasis on adolescent girls’ sexuality education in order to limit early pregnancies in schools and to enable them to attend school.

**Key words:** education, sexuality, early pregnancy, school environment.

## INTRODUCTION GENERALE

La problématique des grossesses précoces dont font l'objet nos jeunes adolescentes en milieu scolaire est une préoccupation pertinente au regard du congé de maternité qui leur est délivré dès l'apparition des premiers signes de la gestation, mettant ainsi un terme à leur rêve de poursuivre leurs études. Etant donné que l'atteinte de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035 dont parle le Chef de l'Etat passe par l'implication de toutes les couches sociales, et que le quatrième objectif au développement durable est consacré à l'école pour tous, nous faisons le constat selon lequel, l'adolescente ayant jadis été marginalisée, maltraitée, et négligée, continue à subir une sorte d'injustice. C'est elle qui est sollicitée pour les travaux ménagers tandis que ses frères apprennent, c'est elle qui est réputée pour la garde de ses cadets, c'est elle qui fait parfois la cuisine pour toute la famille. Et pourtant, elle a aussi des objectifs à atteindre, son avenir à préparer ainsi que celui de sa progéniture. Lorsqu'elle se retrouve enceinte, elle est mise automatiquement à l'écart par un congé de maternité. L'on se demande bien ce qu'elle fait de mal en voulant donner la vie quand bien même l'on sait les risques auxquelles ces adolescentes sont exposées à cause de ces grossesses précoces. Pour Alvin et Marcelli (2000), lorsqu'une adolescente est enceinte, elle est d'abord jugée coupable. Elle reste fautive d'avoir fait une bêtise parce qu'elle n'a pas su résister à la pression.

Etant donné que les adolescentes en situation de grossesse en milieu scolaire, ont plusieurs challenges à relever parmi lesquels l'acceptation de leur nouvelle situation, la gestion de la pression des parents et même leur rejet pour la plupart des cas, les regards moqueurs des voisins et des camarades, les intrigues à n'en point finir. En plus de tout ceci, le renvoi déguisé en congé de maternité que l'administration de l'établissement lui délivre conformément aux dispositions des règlements intérieur, constitue en quelque sorte une double sanction au regard de tous les défis qu'elle est appelé à relever.

Selon le droit positif camerounais, l'on ne saurait sanctionner doublement une personne pour une même infraction. Ainsi, les adolescentes en situation de grossesse au regard de tous les défis qu'elles doivent relever aussi bien sur le plan interne qu'externe sont en quelque sorte victimes d'un abus d'autorité. Etant déjà vulnérables à cause de leur situation, elles ont pourtant besoin du soutien psychologique de leurs parents, de leurs pairs, des conseillers d'orientations, de leurs enseignants et même de l'administration de l'établissement en plus de leur motivation personnelle pour pouvoir reprendre leur vie en main et continuer leurs études malgré la maternité.

Certaines adolescentes enceintes pour contourner toutes ces tracasseries suscitées préfèrent se livrer à des pratiques telles que l'avortement qui se terminent pour la plupart des cas par des drames et des complications parfois irréversibles. Au regard de tout ce qui précède, le moindre petit mal serait que toute la communauté éducative se mobilise pour offrir un encadrement de qualité à ces adolescentes pour qu'elles puissent poursuivre leurs études. De ce fait, après la longue période du congé, certaines éprouvent d'énormes difficultés pour se réadapter et abandonnent finalement l'école.

En dehors du congé de maternité mettant précocement un terme à la scolarisation des adolescentes, il est nécessaire de s'arrêter sur les transformations physiques, physiologiques et psychologiques qui s'opèrent sur leurs corps pendant la période de puberté qui la conduit vers la maturation et qui nécessite un encadrement de proximité, et un suivi particulier de ces adolescentes par les éducateurs.

Au regard de ce qui précède, nous avons jugé utile de travailler sur l'éducation à la sexualité et la lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire. Pour mener à bien notre étude, nous avons posé la question de savoir : Comment l'éducation à la sexualité permet-elle de lutter contre les grossesses précoces en milieu scolaire ? L'objectif général est de montrer que la qualité d'éducation à la sexualité diminue considérablement les grossesses précoces en milieu scolaire. Comme objectifs spécifiques, il s'agit :

- De montrer que la multiplication des campagnes de sensibilisation contribue à la lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire ;
- D'analyser l'influence des causeries éducatives sur les grossesses précoces en milieu scolaire ;
- D'analyser l'éducation à l'utilisation des méthodes contraceptives comme moyen de lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire.

L'hypothèse de recherche formulée à la suite de ces hypothèses est la suivante : la qualité d'éducation à la sexualité détermine la scolarisation des adolescentes. Pour mener à bien notre étude, nous nous sommes appuyés sur la recherche qualitative. Les parties de notre travail sont les suivantes : Le Chapitre 1 : problématique de l'étude qui englobe le contexte, la justification de l'étude, la formulation du problème, la question de recherche, les objectifs, l'intérêt et la délimitation de l'étude.

Le chapitre 2 s'intéresse au fondement théorique de l'étude. Il comprend l'approche notionnelle, la revue de la littérature, les théories relatives au sujet et l'opérationnalisation des catégories. Le chapitre 3 aborde la méthodologie : le type de recherche, le site de l'étude, la population, de l'étude, la technique d'échantillonnage et l'échantillon, la technique de collecte de données, l'instrument de collecte des données, pré-test, déroulement de l'enquête et à la technique d'analyses de données. Le chapitre 4 traite de la présentation et de l'analyse des résultats. Ses différentes sous-parties sont : la présentation et l'analyse des différentes catégories thématiques et le croisement de ces catégories. Le chapitre 5 enfin porte sur l'interprétation et la discussion des résultats, les perspectives et les suggestions.

# CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

L'amorce de tout travail de recherche nécessite que de l'objet de la recherche soit déterminé avec précision. La problématique apparaît comme une composante essentielle de toute recherche parce qu'elle contribue à avoir une approche plus claire des questions auxquelles le chercheur souhaite apporter une réponse.

La problématique est la présentation d'un problème d'étude sous différents aspects ; c'est la question de recherche à laquelle l'étudiant va tâcher de répondre.

Grawitz (2005 :326) et Donald Long (agent de recherche) considèrent la problématique comme l'ensemble des hypothèses, des orientations, des problèmes envisagés dans une théorie ou dans une recherche ; une démarche systématique qui, une fois suivie débouche inévitablement sur la formulation d'hypothèses appropriées, pertinentes, et logiques. La problématique est donc l'art de poser toutes les questions relatives à un sujet de recherche.

Ce premier chapitre est consacré à la problématique de l'étude, c'est-à-dire à la formulation du problème de recherche. La tâche consiste à décrire le contexte de l'étude, à poser et à formuler le problème de recherche, à déterminer les objectifs et les intérêts de cette analyse, à délimiter empiriquement et théoriquement le domaine de la recherche dans lequel s'inscrit ce travail.

## 1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Selon la loi n° 98/004 du 04 avril 1998 sur l'orientation de l'éducation au Cameroun, en ses articles 2 et 6 portant sur les dispositions générales, il est écrit que : l'éducation est d'une grande priorité nationale et tout le monde en a accès. Ainsi, l'Etat assure à l'enfant le droit à l'éducation en allégeant le coût. De même, la déclaration universelle des droits de l'homme dans son article 1<sup>er</sup> stipule que le droit à l'éducation constitue un droit fondamental. Sa violation constitue ainsi un manquement à un devoir universel (ONU 1948). Ainsi, l'éducation vise la formation de l'être humain dans son intégralité. En tant que citoyen, l'être humain a besoin d'une éducation de qualité pour être épanoui et efficace dans ses différents milieux de vie. Vue la délicatesse de cette tâche, ce rôle revient de plein droit à l'Etat qui prend toutes les dispositions nécessaires non seulement pour garantir à tous l'égalité de chances d'accès à l'éducation, mais aussi pour améliorer autant que faire se peut les conditions d'étude et les performances des apprenants. Ainsi, l'éducation pour tous (EPT)

concerne aussi bien le jeune garçon que la jeune fille qui, autrefois était consacrée aux travaux ménagers, aux travaux champêtres, au mariage. Désormais, elle a accès à l'école au même titre que le garçon et peut occuper n'importe quel poste dans la société.

En 1945, l'ONU a proclamé la déclaration universelle des droits de l'homme parmi lesquels, le droit à l'éducation occupe une place de choix. Ainsi, l'éducation en tant que droit fondamental humain occupe une place centrale car, c'est un droit indispensable à l'exercice de tous les autres droits. Elle vise l'autonomisation de tous les êtres humains particulièrement les classes sociales défavorisées telles que les enfants marginalisés, les jeunes et les adultes démunis, les femmes qui autre fois n'étaient pas considérées. L'éducation, telle que pensée par l'ONU vise à faire sortir les personnes suscitées de la pauvreté afin de participer pleinement à la vie des communautés et des sociétés.

L'examen national de l'Education pour tous élaboré du 19 au 22 mai 2015 à Incheon, République de Corée (p. 9) prouve ce qui précède. Il y ressort qu'il y a une progression au niveau de la scolarisation des adolescents de 2006 à 2011 sauf au niveau primaire. Au niveau du préscolaire, il y a eu plus 56% ; au primaire, plus 14% ; secondaire général, plus 58% ; secondaire technique, plus 75% ; supérieur, plus 85%. Les programmes scolaires, plus précisément ceux des sciences à la vie et à la terre(S.V.T) sont vastes et la reproduction humaine occupe une place non négligeable dans ce programme. Ce cours, comme tous les autres d'ailleurs a des valeurs formatrices et des connaissances très importantes à transmettre aux élèves, raison pour laquelle les SVT sont dispensées dans toutes les classes du secondaire de la sixième en terminale.

Cependant, au regard du taux élevés des grossesses indésirées observées dans les établissements scolaires, d'avortements provoqués, de mortalité féminine, d'abandon scolaire, et enfin du taux de MST dépistées, chez les adolescents, Berrewaerts et Noirhomme-Renard (unité Reso, Education pour la Santé, Faculté de médecine, Université Catholique de Louvain, P.3) déclarent que de 1995 à 1996, sur mille jeunes adolescentes âgées entre 15-17 ans, 52,8 sur 1000 sont enceintes aux Etats-Unis, 33,8 accouchent normalement et 19 sur les 1000 pratiquent une interruption volontaire de grossesse( I.V.G) soit 36% ; En Grande Bretagne 28,6 adolescentes sur 1000 sont enceintes, 14,8 accouchement normalement, 13,8 font un IVG soit 48,3% ; Au Canada 27,4 sont enceintes, 13,6 accouchement normalement, 13,8 font un I.V.G soit 50,4% ; En Suède, 16,4 adolescentes sur 1000 sont enceintes, 2,7 accouchent normalement, 13,7 font une I.V.G, soit 83,5% En France, 10,3 adolescentes sur 1000 sont enceintes, 3,5 accouchement normalement 6,8 font un I.V.G soit 66%. Ainsi, le rapport de la

Commission d'évaluation de la loi relative à l'IVG en Belgique met en évidence un accroissement du nombre de déclaration d'IVG au cours du temps. L'on part ainsi de 551 mineurs en 1993 soit 5,3 % à 975 en 2003 soit 6,7%).

Au regard de toutes ces dérives, l'on est tenté de se poser une question pourquoi existe-t-il toujours les grossesses précoces en milieu scolaire alors que les cours de SVT y sont dispensés pratiquement dans toutes les classes ?

Pour trouver une réponse satisfaisante à cette interrogation l'état a trouvé judicieux d'insérer l'éducation à la sexualité dans le programme scolaire officiel dans toutes les classes pour renforcer, voir compléter l'éducation des jeunes et leur permettre d'adopter des valeurs morales et éthiques pouvant leur permettre d'éviter les maux suscités et mieux poursuivre leurs études. Au regard de ce qui précède, il est important que l'on pose la problématique qui est la nôtre à savoir qu'est-ce que l'éducation à la sexualité? En quoi consiste-t-elle ? Quels sont les éléments qui rentrent dans l'éducation à la sexualité ? L'éducation sociale en famille tient-elle lieu d'éducation à la sexualité ? L'éducation à la sexualité telle qu'abordée dans nos établissements scolaires et dans nos familles est-elle efficace pour lutter contre les grossesses précoces ? D'où l'importance de ce travail.

En dépit du fait que la jeune fille s'intéresse à l'instruction, il reste encore beaucoup à faire afin qu'elle soit à mesure de combler les attentes de la société en tant que citoyen et celle de sa famille. Au regard du taux élevé de grossesses précoces en milieu scolaire sur le plan mondial, il y a lieu de s'inquiéter sur le devenir de la jeune fille et de mettre un point d'honneur sur son éducation.

D'après RESEN Cameroun (2013), la population considérée comme analphabète est estimée à 27,3 % pour le genre masculin et 41,7 % pour ce qui est du genre féminin. Ce pourcentage correspondant à un effectif de 2,9 millions d'habitants. A côté de ces grossesses précoces, nous pouvons également citer les IST et les M.S.T qui font également des ravages en milieu scolaire.

Cela dit, le genre féminin est beaucoup moins scolarisé que le genre masculin. Cette sous scolarisation serait liée aux grossesses précoces et à leur multiples conséquences mettant ainsi un terme le plus tôt possible à leur scolarisation. Ainsi, il y a lieu de s'interroger sur les causes de ces grossesses précoces.

Dans les pays en voie de développement, une fille sur trois est enceinte avant ses 18 ans. Ce phénomène s'explique par :

- Le manque d'information et d'éducation à la sexualité :

Faute de moyens et à cause de tabous liés au sexe, les enfants et les jeunes filles ne reçoivent pas d'éducation sexuelle et reproductive. Ils/elles ne connaissent pas ou connaissent mal les moyens de contraception et ne connaissent pas les risques liés à une grossesse précoce. L'absence de planning familial gratuit dans certains pays en voie de développement renforce cette situation de méconnaissance et de manque d'accès aux soins.

- Les mariages forcés et précoces :

Une fois mariées, les filles sont forcées d'avoir des relations sexuelles avec leur mari et tombent enceinte.

- Les violences et abus sexuels :

Sur le chemin de l'école, dans les écoles, lors des situations d'urgence, au sein même de la famille... les filles sont vulnérables et victimes de violences et abus sexuels non protégés. Certaines sont même abusées par les membres de leur propre famille les laissant ainsi dans un traumatisme.

- Les tabous liés à la culture :

Dans certains pays en voie de développement, parler de sexe est tabou. Les filles qui tombent enceinte suite à un rapport sexuel ou à un abus sexuel ont honte d'en parler et ne font donc rien pour les stopper. Parfois aussi, les filles qui en parlent sont la plupart des temps reniées, réprimandées et même isolées par leurs parents. Ces derniers sont parfois aveuglés par la confiance et la grande estime qu'ils ont envers les membres de leur famille et estiment que ceux-ci ne peuvent pas être impliqués dans de tels actes, sacrifiant ainsi leurs propres progénitures.

- La loi :

Dans la majeure partie des pays en voie de développement, l'avortement et parfois même la contraception sont considérés comme un crime et sont répressibles.

- L'accès à la contraception :

L'accès à la contraception peut être freiné par la pauvreté, les tabous et/ou les distances trop grandes pour accéder à un magasin ou un centre de santé les distribuant.

Au regard de toutes les causes ci-dessus énumérées, il y a lieu de dire qu'il y a un sérieux problème de fond : le manque d'éducation à la sexualité.

Selon l'OMS (archives de 2011 à 2013) publiés dans le site [magicmamanfamili.fr](http://magicmamanfamili.fr), près de 16 millions d'adolescentes âgées entre 15 à 19 ans deviennent mamans chaque année ; ces grossesses précoces ont des conséquences dévastatrices non seulement pour ces adolescentes, mais aussi pour l'enfant et le développement de leur communauté et du pays tout entier. Parmi celles-ci, il convient de citer :

- Les Risques pour la santé :

Ces grossesses précoces sont très dangereuses aussi bien pour la mère que pour l'enfant. Chaque jour, 194 filles meurent des suites d'une grossesse précoce. Pourtant, 90 % des causes liées à ces décès pourraient être évités. Les grossesses précoces sont la première cause de mortalité chez les 15 à 19 ans, et la première cause de mortalité infantile. Ces décès sont causés par le manque de centres de santé pour suivre ces grossesses à risque, ou d'argent pour y accéder.

- La déscolarisation ;

D'après une étude que nous avons menée, 58 % des filles ne retournent jamais ou retournent rarement à l'école après avoir eu un enfant. Ce chiffre augmente lorsque les filles sont aussi mariées.

- La marginalisation ;

Dans beaucoup de sociétés, l'honneur de la famille repose sur la virginité des filles. Celles qui sont enceintes hors mariage sont donc victimes de discrimination et de marginalisation. Elles peuvent être rejetées par leur famille et deviennent ainsi vulnérables aux violences et abus, à l'esclavage domestique et à l'exploitation sexuelle.

- La perpétuation du statut inférieur des femmes et de la pauvreté ;

Les mariages et les grossesses précoces maintiennent les filles dans leur statut inférieur à l'homme et ne leur permettent pas de sortir de la pauvreté. Il s'agit d'une situation injuste et d'un énorme potentiel perdu pour le développement des communautés et des pays.

Etant donné que l'IVG n'est pas officiellement reconnue sur le plan national, certaines adolescentes sont expulsées du cadre scolaire après une grossesse en vertu de circulaire n° 10/1/562 MINEDUC, ESG/ DETP/DEPM/DEP du 19 janvier 1980 relative à la grossesse des élèves dans les établissements scolaires, publics et privés qui prescrit ce qui suit :

*Toute élève reconnue enceinte sera immédiatement suspendue des cours. Elle ne pourra reprendre les cours dans le même établissement ou dans tout autre établissement qu'après son accouchement.*

Ainsi, les grossesses précoces maintiennent les adolescentes dans la pauvreté mentale et physique.

Pour Noumba (2008), cette suspension constitue une sortie définitive de l'établissement. C'est ainsi que certaines jeunes filles se retrouvent au quartier voyant leur rêve pour un avenir radieux se briser. Elles plongent dans la prostitution, la délinquance, les mariages forcés et les plus sages font des petits métiers dans l'informel pour survivre, d'où le fort pourcentage d'analphabétisme.

Le rapport de la 65<sup>e</sup> Assemblée Mondiale de la santé fait état de deux millions de jeunes filles âgées de moins de 15 ans qui accouchent chaque année. Ainsi dans le monde, une adolescente sur cinq a déjà eu un enfant à l'âge de 18 ans. Pour ce qui est du Cameroun, les résultats d'une enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples (EDS-MICS) publiés en 2011 indiquaient que 60% des adolescentes de 15 à 19 ans étaient déjà sexuellement actives dès l'âge de 16 ans et que 25% d'entre elles étaient enceintes. Ainsi, au Cameroun, les adolescentes contribuent à hauteur de 12,4% à l'indice synthétique de fécondité. Cette fécondité est plus précoce en milieu rural (14 %) qu'en milieu urbain (11%) (Africa info). Pour ce qui est de la mortalité féminine, Alain Sibener, représentant de l'UNFPA au Cameroun déclare dans Africa info :

*Près d'un quart des décès maternels surviennent chez les adolescentes de 15 à 19 ans ; les complications de la grossesse seraient la principale cause de décès dans le monde. Parmi celles qui survivent, certaines s'en sortent atteintes d'une affection traumatisante appelée fistule obstétricales.*

Plusieurs instances internationales à l'instar de l'ONUSIDA (2009) et UNICEF encouragent l'intégration de l'éducation sexuelle à l'école dans tous les pays d'Afrique Subsaharienne et notamment au Cameroun à cause de la prévalence des IST et du VIH/SIDA. Ainsi selon les chiffres d'ONUSIDA (2009, p.13), le taux de prévalence du VIH est de 1,2 % au Bénin; 1,5 % au Mali ; 1,6 % au Burkina Faso; 1,9 % au Ghana ; 3,1% au Nigeria ; 3,3 % au Togo ; 3,9 % en Côte d'Ivoire ; 5,1 % au Cameroun.

Selon les Membres du Projet d'instauration du programme d'éducation à la vie familiale dans le cadre scolaire (MINEDUC 20/11/1992), les MST occupent la troisième position.

Au regard de tout ce qui précède, l'Etat a trouvé judicieux d'insérer l'éducation à la sexualité dans le programme officiel scolaire, dans toutes les classes de la maternelle au secondaire, à travers la loi du 04 juillet 2001 (article 1 312-16 du code de l'éducation) selon laquelle :

*Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupe d'âge homogène.*

De même, sur le plan interne, les statistiques de l'OMS, font état des pourcentages ci-après concernant les IST et le VIH/SIDA : 7% en 2001 et 6,9 % en 2003 ; ces statistiques sont de 7,7 % dans la zone urbaine. En 2001, le Gabon a officiellement notifié à l'OMS/ONUSIDA un total de 6229 cas de personnes infectées par le VIH/SIDA.

Malheureusement, l'intégration de l'éducation à la sexualité demeure difficile à cause de l'absence d'un corpus littéraire de référence en la matière. Ainsi, les jeunes adolescentes ont besoin d'une éducation et d'un suivi particulier pour leur permettre non seulement de prévenir ces grossesses précoces, mais aussi et surtout de surmonter la période difficile qu'elles endurent pendant et après la survenue de ces grossesses à risque qui les exposent à pas mal de dangers. Pour y parvenir, cela nécessite la prise en compte des spécificités socioéconomiques, culturelles, institutionnelles et des conceptions individuelles des jeunes sur la sexualité, qui sont les déterminants de leurs comportements sexuels. Malgré les efforts suscités effectués par l'Etat Camerounais, force est de remarquer que le taux de grossesses précoces est plutôt grandissant en milieu scolaire surtout au niveau du secondaire, quand bien même l'on pense que l'élève déjà à ce niveau d'étude peut raisonner et éviter tout comportement pouvant mettre son avenir en péril. A cet effet, il est judicieux de comprendre les multiples causes de ce phénomène qui handicape ou mieux freine l'avenir de la jeunesse en générale et de la jeune fille en particulier.

La réticence de certains enseignants à aborder les thèmes liés à la sexualité en présence des élèves, quand bien même l'on sait le rôle stratégique qu'occupe l'école en général et l'enseignant en particulier dans l'éducation formelle.

La curiosité très poussée des jeunes et de la jeune fille en particulier voulant expérimenter le bon fonctionnement de son corps, fait en sorte que cette dernière conçoive précocement. Pour Mboum (1987: 28) :

*Le fait pour une jeune fille de concevoir précocement est un problème d'ordre psychologique. Car, les jeunes filles veulent s'essayer à l'amour adulte. Elles veulent une assurance parfaite du bon fonctionnement de leur organisme. C'est pourquoi elles conçoivent tôt qu'elle soit issues de familles pauvres ou riches.*

Le déferlement des mœurs dans les medias, la prolifération des débits de boisson et des salles de cinématographie à proximité des établissements scolaires et des lieux de résidences, la mauvaise compagnie, le milieu urbain, le statut socio-professionnel de la famille sont entre autres les facteurs qui favorisent les grossesses précoces en milieu scolaire. Ces maternités précoces ont des conséquences d'ordre social, scolaire et désorganisent la famille,

Depuis pratiquement trois ans aujourd'hui, le taux d'échec aux examens officiels est grandissant malgré les efforts effectués par l'Etat Camerounais pour faciliter, voire simplifier l'enseignement apprentissage. L'on note par exemple des innovations en la matière telles que la nouvelle approche pédagogique par compétence, visant à développer chez l'apprenant les compétences qui lui permettront de s'adapter à toutes les situations de vie. Malgré cela, les performances scolaires des élèves ne font que régresser. Les résultats catastrophiques aux examens officiels ces deux dernières années en disent longs ; 40,99% en 2016 et 46,16 % en 2017 pour ce qui est du BEPC. Pour ce qui est du probatoire de l'enseignement de l'enseignement général, soit 33,99% en 2016 contre 37,77% en 2017. En ce qui concerne le Baccalauréat de l'enseignement général, le taux de réussite part de 52,72% en 2016 à 46% en 2017.

Au regard des résultats sus évoqués, les grossesses précoces favorisant ainsi la baisse des performances scolaires chez les adolescentes sont dues à ce que Winnicott (1896, 1994) qualifie de crise d'adolescence c'est-à-dire un état psychologique difficile dans l'évolution de l'individu. Cette période ainsi caractérisée par un changement brusque de comportement. A cette période, l'adolescent a besoin d'un encadrement particulier, d'un suivi, voire même d'un accompagnement de proximité. Il a besoin de bons conseils et d'être bien entouré, car même une mauvaise compagnie pourrait le détourner de l'objectif fixé en cette période très délicate de son existence. C'est dans cette optique que les causeries éducatives et les

campagnes de sensibilisations sont de temps en temps organisées. L'on note même dans certains établissements la présence d'un conseiller d'orientation qui assure le rôle d'écoute et d'accompagnateur. Hélas, malgré ces efforts consentis, le problème de fond demeure : la prolifération des grossesses précoces en milieu scolaire.

D'après l'UNICEF(2014), près de la moitié des adolescents sont en état de souffrance psychologique dû à la crise d'adolescence qui les amène parfois à poser des actes irréfléchis, puisqu'ils ne mesurent pas d'abord les conséquences de ceux-ci avant d'agir. C'est ainsi que dans le but de prévenir les grossesses précoces, les maladies sexuellement transmissibles, et d'espacer les naissances, l'Etat camerounais à travers le MINSANTE vulgarise le planning familial et propose ainsi l'utilisation des méthodes contraceptives aux élèves parmi lesquelles l'abstinence, l'utilisation des préservatifs et la fidélité pour ceux qui sont déjà sexuellement actifs et bien d'autres encore. Hélas, au regard de ce qui se passe sur le terrain, on se rend à l'évidence que c'est une peine perdue car les jeunes dénigrent et mystifient toutes ces méthodes contraceptives. Soit en disant qu'elles rendent stériles, soit en utilisant des expressions vulgaires telles que « on ne suce pas un bonbon emballé » d'autres pensent même que ces méthodes seraient plutôt à l'origine de ces maladies. Force est donc de constater ce que peut bien engendrer l'ignorance et l'attachement à certaines coutumes qui les maintiennent dans la pauvreté mentale.

Certaines adolescentes ont non seulement honte, mais ignorent comment se procurer une méthode contraceptive et évitent même de prendre des renseignements allant dans ce sens de peur que l'on ne découvre qu'elles sont déjà sexuellement actives. En Amérique Latine, en Europe et en Asie, seulement 42 à 68% des adolescentes mariées ou vivant en couple utilisent des contraceptifs. En Afrique, ce taux varie entre 4 à 49 % (OMS 2011-2013) d'où les surprises désagréables qui peuvent en découler.

La mentalité rétrograde de certains parents, l'appartenance de certaines familles à une culture judéo-chrétienne et l'ignorance font en sorte que le sexe soit encore considéré de nos jours comme un sujet tabou. Ces derniers n'admettent même pas que la jeune fille ait une vie sexuelle. Dès lors, quel genre d'éducation pourront-ils transmettre à leurs enfants ?

La mauvaise éducation sexuelle de certains parents influence significativement l'éducation de leur progéniture. Pour Gesel (1973 : 410) :« *Le jeune doit trouver sa voie dans ses relations avec les individus.*» A partir du moment que nous savons que l'environnement a une grande influence sur l'être humain , l'enfant a cette capacité de copier naïvement ce qu'il

voit faire son géniteur, et par conséquent, l'on ne peut donner à son prochain que ce qu'il a reçu lui-même, nous percevons donc par-là l'urgence qui voudrait que le parent, en tant que maillon très essentiel dans la communauté éducative soit lui-même un modèle, un exemple à suivre pour influencer positivement l'éducation des enfants qui sont sous sa responsabilité, avant que l'enseignant ne la poursuive à l'école. Ainsi, le parent en tant que première personne à poser les jalons de l'éducation sexuelle de ses enfants, doit répondre d'une manière honnête et franche à toutes les questions posées par les enfants ; leur faire une préparation psychologique au sujet de la puberté, en leur parlant de cette puberté avant tout changement physique et émotionnel.

Nebout (1974) stipule que la famille est une grande valeur traditionnelle et que, à l'époque, chaque ethnie avait ses coutumes et ses rites traditionnels dans le but d'éduquer la volonté et que ce n'était qu'après avoir subi cette épreuve que les jeunes pouvaient être considérés comme des adultes et commencer à avoir des rapports sexuels. Malheureusement de nos jours, force est de constater que dans pas mal de familles, les parents encouragent eux même leurs enfants à entretenir les rapports sexuels précocement, ce qui les expose à la prostitution, à la consommation abusive de l'alcool croyant noyer leurs soucis d'où les conséquences dramatiques qui peuvent en découler.

A côté de cela, nous constatons en quelque sorte une fuite de responsabilité de certains parents notamment les enfants issus des familles monoparentales dans lesquelles l'enfant est obligé de se battre de lui-même pour subvenir à ses propres besoins. Ce dernier peut par exemple plonger dans la délinquance juvénile. D'autres se livrent à la mauvaise compagnie, à la consommation de la drogue, à la consommation des stupéfiants et à l'activité sexuelle précoce d'où la déperdition scolaire. Jody Nkashama aborde ce sujet avec Paul Mbula, psychologue et éducateur à la vie et à l'amour dans une émission radiophonique à radio Okapi service, sur la santé, La consommation, les droits du citoyen, l'éducation, les conseils au monde rural avec une ONG partenaire. Selon eux, un enfant issu d'une famille monoparentale, a un problème psychologique et un énorme besoin affectif qui le pousserait à se livrer précocement à l'activité sexuelle.

La honte d'aborder certains sujets en présence des enfants rend ainsi certains parents muets au point qu'ils sont incapables de répondre aux multiples préoccupations et interrogations que leur posent les enfants. Cette attitude pousse d'avantage les jeunes à la curiosité et les laissent à la merci des Tontons et Tantines qui non seulement ne leurs donnent pas toujours la bonne information, mais surtout profitent de leur naïveté et abusent d'eux pour

la plus part des cas. L'article publié par le personnel de l'hôpital Sickkids dans le site About kids health à propos de l'éducation sexuelle des enfants, (*pourquoi les parents devraient parler de sexualité à leurs enfants ?*), en dit long là-dessus.

Au regard de ce qui précède, l'on se rend compte à l'évidence que c'est ce que le psychothérapeute Male (1982) avait qualifié de crise juvénile qui prédispose les jeunes adolescents à toutes ces dérives. Piaget quant à lui accorde une grande importance au développement de l'intelligence de l'adolescent et attribue la responsabilité de ce dernier à la maturité physique, l'interaction avec l'environnement physique, l'influence du milieu social et l'équilibration. L'adolescence s'accompagne alors d'une réorganisation de l'appareil conceptuel. La capacité de sortir du concret pour accéder à l'abstrait, de partir des hypothèses pour faire des déductions, formuler des hypothèses, planifier les activités, établir des stratégies, tirer des conclusions, à partir de l'examen systématique des données, estimer des chances de succès ou d'échec d'une activité etc.

De nombreux auteurs se sont intéressés à cette période développementale qu'est l'adolescence. Freud (1977) a publié trois essais sur la théorie de la sexualité pour expliquer les besoins sexuels de l'homme et de l'animal. Ainsi, selon lui, on se sert en biologie de l'hypothèse qu'il existe une « *pulsion sexuelle* », de même que pour expliquer la faim, on suppose la pulsion de nutrition. Etant donné qu'il n'y a aucun mot pour exprimer la faim du besoin sexuel, les scientifiques parlent de libido. L'opinion populaire se forme certaines idées arrêtées sur la nature et les caractères de la pulsion sexuelle. Ainsi donc, il est convenu de dire que cette pulsion manque à l'enfance et se constitue au moment de la puberté, et en rapport étroit avec les processus qui mènent à la maturité. Elle se manifeste sous la forme d'une attraction irrésistible exercée par l'un des sexes sur l'autre, et son but serait l'union sexuelle, ou du moins un ensemble d'actes qui tendent à ce but. Cela dit, la synthèse sur les théories sexuelles infantiles, selon Freud (1908), s'appuie sur plusieurs sources à savoir :

- ❖ De l'observation directe de ce que les enfants disent et font ;
- ❖ De ce que communiquent les névrosés adultes en rapportant au cours d'un traitement psychanalytique, les souvenirs conscients qu'ils gardent de leur enfance ;
- ❖ Des déductions des constructions et des souvenirs inconscients traduits dans le conscient tel qu'on les obtient à partir de la psychanalyse des névrosés.

Cependant, si la première des trois sources n'est pas suffisante pour fonder une pleine connaissance des agissements des jeunes, c'est en raison du comportement des adultes à l'égard de la vie sexuelle des enfants. Ils ne leur prêtent aucune activité sexuelle et donc on ne se donne pas la peine d'en observer une, tandis que d'autres part, on en réprime les manifestations qui seraient dignes d'attention. Freud (1962 :73) : « *Les éducateurs poursuivent comme « vice » toutes les manifestations sexuelle de l'enfant.* » L'occasion de puiser à cette source la plus claire et la plus abondante se trouve par-là très restreintes.

- La période de l'adolescence est critique car l'on ne sait pas très exactement quand elle commence et quand elle finit. L'adolescent et particulièrement la jeune fille doit pour cela être aidé et suivi de près par sa famille et la société dans laquelle elle vit. Elle a pour cela besoin d'une éducation de qualité pour pouvoir comprendre tous les changements physiques et physiologiques que subit son corps, elle a besoin d'un certain nombre de connaissances et d'un suivi particulier et permanent pour surmonter cette période ô combien délicate. Elle a besoin d'une oreille attentive qui puisse patiemment l'écouter et l'aider à trouver de bonnes réponses à toutes ses interrogations car son avenir en dépend. En dépit des efforts fournis par les uns et les autres, on se rend compte que les jeunes filles se font encore facilement prendre aux pièges et voient ainsi leur avenir gâché à cause des maternités précoces qui ont des conséquences néfastes sur plusieurs plans.

#### **Sur le plan sanitaire :**

- Risque de stérilité ;
- Troubles obstétricaux (fuites obstétriques) ;
- Problèmes psychiques (honte due au regard des autres);
- La mort suite aux complications qui peuvent en découler.

#### **Sur le plan psychosocial :**

- Abandon du bébé ;
- Perte d'estime de soi ;
- Rejet par la famille et la communauté ;
- Destruction des projets de vie et perte des repères. L'OMS, de 2012 à 2013, fait état de 80 millions de grossesses précoces chaque année et qui occasionnent les IVG avec pour conséquences 70 000 décès soit 97%.

### **Sur Le Plan Scolaire :**

- Baisse ou absence de rendement scolaire. L'OMS en 2012 fait état de 80% d'abandon ;
- Abandon des études de façon périodique, voire même définitive.

Hillis et Al (2004) parlent des conséquences sur le fœtus et l'enfant à venir. Ils relèvent ainsi un risque élevé de mort fœtale. Généralement selon les propos de ces auteurs, les enfants issus des mères adolescentes ont cette tendance à avoir un petit poids à la naissance ou à être prématurés. Pour certains, le développement cognitif est moins bon au point qu'ils ne parviennent même pas pour la plupart des cas à avoir un bon rendement scolaire. Etant donné que ces adolescentes sont trop jeunes pour donner une éducation de qualité à leur progéniture, ces enfants deviennent pour la plus part des cas des délinquants et adoptent des activités criminelles à l'instar du vol, le braquage. Il convient de relever que selon les auteurs suscités, tous les maux cités ne sont pas les conséquences directes des grossesses précoces, mais du cadre environnemental, du statut socio-économique ayant conduit à la grossesse et les expériences hostiles durant l'enfance par les adolescents, plutôt que les grossesses précoces en elles-mêmes.

Oumt (1993: 7) pensent que les conséquences des grossesses précoces les plus en vues chez les sujets sont les suivantes :

- Les déperditions scolaires avec compromission,
- L'accouchement difficile avec risque de décès,
- L'accroissement de la misère familiale,
- L'avortement avec risque de stérilité,
- La diminution des chances pour un travail harmonieux.

Au regard de toutes ces dérives, Il est donc important de mettre un point d'honneur sur l'éducation sexuelle des adolescentes scolarisées pour éradiquer ce phénomène de grossesses précoces en milieu scolaire, d'où l'importante problématique de cette recherche. Après avoir dégagé le contexte, il convient de formuler le problème.

### **1.2. FORMULATION ET POSITION DU PROBLEME**

Le problème que pose cette étude est celui des grossesses précoces et non désirées en milieu scolaire et leur impact sur la scolarisation de la jeune fille. C'est la problématique des

enjeux de la scolarisation de la jeune fille au regard des perceptions sociales et du droit à l'éducation des filles enceintes et des filles mères.

Les grossesses acquises précocement en milieu scolaire prédisposent les jeunes filles aux avortements clandestins, aux IST/ SIDA, à l'abandon scolaire et à la mort si rien n'est fait à temps. Elles empêchent également l'Etat à atteindre ses objectifs notamment l'école pour tous (EPT), qui constitue un pas vers l'égalité de sexe, l'équité et un droit fondamental dont la violation constitue un manquement à un devoir universel (Tchombe, 2006 ; Matchinda, 2008 ; Mapto, 2006).

Les programmes scolaires, plus précisément ceux des Sciences de la vie et de la terre (S.V.T) sont vastes et la reproduction y occupe une place non négligeable. Ce cours comme tout autre d'ailleurs vise un objectif à atteindre, une valeur formative à communiquer aux apprenants à savoir, assurer non seulement leur instruction, mais aussi et surtout leur éducation en leur permettant d'acquérir des valeurs pouvant leur permettre de gérer leur sexualité de façon responsable tout en évitant de tomber enceinte précocement de peur de mettre un terme à leur cursus scolaire. Dans l'enseignement général secondaire, le cours sur la reproduction humaine y est dispensé notamment dans toutes les classes de la sixième en terminale. Ainsi, au regard du taux élevé des grossesses précoces et non désirées en milieu scolaire notamment chez les élèves du secondaire, du nombre considérable des avortements clandestins provoqués, de la prolifération des MST/ IST/ SIDA, d'abandon scolaire et de mortalité féminine, il est urgent de mettre un point d'honneur sur l'éducation des jeunes, afin de les aider à mieux gérer leur puberté et éviter tous les comportements à risque pouvant compromettre leur avenir car, ces derniers constituent le Cameroun de demain.

De nombreux sondages effectués récemment sur le terrain auprès des élèves, selon Nguessan, montrent que les jeunes filles entre 13 et 18 ans sont les plus exposées à ce fléau. Le bilan de 2004 sur la ville de Yaoundé fait état de ce que le pourcentage des adolescents de 15 à 19 ans ayant déjà eu un enfant est de 13,7%. Ainsi, il y ressort que les jeunes issus du milieu rural sont plus précoces (14%) que ceux issus du milieu urbain (11%). Ils ont cité la pauvreté, l'exposition précoce aux films pornographiques, la naïveté, les mauvaises compagnies, la démission des parents face à leurs responsabilités, l'ignorance, l'appât du gain facile, la mauvaise gestion de la puberté, le port des tenues indécentes, le vagabondage sexuel comme vecteurs de ce fléau. A côté de ceux-ci, nous pouvons citer la banalisation des rapports sexuels qui entraîne le libertinage. Ce libertinage pousse les jeunes adolescents à s'engager dans une vie sexuelle débridée. Selon Darcelle, le libertinage pousse les jeunes à

entretenir les rapports sexuels sans objet. Ce libertinage serait dû à l'utilisation de la contraception qui « libère la vie sexuelle de ses lourdes conséquences ».

Le discrédit jeté sur le mariage favorise ainsi l'union libre selon les propos de Mougabe, qui serait à l'origine des grossesses précoces et non désirées. Or l'éducation à la sexualité est efficace lorsque les filles sont suffisamment sensibilisées sur les conséquences des rapports sexuels précoces et adoptent un comportement qui les met à l'abri de tout danger ; lorsqu'elles parlent librement de sexualité avec leurs parents sans aucun tabou ; lorsqu'elles sont soutenues dans la poursuite de leurs études par un milieu scolaire favorable et accueillant, les mettant à l'abri de l'exclusion en cas de grossesse.

L'augmentation de schilling party ou charter qui met les adolescents en scène utilisant de la drogue, de l'alcool et du sexe afin d'oublier leurs problèmes familiaux et scolaires.

A côté de ceux-ci, nous pouvons aussi citer les parents qui, jusqu'ici n'ayant acquis aucune éducation sexuelle appropriée, ne peuvent par conséquent pas transmettre à leurs enfants ce qu'ils n'ont pas reçu eux même. Dès lors, quelle autre institution sociale peut-elle valablement assumer avec brio le rôle primordial que joue la famille dans l'éducation des enfants et celle de la jeune fille en particulier ? En quoi consiste même l'éducation à la sexualité ? Est-ce que l'éducation sociale en famille tient lieu d'éducation à la sexualité ? Quels sont les éléments qui entrent dans l'éducation à la sexualité ?

Par ailleurs, l'expérience atteste que certains parents mènent une vie très indécente au vue et au su de leur progéniture. A partir du moment où l'on sait que l'enfant a cette capacité de reproduire intégralement ce qu'il voit faire dans son entourage et que le milieu environnemental dans lequel l'on vit a une certaine influence sur le comportement. Piaget soutient cette approche lorsqu'il dit qu'à partir de 12 à 13 ans, l'enfant devient capable d'abstraction et que l'accès à la pensée formelle lui permet de déduire des conclusions à partir de pures hypothèses sans recours à une observation réelle. Il serait donc judicieux que les parents soient d'abord bien éduqués afin de transmettre cette bonne éducation à leurs enfants.

Bien que les réseaux sociaux et les medias fassent passer bon nombre d'informations sur la sexualité, cela n'est pas assez suffisant pour tenir lieu d'éducation dans ce domaine. Selon Peters (1984:5) :

*Le terme éducation a des implications normatives : il implique que quelque chose qui en vaut la peine est ou a été intentionnellement transcrit, d'une*

*manière moralement acceptable. Ce serait une contradiction logique de dire qu'un homme a été éduqué, mais qu'il n'a pas changé en mieux.*

Un point d'honneur doit ainsi être accordé à l'éducation des jeunes en général pour aider ces derniers à changer positivement de mentalité.

### **1.3 . QUESTION DE RECHERCHE**

Selon Tsafak (2004:8), une recherche commence toujours par la formulation d'un objet d'étude précis et d'une question qui s'y rapporte. Cette question de recherche découle directement du but et indique clairement l'information que le chercheur veut obtenir auprès d'une population donnée (Fortin, 2016 :135). Dans ce travail, la question que l'on pourrait se poser est celle de savoir: ***Comment l'éducation à la sexualité parvient--elle à limiter les grossesses précoces en milieu scolaire ?***

### **1.4 . OBJECTIFS DE RECHERCHE**

L'objectif est en général défini comme étant le but à atteindre à la suite d'une recherche. Il s'agit de rechercher les causes des problèmes auxquelles sont confrontés les jeunes adolescentes camerounaises dans leurs pratiques sexuelles afin de montrer l'incidence de l'absence d'une éducation sexuelle des adolescents. Ainsi, on peut le diviser en deux catégories, à savoir l'objectif général et l'objectif spécifique.

#### **1.4.1. Objectif général**

Il peut s'entendre comme étant la contribution que le chercheur veut apporter dans un domaine donné et dans ce cas précis il s'agit du domaine éducatif ; c'est l'objectif qu'il veut atteindre dans sa recherche. Encore mieux, c'est ce à quoi le chercheur veut aboutir dans le cadre de sa recherche. Ici, il s'agira ***de montrer que la bonne éducation des adolescentes à la sexualité diminue considérablement les grossesses précoces en milieu scolaire.***

#### **1.4.2. Objectifs spécifiques**

Ils consistent à opérationnaliser la recherche sur le terrain. Il s'agit en d'autres termes des activités que le chercheur compte mener sur le terrain dans le but d'atteindre l'objectif général de sa recherche. Dans le cas d'espèce, il en existe deux :

##### **Objectif spécifique 1**

Il s'agit de ***montrer que la multiplication des campagnes de sensibilisation contribue à la lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire.***

## **Objectif spécifique 2**

Il s'agit *d'analyser l'influence des causeries éducatives sur les grossesses précoces en milieu scolaire.*

## **Objectif spécifique 3**

Il s'agit *d'analyser l'éducation à l'utilisation des méthodes contraceptives comme moyen de lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire.*

### **1.5. INTERETS DE L'ETUDE.**

En effet, il s'agit de dire en quoi et à qui cette étude pourrait être bénéfique. Nous optons pour l'intérêt scientifique, l'intérêt psychopédagogique, l'intérêt social et culturel.

#### **1.5.1 Intérêt scientifique**

Les différents travaux effectués sur les grossesses précoces en milieu scolaire mettent un accent particulier sur les causes de celles-ci qui sont entre autres les foyers des jeunes, le milieu urbain, les lieux de résidence parfois rapprochés des salles de jeux, le statut socioprofessionnel de la famille, l'exposition des jeunes aux films pornographiques le plus tôt possible ; les conséquences des grossesses précoces à savoir la prostitution Songue (1989 : 87), les déperditions scolaires avec compromission des chances d'insertion dans le circuit de production, l'accouchement difficile avec risque de décès, l'accroissement de la misère familiale, l'avortement avec risque de stérilité, la diminution des chances pour un mariage harmonieux Oumt (1993:7) à coté ce ceux-ci, nous pouvons citer la honte et les pressions sociales qui empêchent les parents de s'adapter à la nouvelle situation de leur fille. Ils sont de ce fait incapables de lui apporter l'aide dont elle aurait besoin Langue (1985: 224) ; d'autres se sont intéressés au taux de grossesses précoces en milieu scolaire en rapport avec la crise d'adolescence et la baisse des performances scolaires et sur la prévention de celles-ci. En dehors de ces derniers, certains chercheurs se sont intéressés à l'éducation sexuelle.

Cette recherche est donc menée dans l'optique de permettre à la Communauté scientifique de mettre un accent particulier sur l'éducation à la sexualité des adolescents en général et celle de la jeune fille en particulier, afin de l'aider à comprendre tous les changements physiques et physiologiques que subi son corps, et à mieux gérer sa sexualité. Elle va également résoudre le problème qui existe dans la corrélation entre éducation sexuelle et insertion socioprofessionnelle des adolescentes.

### **1.5.2 Intérêt psychopédagogique**

Notre travail de recherche interpelle tous les acteurs de l'éducation dans les stratégies à développer pour mieux discuter et négocier avec les jeunes filles pour les aider à s'insérer dans la société et à gérer leurs pulsions sexuelles liées à la puberté. Il est à noter qu'en évitant les grossesses précoces, la jeune fille pourrait aller très loin dans ses études et occuper les postes de responsabilité au même titre que le garçon. Les inputs du système éducatifs sont insuffisants, parce qu'ils ne mettent pas un accent particulier sur le volet « éducation sexuelle » qui pourtant est un aspect important de la formation globale de l'individu. Cette recherche constituera une nouvelle forme de contribution globale, en vue de compléter la formation intellectuelle et sociale de l'individu dans le système formel d'éducation qu'est l'école. Cette recherche permettra aux éducateurs de comprendre que la violence et la passivité sont des extrêmes qu'il faut éviter pour réussir l'éducation des adolescentes, mais plutôt le dialogue franc, la douceur, la complicité dans le bien qui sont des qualités pouvant leur permettre de faire asseoir leur autorité.

### **1.5.3 Intérêt social**

La réussite de la vie sociale dépend en quelque sorte de la façon dont la période d'adolescence a été gérée. Ainsi, cette recherche permettra aux parents de savoir comment aider les jeunes adolescentes à surmonter cette période délicate qu'est la puberté, de leur parler de la puberté avant tout changement physique et émotionnel, et de les préparer au mariage. Elle rassurera les jeunes inquiets et qui voudront bien comprendre les changements qui s'opèrent en eux. Plus concrètement, cette recherche permettra aux parents de savoir que l'adolescent en général et la jeune fille en particulier a droit à une vie sexuelle et pour cela, il a besoin des conseils, du soutien de ses aînés et géniteurs et même de leur expérience pour surmonter la période délicate de la puberté. Cette recherche permettra aussi de faire tomber toutes les barrières liées à la sexualité de la jeune fille en particulier et tous les tabous liés au sexe en général.

### **1.5.4 Intérêt culturel**

Nous trouvons judicieux de nous intéresser à ce phénomène qu'est la sexualité, afin d'amener les uns et les autres à comprendre que c'est un phénomène naturel qui vaut tout son pesant d'or. Par conséquent, la jeune fille n'a pas besoin de subir le martyr ou le traumatisme comme c'est le cas dans certaines régions du pays avec les pratiques telles que l'excision, le repassage des seins pour l'empêcher de mener sa vie sexuelle ; mais plutôt a besoin de la

connaissance pour savoir gérer ses pulsions sexuelles. Cela passe donc par une bonne éducation à la sexualité.

## **1.6. DELIMITATION DE L'ETUDE**

Délimiter l'étude consiste en réalité à circonscrire la recherche sur divers plans. Dans le cas d'espèce, notre étude est délimitée sur le plan temporaire, géographique, thématique et théorique.

### **1.6.1. Délimitation temporaire**

Il est question ici d'indiquer non seulement la période au cours de laquelle la recherche s'est effectuée, mais aussi la durée qu'elle a occupée. En effet, étant donné que notre formation s'effectue pendant deux années consécutives, c'est pendant cet espace temporaire que notre travail de recherche a été élaboré, soit de 2017 à 2019.

### **1.6.2. Délimitation géographique**

Comme c'est le cas avec tout travail de recherche, il est important de préciser la localité dans laquelle seront réalisées les recherches. Ainsi, quoique le phénomène de sexualité soit l'objet de vives préoccupations chez tous les adolescents, nous avons limité notre enquête à la zone urbaine qui a la particularité d'être hétérogène. Notre étude s'effectuera plus précisément au Lycée de Nkolndongo. Cet établissement d'enseignement secondaire public qui porte le nom de son quartier est situé non loin du quartier dont il porte le nom, dans la ville des sept collines (Yaoundé), région du Centre, département du Mfoundi, arrondissement de Yaoundé IV. Il est situé à côté du marché de Mvog Ada, entre le carrefour cornier et le SEDUC.

Deux entrées donnent accès à cet établissement à savoir celle du carrefour Cornier et celle du marché Mvog Ada.

### **1.6.3. Délimitation thématique**

Cette recherche s'insère globalement dans le domaine de la psychopédagogie et s'inscrit spécialement dans le champ de l'éducation à la sexualité qui aurait une influence sur le comportement sexuel des adolescents et dans la prévention des grossesses précoces en milieu scolaire.

Nous allons nous intéresser particulièrement aux adolescentes des classes de troisièmes en pleine puberté, dont la tranche d'âge est comprise de 12 à 19 ans. Raison pour

laquelle notre travail de recherche met en exergue différents thèmes tels que : éducation, sexualité, éducation à la sexualité, prévention, grossesses précoces et milieu scolaire ; qui feront l'objet des définitions conceptuelles au chapitre suivant.

#### **1.6.4. Délimitation théorique**

Un véritable travail de recherche dans le champ de la psychologie de l'adolescent doit s'appuyer sur une ou plusieurs théories qui expliquent le fonctionnement de l'individu, son évolution et ses conduites en rapport avec son milieu de vie. Dans le cadre de notre étude, nous allons nous servir de :

- La théorie des Trois essais de la sexualité infantiles selon Freud (1977) basés sur l'observation directe de ce que les enfants disent et font, ce que communiquent les névrosés adultes en rapportant au cours d'un traitement psychanalytique , les souvenirs qu'ils gardent de leur enfance et les déductions des constructions et des souvenirs inconscients traduits dans le conscient tels qu'on les obtient à partir de la psychanalyse des névrosés pour expliquer le comportement des adolescents ;
- La théorie maturationniste de Gesell ;
- La théorie Freudienne de la libido (1962).

## CHAPITRE 2 : FONDEMENTS THEORIQUES DE L'ETUDE

Ce chapitre qui sert de cadre théorique sera consacré à la définition des principaux concepts liés au sujet, à la recension des écrits et travaux effectués dans le domaine et à l'opérationnalisation des hypothèses selon lesquelles le problème de recherche sera abordé et traité. Il sera également question de définir les catégories et sous catégories de l'étude, les hypothèses de recherche afin de dresser le tableau récapitulatif du sujet.

### 2.1. DEFINITION DES CONCEPTS

Selon Tsafack (1998, p. 17), la première démarche en sciences humaines consiste à définir les choses qu'il traite afin que l'on sache de quoi il est question.

Pour Cohen cité par R. Akoulouze (1991 : 5), « *La définition des concepts permet de faciliter la communication et de promouvoir un usage commun des termes contenus dans la recherche.* » c'est la raison pour laquelle nous nous attelons à donner une définition aux principaux termes utilisés tout au long de notre travail de recherche.

#### 2.1.1. Education

Etymologiquement, ce mot provient du latin educere, qui signifie « éduquer ». Le grand Larousse de la langue française définit l'éducation comme « l'action de former, d'instruire une personne spécialement un enfant ou un adolescent, de développer ses qualités physiques, intellectuelles, morales et de lui faire acquérir des habitudes et des principes de conduite durables. »

Pour Zannier (juin 2014), l'éducation, c'est l'apprentissage d'un ensemble de savoirs et de règles permettant à un enfant de devenir un adulte capable de vivre en société. Ainsi, éduquer ne consiste pas simplement à transmettre des savoirs, cela consiste aussi à transmettre des méta-savoirs, c'est-à-dire des règles et des valeurs permettant d'assimiler ces savoirs.

En outre, l'éducation permet à un enfant de recevoir des informations, de les comprendre et les assimiler, mais encore d'avoir une opinion ou un jugement personnel sur ce qu'il apprend. Une bonne éducation doit donc permettre à l'individu d'utiliser ses potentialités au maximum, de faire face aux difficultés qu'il rencontrera inévitablement dans la vie et de s'adapter à l'évolution sociale de son temps, qui peut avoir une répercussion sur son mode de vie ou son activité professionnelle.

L'éducation c'est l'apprentissage d'un ensemble de savoirs et des règles permettant à un enfant de devenir un adulte capable de vivre en société. Autrement dit, éduquer ne consiste pas simplement à transmettre des savoirs ou des informations, cela consiste aussi à transmettre des règles et des valeurs encore mieux des méta-savoirs permettant d'assimiler ces savoirs. Ainsi, grâce à l'éducation, l'enfant recevra non seulement des informations, mais aussi elle pourra les comprendre et les assimiler. L'éducation permet donc à l'enfant d'avoir une opinion ou un jugement personnel sur ce qu'il apprend.

Du point de vue anthropologique, l'éducation touche l'ensemble des sciences humaines et sociales au cœur de ce qui fait leur vocation. Elle permet de comprendre l'être humain dans son unité et sa diversité, sa genèse individuelle et sociale, ses particularités, ses potentiels d'évolution.

De nos jours, le regard anthropologique de l'homme en situation d'éducation, enseignement/ apprentissage est omniprésent dans la recherche en éducation. Ainsi, le processus d'enseignement, d'éducation ou de formation permet la transmission la production et l'approbation des savoirs. Ce faisant, il favorise la socialisation et l'émergence du sujet et de la personne. C'est la raison pour laquelle Kant (1776) affirmait : *L'homme ne devient homme que par l'éducation, les sciences de l'éducation prennent chaque jour d'avantage la mesure de cette fabrique de l'humain.*

Du point de vue sociologique, l'éducation vise la socialisation de l'être humain en lui transmettant des manières d'être et d'agir qui caractérisent les groupes sociaux auxquels il appartient. Grâce à la socialisation, l'individu s'approprie les normes et les valeurs spécifiques de son milieu social. En dehors de la socialisation, l'éducation vise aussi la culture de l'être humain. La culture est donc le résultat du processus de socialisation d'un individu. Ainsi, tout individu possède une culture, celle de la société.

Selon Durkheim, l'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mures pour la vie sociale. Elle a pour objectif de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'état physiques intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné. Ainsi, pour Durkheim, l'école a deux grandes fonctions : l'intégration sociale et politique de futures générations ainsi que leur insertion dans la division sociale du travail.

Du point de vue juridique, le droit à l'éducation est un droit essentiel, qui permet à tout un chacun sans distinction de sexe de recevoir une instruction et de s'épanouir dans sa vie sociale. Le droit à l'éducation est vital pour le développement économique, social et culturel de toutes les sociétés. Ainsi, au regard de ce qui se passe dans la pratique, nous constatons avec beaucoup d'amertume que ce droit est violé en ce qui concerne les jeunes filles qui, la plus part des temps se voient attribuer les tâches ménagères, les travaux champêtres au détriment de leur instruction. Et pire même encore, elles sont expulsées des établissements scolaires dès lors que celle-là présente les moindres signes d'une grossesse. De tels comportements ne permettent pas à l'Etat d'atteindre ses objectifs notamment l'école pour tous qui est un droit réservé à tous et spécialement aux couches sociales défavorisées. La jeune fille déjà moralement atteinte car portant une grossesse précoce est doublement punie lorsqu'on l'expulse encore du cadre scolaire.

### **2.1.2. Sexualité**

Le Dictionnaire Petit Robert (1984) définit le sexe comme une conformation particulière qui distingue l'homme de la femme en leur assignant un rôle déterminé dans la reproduction des gamètes mâles ou femelles et en leur conférant certains caractères distincts.

La sexualité est l'ensemble des comportements relatifs à la satisfaction de l'instinct sexuel ; c'est l'ensemble des caractères physiques qui différencient les sexes, les individus mâles et femelles ; c'est le fait d'être sexué.

Le Dictionnaire Français Larousse la définit comme étant l'ensemble des phénomènes liés au sexe, et que l'on peut observer dans le monde vivant.

Pour P. Méton, la sexualité est le caractère de ce qui exprime, évoque la vie sexuelle humaine.

La sexualité permet de désigner l'ensemble des conditions anatomiques, physiologiques et psychologiques qui caractérisent le sexe masculin et féminin. Elle désigne aussi l'appétit sexuel et l'ensemble des phénomènes émotionnels et comportementaux associés au sexe.

Selon l'OMS, la sexualité humaine englobe aussi bien les rapports sexuels que l'érotisme, l'intimité et le plaisir. Elle est expérimentée et éprouvée au moyen des pensées, des actions, des désirs et des fantasmes. Elle consiste à l'attirance envers les personnes de sexe opposé.

Ainsi, la sexualité ne relève pas seulement de la biologie. Elle englobe l'affectivité, et la vie sentimentale, dont les comportements amoureux font partie. Elle fait intervenir des valeurs culturellement et socialement déterminées, concernant des modèles parmi lesquels chacun a à se situer.

### **2.1.3. Education à la sexualité**

D'après le Vocabulaire de psychologie et de psychiatrie de l'enfant écrit par Lafon (1973, p. 827), l'éducation sexuelle ne signifie pas uniquement l'information de ce qui est génital et de la procréation. Il s'agit de quelque chose de plus vaste qui déborde en incluant l'anatomie, le fonctionnement des organes génitaux et qui est l'essence même de ce qui fait psychologiquement un homme et une femme.

Pour la publication du MINASCOF (1990, p. 25), devenu MINAS Tome I, l'éducation sexuelle est « une information sur l'anatomie et la physiologie des organes génitaux de l'homme et de la femme et sur la meilleure manière de les utiliser sans le risque d'avoir à assumer les conséquences logiques qui en découlent. » De ce fait, l'éducation sexuelle a deux dimensions. (MINASCOF Tome II, (1990, p. 60) :

- Une dimension physiologique et biologique ;
- Une dimension sociale.

Selon Central Board of Finance (1964), l'éducation sexuelle n'est pas un sujet car elle ne peut pas être enseignée. C'est la totalité d'influence qui aide les garçons et les filles à comprendre le rôle que joue le sexe dans la vie et de connaître ses dimensions physiques, spirituelles et morales. Elle doit préparer les garçons et les filles au mariage et à résoudre leurs problèmes personnels. L'éducation sexuelle est une action qui devrait permettre aux jeunes de maîtriser la procréation et de les préparer à la vie sexuelle et familiale.

Pour nous, l'éducation sexuelle est le processus qui consiste à transmettre aux enfants puis aux adolescents des connaissances, des manières d'être, des principes moraux devant régir leur vie sexuelle présente et future. Elle consiste donc à informer les jeunes sur la sexualité et à leur transmettre un certain nombre de valeurs et de recommandations, et à trouver des réponses à toutes leurs interrogations. Elle consiste enfin à un accompagnement de proximité des adolescents dans la phase de transition qui les mène à l'exercice d'une sexualité responsable et qui inclut l'assimilation des changements corporels et psychiques rapides, la maturation de l'identité sexuelle et la découverte de nouveaux modes de rapport avec les

autres. Cet accompagnement passe par l'écoute des besoins spécifiques desdits adolescents, les conseils pratiques pouvant leur permettre de gérer leurs pulsions sexuelles, et des exercices physiques pour évacuer leur stress.

L'éducation sexuelle consiste donc à informer sur la sexualité et à un certain nombre de valeurs et de recommandations. Elle commence à l'enfance et se poursuit dans une certaine mesure tout au long de la vie. Comme toute science, elle a pour objet l'expression et la discussion autour des sentiments amoureux, des pratiques sexuelles, de la santé sexuelle et reproductive, des notions de consentement et de respect mutuel. Elle consiste également à faire comprendre à l'adolescent que l'hétérosexualité est la condition sexuelle normale et la plus habituelle qui consiste en l'attraction envers deux personnes de sexe opposé dès la puberté. Elle vise un objectif : dédramatiser les angoisses des néophytes, ainsi qu'avertir les jeunes des risques liés aux pratiques sexuelles.

Pendant que l'Etat met un point d'honneur sur l'éducation à la sexualité en milieu scolaire, les enjeux liés à son développement restent considérables. Nous pouvons citer entre autres :

- Les comportements sexuels à risque, notamment les rapports sexuels non protégés qui sont aujourd'hui monnaie courante chez les jeunes ;
- Le taux de grossesses et d'avortement chez les jeunes filles qui reste élevé. Un million de jeunes de moins de 15 ans et près de 16 millions de jeunes filles âgées de 15 à 19 ans accouchent chaque année, soit 11% des naissances dans le monde ;
- Une identité sexuelle mal vécue, augmente le risque.

#### **2.1.4. Prévention**

Ce mot provient du verbe prévenir. Parler de sexualité aux adolescents, c'est les prévenir des problèmes sociaux ou psychopédagogiques auxquels ils pourront faire face à travers la mauvaise gestion de leur période de puberté. Ainsi, un éducateur, pour mieux assurer l'éducation sexuelle des adolescents, doit avoir des connaissances solides sur la sexualité humaine, et développer sa capacité d'écoute pour pouvoir les éduquer de façon responsable.

### 2.1.5. Grossesses précoces

Le dictionnaire Hachette encyclopédique (2002) définit la grossesse comme un état d'une femme enceinte. Une grossesse est une période de profonds changements physique et psychologiques. Elle dure neuf mois, de la conception à l'accouchement.

Lorsque la grossesse survient pendant l'adolescence de façon inopinée, on parle de grossesse précoce. Charlotte Le Van (2005) définit la grossesse comme un acte socialement déviant. Elle énumère ainsi cinq types de grossesses que nous rencontrons généralement dans nos pratiques quotidiennes :

- ✓ *La grossesse accidentelle* : contrairement aux précédentes, elle ne met pas en évidence un désir conscient de grossesses ou d'enfants. Elle montre simplement des jeunes filles qui n'ont pas encore pris conscience de leur fécondité et qui pensent que cela ne peut pas leur arriver.
  - ✓ *La grossesse comme rite d'initiation* : c'est une grossesse désirée et attendue. La particularité ici est que seule la grossesse est désirée et non l'enfant. Ici, la grossesse est utilisée comme un moyen de communication pour le couple mettant ainsi l'authenticité des sentiments du père à l'épreuve.
  - ✓ *La grossesse SOS* : elle est considérée comme appel à l'aide, elle est une manière d'attirer l'attention sur elle pour s'en occuper. C'est la recherche d'un rapprochement entre mère et enfant.
  - ✓ *La grossesse insertion* : c'est une grossesse programmée qui permettra à la jeune fille d'acquérir un statut et une reconnaissance sociale et familiale.
  - ✓ *La grossesse identité* Marcelli (2000), par contre dégage trois niveaux d'interprétation de grossesse :
    - La grossesse comme vérification de l'intégrité du corps et des organes de la reproduction ;
    - Le désir d'enfant comme recherche d'un objet de comblement des carences de l'enfance ;
    - La grossesse comme prise de risque, dont l'objectif est de mettre le corps en danger.
- De ces différents types de grossesses, la grossesse accidentelle est celle qui retient le plus notre attention car, elle concerne les adolescentes qui sont notre population cible.

Pour Moreau (2012), la grossesse précoce est une provocation au temps socialement prescrit en matière d'entrée dans la parentalité.

Une grossesse précoce est, selon Blazy et Presme dans le Journal des psychologues (2013 : 32- 40), une grossesse à risque, qui survient à l'adolescence et qui demande un suivi obstétrical permettant de pallier aux difficultés qui peuvent surgir et compliquer l'accueil de l'enfant.

Au regard de toutes ces définitions de la grossesse précoce, nous retenons celle de Menard. Selon l'auteur, c'est l'entrée précipitée d'une adolescente vers les étapes qui mènent un individu à l'exercice du rôle de parent.

Etant donné que le corps de l'adolescent est encore en pleines mutations pour subir les transformations, ce dernier devrait éviter tout comportement à risque pouvant mettre son avenir en danger, raison pour laquelle il est conseillé aux adolescents d'observer l'abstinence pour éviter tout genre de dérives.

#### **2.1.6. Milieu scolaire**

C'est le cadre dans lequel l'on est sensé acquérir l'éducation. Il faut donc un cadre sain et propice à l'apprentissage, à l'abri des bruits. Raison pour laquelle les débits de boisson, les salles de jeux, les boîtes de nuit pour ne citer que ceux-là sont proscrits aux alentours des établissements scolaires pour faciliter la concentration des élèves lors des apprentissages et favoriser de meilleurs résultats.

#### **2.1.7. Rôle de l'école**

L'école est un cadre qui permet à l'enfant non seulement d'acquérir des connaissances mais également lui offre l'occasion de se socialiser et de devenir autonome. Elle est le lieu où il peut s'instruire et compléter son éducation en lui apportant ce que son entourage ne peut lui offrir. L'école offre à l'enfant, puis au jeune adulte l'opportunité de participer à la vie de la collectivité.

L'école, en tant qu'institution sociale est le reflet de la société. Pour cela, elle assure la fonction sociale, éducative, et enseignante.

### **2.2. REVUE DE LA LITTÉRATURE**

La revue de la littérature peut être définie comme l'état de connaissances sur un sujet donné. Elle consiste à examiner les différents écrits des principaux auteurs en rapport avec le thème de recherche. Il s'agit de prendre connaissance des recherches déjà effectuées dans le

domaine où se situe le problème de recherche. Pour ce qui est de ses objectifs, la revue de la littérature, selon Akoulouze (1991: 12), permet :

*D'analyser les différentes démarches théoriques pratiquées dans le domaine de référence de la recherche de façon critique afin de mieux comprendre ou de mieux dégager, avec le plus de précision l'aspect de la théorie qui intéresse le problème.*

La revue de la littérature relative à notre étude est assez abondante. Elle porte non seulement sur les grossesses précoces des adolescentes mais aussi sur la scolarisation de ces dernières.

### **2.2.1. Travaux sur les grossesses précoces**

Ces travaux portent non seulement sur les causes, mais aussi sur les conséquences positives des grossesses survenues à l'adolescence.

#### **2.2.1.1. Causes des grossesses précoces**

##### **2.2.1.1.1. Travaux de Loignon (1996) sur la prévention et le soutien de la grossesse et de la maternité ou la paternité à l'adolescence**

Loignon (1996) s'est évertué dans ses travaux pour savoir l'influence de la culture dans le niveau élevé de fécondité chez les adolescents en Afrique. D'après les résultats de ces travaux, il en ressort que les facteurs culturels tels que l'ethnie, la religion, le niveau d'instruction et le milieu d'habitat sont les déterminants du niveau de fécondité chez les adolescentes. A côté de ces facteurs culturels, il a également souligné les facteurs psychologiques ou psycho-sociaux qui peuvent influencer les comportements contraceptifs chez les adolescentes Camerounaises à changer leur mentalité rétrograde pour pouvoir se libérer des chaînes de l'ignorance. Il est important que l'on traite le problème dont souffrent les jeunes Camerounais. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer :

-La culpabilité, la honte d'accepter et d'assumer sa sexualité au vue et au su des autres pousse les jeunes filles à négliger l'utilisation des méthodes contraceptives ; et pourtant, tout le monde a droit à une vie sexuelle.

-Le gout du risque, l'insouciance et l'immaturation poussent certaines jeunes filles à prendre à la légère l'utilisation des méthodes contraceptives. Certaines d'entre elles même ayant déjà entamé l'utilisation des contraceptifs négligent les rendez-vous qui leur sont donné pour le renouvellement de ceux-ci.

- Le manque d'affirmation de soi, le manque d'assurance et parfois la peur d'être rejeté par son partenaire pousse les adolescentes à ne pas suggérer l'utilisation des méthodes contraceptives adéquates. Elles préfèrent ainsi prendre des risques au lieu de s'affirmer et proposer par exemple l'utilisation du préservatif à son partenaire.
- Le manque d'estime personnelle et de confiance en soi empêchent la jeune fille à dire « non » à une relation sexuelle à risque ;
- L'incapacité de prévoir ou d'anticiper les premières relations sexuelles peut augmenter le risque de grossesse ;
- L'absence de motivation ; la paresse de prendre par exemple une pilule tous les jours ;
- La croyance au destin qui amène les adolescentes à se dire que c'est Dieu qui donne les enfants et que si une grossesse survient, c'est que ça devait arriver.

A côté de ces facteurs culturels, Loignon (1996) parle également des facteurs de nature cognitive susceptible d'influencer l'utilisation des contraceptifs chez les jeunes :

- La pensée magique ou mieux le fait pour l'adolescente de croire qu'une grossesse ne peut la surprendre ;
- Les fausses croyances et le manque de connaissances qui sont des mythes qui maintiennent les jeunes dans l'ignorance concernant les risques de grossesses. Certaines qui pensent par exemples qu'il faut entretenir les rapports sexuels plusieurs fois pour tomber enceinte estimant que cela ne peut pas arriver pour la première fois ;
- La conception que les adolescentes ont de l'amour romantique et l'idéalisation de l'amour les poussent à s'abandonner totalement à leurs prétendants sans toutefois exiger ou avoir recours aux méthodes contraceptives ;
- La persistance de la gent féminine dans la faiblesse et l'effacement qui consiste à « vouloir faire plaisir ». Ainsi, certaines adolescentes ont peur de perdre leurs petits copains et préfèrent leur faire plaisir en se livrant à eux sans protection ;
- La pensée écologique : certains adolescents estiment que les méthodes contraceptives sont des produits chimiques et ont des conséquences négatives sur celles qui en prennent. Elles préfèrent ainsi entretenir des rapports sexuels sans aucune protection estimant que c'est naturel ainsi. Certains jeunes vont même plus loin pour dénigrer l'usage du préservatif en utilisant des expressions telles que « on ne suce pas un bonbon emballé, ou on ne mange pas

*la banane avec la peau* ». Ceux-ci ont parfois recours aux méthodes contraceptives inefficaces et pleines de risques comme le retrait ou le coït interrompu.

Face à ce genre de raisonnement, nous percevons donc l'urgence qui interpelle toute la communauté éducative à aider la jeunesse camerounaise dès la base et de poursuivre ce traitement jusqu'à l'âge adulte.

Cela dit, ces travaux sont limités dans la mesure où ils tiennent compte uniquement du besoin d'éducation dans le sens global du terme pour pouvoir adopter des comportements responsables pouvant les mettre à l'abri de ces grossesses précoces qui brisent leurs rêves pour un avenir meilleur, tout en ignorant les différents abus dont sont victimes ces jeunes.

L'OMS (archives 2011-2013) fait état des principales causes des grossesses précoces en dehors de causes suscitées. Parmi celles-ci, l'on note :

-La pression que subissent les jeunes filles et le harcèlement dont elles sont victimes de la part de certains enseignants, du personnel administratif des établissements et même de certains membres de leurs familles les incitent à se marier et à devenir mères très tôt. Ainsi, dans les pays à faibles et moyens revenus, 30 % des adolescentes se marient avant 18 ans, à l'inverse de celles qui s'engagent dans de longues études, qui sont moins souvent confrontées à une grossesse précoce.

-La violence sexuelle qui touche particulièrement les adolescentes serait également l'une des causes de ces grossesses précoces. Dans certaines situations selon les propos de l'OMS, les jeunes filles ne seraient pas à mesure de refuser les rapports sexuels. Ces archives ont ainsi fait état de plus d'un tiers d'adolescentes qui avouent que leur premier rapport sexuel a eu lieu sous la contrainte.

-L'ignorance sur les méthodes contraceptives, ou comment se les procurer lorsqu'elles sont disponibles. En Amérique Latine, en Europe et en Asie par exemple, 42 à 68% seulement des adolescentes mariées ou vivant en couple utilisent des contraceptifs. En Afrique, ce taux varie entre 4 à 49 %. Qu'en est-il des autres adolescentes ?

-Le défaut ou le manque d'éducation dans de nombreux pays. Selon l'OMS (archives 2011-2013), seulement 36% des jeunes garçons, et 24% des jeunes filles de 15 à 25 ans savent comment prévenir le VIH.

-Le manque de formation des enseignants à la déontologie, la sexualité clandestine des adolescentes, confer rapport de l'OMS (2012).

Au regard des ravages que produisent les mariages précoces et les grossesses avant l'âge de 20 ans, l'OMS (11 juin 2012) propose comme mesure à entreprendre, l'amélioration de l'accès à la contraception et à des soins qualifiés avant la grossesse, pendant et après l'accouchement.

De Landsheere (1984 : 5), traitant des objectifs de l'éducation, affirme : « *Eduquer, c'est conduire, guider vers un but.* » Mais conduire d'une part ne suffit pas, car la destination de l'éducation est toujours positive. On éduque au vrai, au bien, au beau, et non au faux, au mal, au laid. L'éducation nécessite donc une intention positive et des normes sans lesquelles elle disparaît. Selon les suscités, ils pensent que les objectifs de l'éducation doivent être précisés en montrant la liaison entre les buts assignés et les matières choisies, et le genre de comportement à faire acquérir aux élèves. C'est la raison pour laquelle ils disent : « Les matières ne devraient plus être sélectionnées en fonction de leur enchaînement, de leur complémentarités, de leur logique interne, mais plutôt pour le rôle fonctionnel qu'elles sont appelées à jouer dans la conquête du milieu, dans l'intégration sociale. »

Ces deux auteurs pensent que les objectifs de l'éducation ne sauront être qu'intellectuels car, l'éducation vise la formation de l'Homme dans sa globalité. En plus, l'Homme est moins un être de raison que d'affectivité. Les objectifs affectifs revêtant une importance capitale, pourquoi alors ne pas les poursuivre plus systématiquement que par le passé où tant d'éducateurs agissaient comme si le développement affectif devait nécessairement rester dans le flou des influences subtiles et incontrôlées ? D'où la nécessité d'une pédagogie de la maîtrise.

Il ressort de ce qui précède que, l'adolescent doit avoir toutes les informations clés lui permettant de maîtriser le fonctionnement de son corps. Cela exige donc que tous les tabous liés au sexe soient levés afin que les éducateurs assurent avec brio le succès de ces apprentissages, car l'avenir des jeunes en dépend.

Dolto (1989 : 15) considère pourtant l'adolescence comme : « *La période de passage qui sépare l'enfance de l'âge adulte, avec pour centre la puberté* ». C'est dire que la puberté est un pont très délicat que le jeune doit traverser pour atteindre l'âge adulte. Il a besoin d'être canalisé. Il doit bénéficier d'une attention particulière, d'un accompagnement de proximité et d'un suivi permanent lui permettant d'avoir toutes les informations liées aux manifestations

que subit son appareil génital qui devient fonctionnel car, une fausse note en ce moment précis peut gâcher tout son avenir. Dolto déclare à cet effet : « *Comme des pousses qui sortent de terre, l'adolescent a besoin de sortir, d'avoir une relation amoureuse* ».

Elle compare ainsi l'adolescence à une « seconde naissance » et l'adolescent au « complexe du homard », car tout comme le homard, lorsqu'il a perdu sa carapace, le jeune à la période d'adolescence est sans protection, sans défense, abandonnée à lui-même et exposé à tous les dangers. Dolto préconise ainsi le dialogue entre adultes et jeunes pour favoriser l'éducation sexuelle. Elle pense qu'il voudrait mieux parler directement aux adolescents plutôt que de parler d'eux comme c'est souvent le cas.

Les auteurs ayant fait des recherches sur l'éducation sexuelle des adolescents ne sont pas tous unanimes. Certains pensent que l'éducation sexuelle doit s'effectuer uniquement dans le cadre familial à l'instar de Berge ; d'autres tels que Louis François, De La Pradelle, Lehalle et Luma trouvent qu'elle doit s'effectuer dans le cadre scolaire ; d'autres enfin comme Mauco et Akoka, sont pour une collaboration des diverses institutions sociales : la famille, l'école, l'hôpital, et les médias.

#### **2.2.1.2.Travaux de Berge (1977) sur l'éducation sexuelle des adolescents dans cadre familial**

Berge (1977) pense que les parents sont par nature impliqués dans l'éducation sexuelle de leurs progénitures aussi bien à l'enfance qu'à l'adolescence. Il souligne que : « ... sans l'assentiment des parents, l'enfant ne ressent pas le devoir de savoir, s'il acquiert quelques choses, il aura toujours l'impression de les avoir acquises frauduleusement, et il en aura honte...»

D'après l'auteur, le rôle du parent est primordial comme base dans l'éducation des enfants avant que l'information scientifique ne soit donnée à l'école. Malheureusement, dans notre société actuelle, tous les tabous érigés sur la sexualité empêchent le parent de jouer pleinement son rôle d'où les dérives et les déviances auxquels sont confrontés les adolescents de nos jours.

Selon le MINASCOF (1988) devenu MINAS, l'enfant revêt d'une importance pour les parents, raison pour laquelle ces derniers doivent lui transmettre des valeurs éthiques et morales telles que l'instruction, le respect de la personne humaine et des institutions,

l'obéissance, la responsabilité, l'honnêteté, le code moral, le respect de la tradition, l'humilité, la modestie, le courage, le réalisme et la créativité.

Pour Nebout (1974), les parents devront :

- Répondre d'une manière honnête et franche à toutes les questions posées par les enfants. Car ils sont les premiers responsables de l'éducation sexuelle des enfants avant que les enseignants ne la complètent à l'école. Pour y parvenir, le dialogue et la communication entre parents enfants deviennent nécessaires.

- Leur faire une préparation psychologique au sujet de la puberté, c'est-à-dire leur en parler avant tout changement physique et émotionnel. Malheureusement, les parents et surtout la mère est incapable de faire une préparation psychologique à sa jeune fille concernant par exemple la période des menstrues qui les surprend désagréablement. Certaines adolescentes paniquent à cette période précise et ne savent pas comment s'y prendre. C'est ainsi que toute la responsabilité repose sur les pauvres enseignants qui doivent non seulement gérer leur instruction, mais aussi leur éducation.

#### **2.2.1.1.2. Travaux de La Pradelle, Lehalle et Luma (1968) sur l'éducation sexuelle des adolescents dans le cadre scolaire**

Louis François (1968) pense que c'est parce que les parents éludent cette responsabilité majeure qui les incombe que l'école se la voit imposée. D'après l'auteur, l'école assure l'instruction des enfants c'est-à-dire qu'elle travaille pour les libérer de toutes les ignorances. En tant que telle, elle ne saurait négliger la plus nocive de toutes les ignorances : le manque d'éducation sexuelle car la sexualité englobe tout l'être.

Dans notre société actuelle, le constat est alarmant car l'école n'assume plus pleinement son rôle dans l'éducation des jeunes, tout comme la famille.

La circulaire 2003 sur l'Education Nationale qui légitime l'intervention des animateurs jeunesse sur l'éducation à la vie affective et sexuelle à l'école est contesté par ceux-là même qui sont sensé être des repères, des éclaireurs en matière d'éducation. Cette circulaire fait ainsi de l'Education à la vie affective et sexuelle « la composante essentielle de la construction de la personne ». Malheureusement, les obstacles à l'application de cette circulaire sont aussi bien internes qu'externes en milieu scolaire. C'est ainsi que Lebas, (2011) conseillère conjugale et familial a publié un article sur l'éducation à la vie affective et sexuelle à l'école intitulé « Que sais-je ? » Dans le site Mouvement français pour le planning

familial. Dans ce dernier, elle fait ainsi le récit des difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions sur le terrain, notamment l'opposition farouche d'un chef d'établissement à entendre parler de sexualité aux élèves :

*C'est vous qui venez apprendre le sexe à mes élèves ? » « Vous pensez qu'ils ont encore quoi à apprendre ?*

On a même parfois comme l'impression qu'ils sont complices des pratiques sexuelles des élèves en milieu scolaire pour ne pas dire qu'ils sont eux-mêmes à l'origine de ces dernières. C'est curieux de constater le silence coupable qu'un chef d'établissement, un éducateur peut garder, et pire encore de constater la réponse qu'il donne à son collègue pair éducateur, voir même un conseiller qui vient faire son travail : *« les élèves s'embrassent toujours autant dans la cour. »* dit-il à la conseillère comme si de tels comportements étaient à encourager en milieu scolaire.

Les éducatrices, en tant que maillon essentiel dans l'éducation des jeunes doivent au regard de ce qui précède donner une éducation solide et de qualité aux apprenants quel que soit le milieu éducatif dans lequel l'apprenant se trouve. Les tenants de l'éducation, quel que soit le milieu éducatif dans lequel l'on se trouve doivent utiliser un jargon qui pourra faire passer le message éducatif au détriment de tous les tabous liés au sexe. De même, ils doivent soutenir les adolescentes déjà enceintes pour les aider à reprendre courage et de renouer avec l'école après une grossesse précoce.

Au lieu de regarder le côté positif de la chose, et accepter le moindre mal qui est la grossesse, l'on se rend compte à l'évidence que la jeune fille est toujours victime de discrimination, de maltraitance, d'injustice lorsqu'il s'agit de sa scolarisation. Elle est abandonnée dès qu'elle est enceinte par ceux qui sont censés lui apporter le soutien psychologique dont elle a besoin pour surmonter sa période de grossesse et comprendre que c'est pas une fatalité, mais une partie remise. Comment expliquer une telle dureté de cœur de la part de ceux qui sont censés compatir et manifester l'affection et même une certaine humanité à ces adolescentes fragilisées et en quête de repères. Et pourtant l'adolescente a aussi besoin d'instruction au même titre que le jeune garçon. Quel péché commet-elle réellement en donnant la vie pour mériter une telle sanction ?

Il est donc urgent pour le MINSEC de modifier ou de préciser certaines dispositions de cette circulaire n° C 10/ A/562/MINDUC/ESG/DETP/ DEPM/DEP/ du 19/01/1980, mettant les filles enceintes en congé de maternité.

L'éducation sexuelle pour être efficace devra commencer dès la base et se poursuivre à tous les stades de développement de l'enfant. Malheureusement, nous avons comme l'impression que les enseignants sont eux aussi réfractaires quand il s'agit de parler de sexualité aux élèves. Ainsi, pour parler des parties du corps humain à l'école maternelle et primaire par exemple, les enseignants se limitent à dire aux tous petits que le corps humains a trois parties qui sont la tête, le tronc et les quatre membres. La question que l'on se pose est celle de savoir ; qui d'autre se chargera de leur apprendre les autres parties de leur corps en l'occurrence les parties intimes ?

Lehalle, ( 1985) pense que les parents ne sont pas forcément les mieux placés pour l'information des adolescents sur les questions sexuelles et cela d'autant plus si cette éducation ne s'est pas faite dès l'enfance. Selon l'auteur (1985 :139) :

*La communication parents enfants n'est pas toujours facile au moment de l'adolescence. D'autres parts, les parents ne sont toujours pas bien éduqués et leur propre sexualité n'est pas épanouie...*

Il en ressort ainsi de ce qui précède que le parent comme l'enseignant, doit lui-même être un modèle et avoir une vie sexuelle épanouie et bien soignée avant de prétendre ranger celle de ses enfants ou de ses élèves car, on ne saurait donner à autrui ce que l'on n'a pas soi-même.

Selon Central Board of Finance (1964), l'école doit :

- Répondre à toutes les questions d'ordre sexuel posées par les élèves ;
- Donner les informations sexuelles nécessaires ;
- Relater toutes les connaissances physiques nécessaires sur le sexe dans le contexte du mariage et de la vie familiale de la société modèle ;
- Aider les parents à mieux éduquer les enfants qui sont eux aussi les futurs parents ;
- Permettre l'imagination et la créativité.

Luma (1987) va dans le même sens car il pense qu'en matière d'éducation sexuelle, l'école doit dispenser des informations et des directives complètes, rigoureuses et authentiques , en vue de préserver nos progénitures d'informations malsaines et déformées , divulguées par des individus douteux et malicieux.

Ainsi, il y a lieu de percevoir le problème de fond qui se pose. Certains parents sont incapables de répondre lorsque par exemple l'enfant demande à savoir comment on appelle telle ou telle autre partie de son corps surtout lorsqu'il s'agit de ses parties intimes. D'autres, pour éviter le silence coupable donnent un nom qui n'a rien à voir avec la réalité. Alors, si le parent feint de parler de la sexualité à sa progéniture, qui d'autre pourra vraiment le faire à sa place ?

### **2.2.1.1.3. Travaux de Mauco (1975) et Akoka (1977) sur la collaboration des diverses institutions sociales pour une meilleure éducation sexuelle des adolescents**

Mauco (1975) parlant de l'éducation sexuelle des adolescents pense que l'on ne devrait pas réduire la sexualité à une information physiologique. Car, selon l'auteur c'est ramener l'amour humain à une fonction animale. En le faisant, cela constituerait une façon d'ignorer que c'est par la maturation et la maîtrise de son énergie libidinale que l'on accède à la culture. Ce serait oublier que c'est par la sexualité que l'homme projette sa manière d'être à l'égard d'autrui.

Ainsi, selon l'auteur, il appartient donc aux éducateurs, et particulièrement à l'école d'apporter aux jeunes une éducation prenant en compte cet aspect fondamental de la vie. Cela dit, tous les acteurs de la communauté éducative doivent travailler en étroite synergie pour apporter une éducation de qualité visant l'épanouissement de cette jeunesse en quête de repères.

Akoka (1977) pense que l'éducation sexuelle ne saurait se séparer de l'éducation générale de l'individu. Elle devrait d'après lui commencer au sein de la famille, se poursuivre à l'école et si possible dans les médias. Ainsi selon lui, les parents pour mieux jouer leur rôle en tant que premiers maîtres en éducation sexuelle doivent d'abord s'instruire et prendre conscience de leur responsabilité.

Cette éducation d'après l'auteur doit être véridique et ne doit pas heurter les convictions morales et religieuses. Le contenu de son programme doit varier en fonction du stade de développement sexuel et du niveau de compréhension des individus concernés. Au stade de l'adolescence par exemple, l'éducation sexuelle devra comporter plus de précision sur l'hétérosexualité pour canaliser les jeunes à être à l'abri de certaines déviances.

#### **2.2.1.1.4. Travaux de Berrewaerts et Noirhomme-Renard (2006) sur les grossesses à l'adolescence : Quels sont les facteurs explicatifs identifiés dans la littérature ?**

Le Van (1995) et Arai (2003) cités par Berrewaerts et Noirhomme (2006) pensent que les grossesses précoces survenues à l'adolescence et dues aux conditions socio-économiques défavorables sont une stratégie d'adaptation. Ils expliquent que les adolescentes issues des familles démunies conçoivent pour échapper à une scolarité peu valorisante et à un milieu familial ou institutionnel perturbé. C'est donc un projet viable pour elles d'avoir une fonction sociale, de réussir, de se valoriser, de bénéficier d'un soutien familial et social accru et des prestations d'ordre social. Il en est de même, pour échapper au chômage, à l'échec, à la pauvreté. Pour les adolescentes de classe ouvrière, la maternité précoce représente alors une option de vie rationnelle et constructive, une véritable vocation alternative.

De même, Corcoran et Al. (2000) cités par Berrewaerts et Noirhomme (2006) estiment que le manque d'accès aux soins de santé et aux méthodes contraceptives rend les jeunes filles issues des milieux socio-économiques plus bas vulnérables aux grossesses précoces.

Quant à Marcelli, (2000) cité dans Faucher et Al. (2002), les facteurs psychologiques et psycho-sociaux influencent également la survenue d'une grossesse chez les adolescentes. Il propose trois niveaux d'interprétation de l'influence des facteurs psychologiques dans la survenue d'une grossesse à l'adolescence :

-Le premier voit dans la grossesse le besoin de vérifier l'intégrité corporelle des organes de reproduction ;

-Le second niveau indique que la grossesse est une recherche d'un «objet» de comblement des carences de l'enfance ; ce genre de grossesse est souvent intentionnel chez l'adolescente. Il y a un rapport entre les expériences douloureuses de l'enfance et la grossesse. Tel est par exemple le cas des abus émotionnels, physiques, ou sexuels que subissent certaines adolescentes, l'exposition à la violence domestique, ou à un membre de la famille consommateur de drogue, malade mental ou criminel, ou encore le fait d'avoir des parents séparés ;

D'après Jewell et Al. (2000) cités par Berrewaerts et Noirhomme (2006), la relation sexuelle et ce que ressent la jeune femme envers son partenaire influencent l'utilisation d'une méthode contraceptive. Contrairement à Loignon, ils observent que l'attachement émotionnel

cité par certaines jeunes femmes expliquerait le défaut d'utilisation des contraceptifs et serait à l'origine de leur comportement de prise de risque surtout lorsque la relation est de longue durée. Elles estiment ainsi que la confiance mutuelle entre les conjoints est mieux indiquée et que l'utilisation des contraceptifs pour une telle relation serait synonyme de manque de confiance. Elles ignorent ainsi les autres risques auxquels elles sont exposées.

Selon une étude menée par Corona et Tidwell (1999), il y ressort que l'enseignement de la sexualité est souvent déficient en milieu scolaire parce que n'ayant qu'une nature informative. Cette étude révèle également que les mères adolescentes ayant de faibles performances scolaires sont celles qui avaient déjà un rendement scolaire irrégulier avant même qu'elles ne soient enceintes et qui n'avaient pas de projet concret au niveau académique. Coté (1996) va un peu plus loin dans le même sens en affirmant que ces mères adolescentes sont des décrocheuses.

De nos jours, les grossesses et la maternité à l'adolescence sont souvent décrites comme problématiques et pathologiques. Patrick A. (2006) Pédiatre français, spécialiste de la santé des Adolescents le démontre à suffisance. Il déclare :

*Quand survient une grossesse chez une adolescente, l'entourage familial, scolaire et institutionnel reçoit simultanément trois mauvaises nouvelles ; la première est due au fait qu'elle ait une vie sexuelle ; la deuxième est qu'elle est enceinte ; la troisième si jamais elle l'avait cherché est due au fait qu'elle n'a pas su gérer son devoir contraceptif. Ainsi donc, l'adolescente, malgré son état de grossesse est jugée coupable d'avoir fait une bêtise, de s'être exposé, de n'avoir pas pu résister à la pression ou à l'envie d'aller jusqu'au bout.*

A côté de cela, les études de Lawlor et Shaw(2002) montrent que la parentalité précoce a des conséquences négatives.

Cependant, les travaux de Cournoyer (1995) démontrent que les grossesses survenues à l'adolescence sont de moins en moins présentées comme entraînant inévitablement des conséquences négatives, surtout si l'adolescente enceinte est soutenue moralement, financièrement, et matériellement non seulement par le géniteur de la grossesse, mais aussi sa propre famille et toute personne charitable pouvant bien le faire . C'est ainsi que plusieurs adolescents et adolescentes parviennent à surmonter progressivement cette période délicate et à accepter leur nouveau rôle de parents.

Après avoir examiné les causes, nous allons nous intéresser sur les conséquences positives de ce phénomène pour mieux comprendre la récurrence de la survenue des grossesses précoces en milieu scolaire.

### **2.2.1.2. Travaux sur les conséquences positives des grossesses précoces de Faucher et Al (2002) ; Berrewarts et Noirhomme (2006)**

Flanagan et Kokotailo (1999), cités par Faucher et Al (2002) parlent des conséquences positives et bénéfiques de la maternité précoce. Selon ces auteurs, la survenue d'une grossesse précoce peut amener une adolescente toxicomane à se détacher de la toxicomanie lorsque celle-ci est nocive pour le bébé à venir. Dans la même optique, Corcoran et Al (2000) cités par Berrewarts et Noirhomme (2006) relèvent que les adolescents qui sont déjà parents ou en voie de le devenir consomment moins d'alcool que ceux qui ne le sont pas parce qu'ils connaissent mieux les conséquences de la consommation de l'alcool pour leur enfant. De même, le poids de la responsabilité de parent ou futur parent constitue aussi un facteur de la diminution de la consommation de l'alcool chez ces adolescents.

Bailey et Al. (2001) cité par Berrewaerts et Noihomme (2006) quant à eux citent l'augmentation de l'estime de soi comme conséquence positive d'une grossesse précoce. Ainsi, dans leur étude menée sur le devenir d'adolescentes enceintes après un an, ils ont observé une importante augmentation de l'estime de soi chez les jeunes mères. Cependant, les adolescentes sous scolarisés et démunis sont celles qui ne bénéficient pas du soutien de leur famille après une maternité. Elles éprouvent ainsi des difficultés pour s'adapter à leur nouvelle situation de parent.

Au regard de ce qui précède, il convient de dire que toute la Communauté éducative doit se mobiliser pour donner une éducation sexuelle de qualité aux adolescentes pour leur permettre de limiter les grossesses précoces en milieu scolaire. Cependant, la survenue d'une grossesse à l'adolescente ne devrait plus être perçue comme un drame encore moins une fatalité car, elle ne réduit en rien le quotient intellectuel de l'adolescente. Au contraire, elle l'aide plutôt à grandir en maturité et à prendre conscience d'où la nécessité d'un bon suivi pendant et après la grossesse.

Après cette étape sur la recension des écrits en rapport avec le thème, qu'en est-il des théories explicatives du sujet ?

### **2.2.2. Travaux sur la scolarisation des adolescentes de Floro et wolf (1990), Tchombe (2006)**

Floro et wolf (1990) pensent que la scolarisation des adolescentes a des avantages économiques et sociaux dans ce sens où elle contribue à la réduction de la fécondité et à la moralité maternelle et infantile, à l'amélioration de la santé et du bien-être familial, à l'accroissement de la productivité agricole et des revenus, et à l'augmentation de la productivité générale des femmes et de l'économie dans son ensemble. Ainsi, l'instruction de la jeune fille permet en même temps son insertion dans le domaine socioprofessionnel.

Tchombe (2006) demande que l'éducation de la jeune fille soit focalisée sur les facultés mentales afin de l'aider à devenir un instrument pour la paix et la solidarité. La jeune fille en tant que future mère deviendra ainsi un directeur moral, un modèle pour sa famille, son voisinage et même la société dans laquelle elle vit. L'accès de la jeune fille à l'éducation constitue ainsi un outil valable pour faire avancer le processus de perception de soi.

Cependant, les études citées ci-dessus ont des insuffisances dans la mesure qu'elles ne tiennent pas compte des difficultés liées aux conditions d'accès de la jeune fille à l'éducation, malgré les efforts consentis par l'Etat dans le domaine. Ainsi, les obstacles à l'instruction de la fille sont de plusieurs ordres.

Tchombe évoque entre autres les facteurs culturels comme obstacles à la scolarisation de la jeune fille. Dans certaines cultures traditionnelles et contemporaines, la jeune fille ou la femme est dévalorisée voire même chosifiée. Elle est perçue comme cet être de sexe faible réputé pour exécuter les tâches ménagères. De nos jours, certains utilisent des expressions comme « rentre dans tes casseroles » pour signifier que le rôle premier de la femme se limite à la cuisine, aux travaux ménagers. Cette idée est soutenue par Pilon et Yaro (2001), cité par Kaboré et Lairez. Il convient donc de dire que les jeunes filles sont aussi dotées des capacités intellectuelles que les garçons. Ainsi, selon ces auteurs, l'accès inéquitable des jeunes filles à l'éducation est abordé sous plusieurs aspects :

- L'accès à l'école en terme de fréquentation ;
- L'itinéraire Scolaire c'est-à-dire le type d'établissement fréquenté ; primaire ou public ;
- Les filières d'enseignement choisies c'est-à-dire la technique ou le général ;

- La performance scolaire : redoublement, échec ou réussite scolaire et aux examens ;
- La poursuite de la scolarité sans abandon ni décrochage scolaire.

Dans le même ordre d'idées, Kengne (2006) partage le même avis lorsqu'il qualifie la scolarisation des filles de contrariée, différenciée et déséquilibrée en faveur des garçons. L'auteur distingue ainsi deux grands groupes de facteurs liés d'une part à la demande d'éducation et d'autre part, à l'offre d'éducation.

Concernant la demande d'éducation, l'auteur demande la prise en compte des facteurs socioéconomiques et culturels qui ont une influence sur les comportements, les choix des parents et des élèves. Pour ce qui est de l'offre à l'éducation, l'auteur ajoute entre autres les facteurs politiques et institutionnels.

Tous ces facteurs suscités agissent sur la demande d'éducation exprimée au niveau de la famille et de la communauté, et ont une certaine influence sur l'accès à l'école, le maintien dans le système et la réussite des filles dans le système scolaire.

Cammish et Brock (1994) mentionnent les frais d'inscription des écoles secondaires qui sont trop élevés. Ainsi, compte tenu des moyens limités, certaines familles pauvres préfèrent envoyer le garçon à l'école que la fille, estimant que la fille pourra aller en mariage ou alors tomber enceinte et tout ce que l'on aurait investi sur elle sera peine perdue. Le niveau socioéconomique de la famille et plus particulièrement le coût de l'éducation constitue ainsi un frein pour la scolarisation des filles des communautés et des ménages démunis.

Ces travaux sont limités du fait qu'ils ne tiennent pas compte de la motivation intrinsèque de l'apprenant sans laquelle, aucune réussite n'est possible. Ils se focalisent juste sur les freins à l'éducation.

Matchinda (2008) souligne le fait que les filles ont besoin d'une motivation intrinsèque personnelle pour réussir dans leur étude. La prise de conscience est nécessaire chez les filles. Malheureusement, certaines filles semblent négliger cet état de chose car elles désistent à la moindre difficulté et sont foncièrement pessimistes. Certaines, cherchant un prétexte pour abandonner l'école portent les grossesses précoces qui mettent aussitôt un terme à leurs études.

Matchinda (2008) concentre ses travaux sur les inégalités d'accès à l'éducation dont sont victimes les jeunes filles. L'auteur par ses travaux cherche à valoriser la jeune fille et à

lui redonner sa dignité tant bafouée, à lui redonner son statut juridique en tant qu'être humain au même degré que le garçon. La pensée de cet auteur va en droite ligne avec le quatrième objectif du développement durable (ODD) notamment, l'école pour tous (EPT). Dans la même optique, Matchinda ne manque pas de mettre à nu les violences sexuelles et le harcèlement dont sont victimes les jeunes filles en milieu scolaire, de même qu'il réprime l'idée péjorative dont certains manuels scolaires et certains médias brandissent concernant cette dernière diminuant ainsi sa côte de popularité dans la société ou alors l'augmentant mais plutôt de façon négative. Tout ce qui précède contribue au découragement de la jeune fille dans le domaine de l'éducation et l'amène à désertir l'école.

Au regard de tout ce qui précède, l'UNESCO (1993), propose un accompagnement, un soutien à la jeune fille en situation de grossesse pour lui permettre de poursuivre ses études malgré son handicap.

❖ **Travaux sur la conciliation de la maternité et des études à l'adolescence : des services scolaires adaptés de Belanger (2000)**

Selon Belanger (2000), la scolarisation de la jeune fille est difficile après la survenue d'une grossesse à cause des regards et du jugement de ses pairs, de la famille et même de ses éducateurs qui sont pourtant sensés la soutenir pour lui permettre de surmonter cette période délicate. Ils sont sensés lui accorder tout le soutien psychologique dont elle a besoin pour lui permettre de se remettre et de s'adapter à sa nouvelle situation de parent. Malheureusement, c'est plutôt le contraire qui se produit. L'entourage remet plutôt les capacités intellectuelles de la jeune fille en cause après la survenue d'une grossesse comme si la grossesse affectait ou influençait sur les facultés intellectuelles. Ces agissements seraient donc responsables des fugues scolaires des adolescentes après une maternité. Certaines se retrouvent dans l'obligation de changer d'établissement scolaire pour pouvoir être à l'abri de ces regards qui les dévisagent. D'autres par contre font recours aux avortements pour éviter ces préjugés et échapper en même temps à ces regards.

Ces Travaux nous aident dans notre étude à soutenir l'idée selon laquelle les adolescentes en état de grossesses éprouvent des difficultés de scolarisation.

## 2.3. THEORIES EXPLICATIVES DU SUJET

### 2.3.1. Théorie maturationniste de Gesell (1880)

Le Maturationnisme est une théorie qui considère la maturation comme un facteur de développement prépondérant. Gesell (1880), psychologue Américain considère la croissance organique comme facteur du développement psychologique. Dans cette approche psychologique, Gesell considère les facteurs endogènes comme étant responsables du développement humain. Selon l'auteur, tout est déterminé et programmé dès la conception et suit juste son cours normal.

Le maturationnisme prend en compte les facteurs génétiques et l'influence des facteurs environnementaux sur le développement humain. Il considère le développement physique comme étant responsable de la maturation et de l'actualisation du potentiel génétique. Grâce à la méthode par observation, Gesell distingue 24 stades évolutifs, étapes ou niveaux d'âges :

- 12 premiers stades entre 0 et 5 ans ;
- 6 seconds stades de 5 à 10 ans ;
- et 6 derniers stades de 10 ans 16 ans.

Le nombre de stades varie avec l'âge chronologique. Le temps du développement n'a pas la même signification en fonction des tranches d'âges considérées. Ainsi, les normes données par l'auteur sont uniquement les points de repère permettant de situer un enfant d'un âge à un autre, tout en pointant le cas échéant l'existence d'une déviation au niveau de la croissance (l'avance ou le retard). Ces différents stades contiennent l'idée de mouvement successif qui présente des niveaux de maturation différents.

Le développement étant un processus continu dès la conception, il suit une évolution ordonnée et c'est l'ordre de cette évolution qui est important. Gesell définit ainsi différentes fonctions ou sphères du comportement à savoir :

- Les comportements moteurs tels que la posture, la locomotion, l'appréhension, les ensembles posturaux permettant à l'enfant de tenir droit en maintenant son cou, sa colonne verticale droite et à mouvoir et d'appréhender certaines situations.

- Les comportements d'adaptation, c'est-à-dire la capacité à percevoir des éléments significatifs dans une situation et à se servir de l'expérience présente ou passée pour pouvoir s'adapter à de nouvelles situations.

- Les comportements verbaux, c'est-à-dire toute forme de communication et compréhension des gestes, sons et paroles ;

- Les comportements personnels et sociaux, c'est-à-dire les réactions personnelles à d'autres personnes et à la culture sociale.

Ainsi, Gesell s'appuie essentiellement sur les facteurs internes pour expliquer le développement de l'enfant car selon lui, le milieu interne ne détermine pas la progression de l'enfant. Ici, le développement psychologique de l'enfant est fonction du développement du système nerveux, à son évolution et son niveau de saturation. De même le développement de la structure du système nerveux détermine le développement de la structure du comportement et l'apprentissage peut accélérer l'acquisition de ces différentes étapes. Le retard observé dans certains développements n'est pas dramatique dans ce sens où l'exercice du comportement sera rétabli.

La théorie maturationniste de Gesell est importante pour notre travail de recherche car, elle nous aide à comprendre que, l'être humain pour se développer évolue d'un stade à un autre. Ces étapes du développement humain dont la puberté en fait partie sont hiérarchisées. La puberté peut donc justifier le désir de sexualité que les adolescentes peuvent éprouver à un moment donné et par conséquent les grossesses qui peuvent en découler. Cela dit, les grossesses chez les adolescentes constituent un phénomène naturel, d'où la nécessité d'un encadrement de proximité et une éducation sexuelle de qualité à cette période très précise, pour éviter tout dérapage.

### **2.3.2. Théorie freudienne de la libido (1962)**

Il convient tout d'abord de rappeler que Freud a abordé la sexualité sous deux aspects : l'aspect libidinal et l'aspect génital. La pulsion sexuelle encore appelée « libido » se manifeste d'après lui dès la naissance. Ainsi, Freud distingue trois stades de développement sexuel chez l'individu :

- Le stade buccal où l'enfant prend plaisir à mettre les choses dans la bouche, par exemple lorsqu'il s'alimente par le lait maternel. D'autres prennent plaisir à sucer leurs doigts.

- Le stade anal. Ici l'enfant apprend à marcher et se détache peu à peu de ses parents. Il prend plaisir lorsqu'il touche par exemple ses parties génitales ou lorsqu'il va à la selle.

- Le stade phallique caractérisé par le complexe d'Oedipe. Ici, l'enfant se comporte comme un rival à son parent de même sexe. Ces différents stades de développement ne sont pas facultatifs, ils sont échelonnés et visent l'épanouissement et la maturité de la féminité chez la jeune fille et la masculinité chez le jeune garçon, avec toutes les possibilités d'oblativité et d'hétéro- sexualité qui en découlent.

Freud(1977), dans les trois essais de la théorie de la sexualité donne une explication aux besoins sexuels de l'Homme et de l'animal. Selon les propos de l'auteur, il en ressort que pour expliquer les besoins sexuels de l'homme et de l'animal, on se sert en biologie de l'hypothèse qu'il existe une « *pulsion sexuelle* » ; de même que pour expliquer la faim, on suppose la « pulsion de nutrition ». Etant donné qu'il n'ya aucun mot pour exprimer la faim du besoin sexuel, les scientifiques utilisent donc l'expression libido pour la designer. L'opinion populaire se forme certaines idées arrêtées sur la nature et les caractères de la pulsion sexuelle. Ainsi, il convient de rappeler que cette pulsion manque à l'enfance et se constitue au moment de la puberté, et en rapport étroit avec les processus qui mènent à la maturité. Cette pulsion se manifeste sous forme d'une attraction irrésistible exercée par l'un des sexes sur le sexe opposé, et que son but serait l'union sexuelle ou du moins un ensemble d'actes qui tendent vers ce but.

Cette pulsion sexuelle évolue, régresse à la période de latence pour enfin s'épanouir à la puberté, dont les transformations évoluent de la vie sexuelle infantile à sa forme définitive et normale.

Par conséquent, chaque stade de développement de l'enfant, puis de l'adolescent correspond à une phase de développement sexuel. Ainsi, l'instinct s'épanouit en même temps que se forme le jugement, la conscience morale et le sens social. Freud (1962) dit à ce propos :

*Aucune dissociation ne doit exister entre croissance sexuelle et croissance générale. Car chacune des étapes de la sexualité laisse sa trace ineffaçable dans la personnalité et dans la génitalité normale.*

Cela dit, l'on ne saurait séparer éducation à la sexualité et éducation générale de l'enfant, puis de l'adolescent. Les deux vont de pair et surtout que la sexualité englobe tout l'être.

Selon Freud (1908) dans son ouvrage intitulé « La vie sexuelle », le matériel sur lequel s'appuie cette thèse provient de plusieurs sources :

- de l'observation directe de ce que les enfants disent et font ;
- de ce que communiquent les névrosés adultes en rapportant au cours d'un traitement psychanalytique les souvenirs conscients qu'ils gardent de leur enfance ;
- des déductions des constructions et des souvenirs inconscients traduits dans le conscient tels qu'on les obtient à partir de la psychanalyse des névrosés.

Ainsi donc, si la première des trois sources n'est pas suffisante pour former une pleine confiance de notre sujet, c'est en raison du comportement des adultes à l'égard de la vie psychanalytique sexuelle des enfants.

Cette théorie de Freud sur la libido est importante pour notre travail dans ce sens où elle nous permet de trouver une explication au comportement sexuel des jeunes adolescents.

#### **2.4. FORMULATION DE L'HYPOTHESE DE TRAVAIL**

L'établissement de l'hypothèse de travail est l'une des phases les plus importantes de la recherche. C'est la phase innovatrice dans laquelle le chercheur imagine la ou les relations qui pourraient exister entre les faits.

Rongere (1979: 23) définit l'hypothèse comme étant la proposition de réponse aux questions que l'on se pose à propos de l'objet de la recherche, formulée en des termes tels que l'observation et l'analyse puissent fournir une réponse.

Selon Grawitz (2004, 209), l'hypothèse peut être considérée comme une explication provisoire de la nature des relations entre deux ou plusieurs phénomènes. Ainsi, dans le cadre de ce mémoire, le constat selon lequel le phénomène des grossesses précoces et indésirées devient grandissant en milieu scolaire pourrait nous amener à formuler l'hypothèse de travail suivante : *La qualité d'éducation à la sexualité favorise la lutte contre les grossesses précoces et indésirées en milieu scolaire.*

Qu'en est-il des catégories, sous-catégories et indices relatives à cette hypothèse ?

## 2.5. LES CATEGORIES ET SOUS-CATEGORIES DE L'ETUDE

Dans ce travail de recherche, nous distinguons deux catégories qui sont les suivantes :

### ❖ Catégorie 1

Dans le cadre de cette étude, il s'agit de l'**éducation à la sexualité** qui a été opérationnalisée en deux sous-catégories : l'éducation à travers l'organisation des campagnes de sensibilisation qui peuvent être hebdomadaires, mensuelles ou trimestrielles, et l'éducation à travers l'organisation des causeries éducatives avec les élèves d'une part et les éducateurs d'autre part.

### ❖ Catégorie 2

Dans notre étude, la catégorie 2 est intitulée ainsi qu'il suit **lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire**. Ces grossesses précoces et indésirées constituent en quelque sorte un handicap à la scolarisation de la jeune fille. Cette catégorie a été opérationnalisée en deux sous-catégories à savoir : Les méthodes préventives de lutte contre les grossesses précoces et les méthodes curatives. Ainsi, nous examinerons l'éducation à l'abstinence, à l'utilisation des préservatifs, du stérilet, de la pilule, du norplan comme méthodes préventives, et le soutien psychologique des adolescentes enceintes par leurs pairs, par les enseignants, par les CO et par l'administration scolaire comme méthodes curatives après la survenue d'une grossesse.

Après cette étape, la suite du travail consiste à l'élaboration du tableau récapitulatif contenant la question de recherche, l'hypothèse de travail, des sous-catégories et des indices.

## CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE DE L'ETUDE

La méthode selon le Thanhkhai (1981:167) est : « *L'ensemble des démarches que suit l'esprit pour atteindre et démontrer une vérité ou ce que l'on croit être telle.* »

La méthodologie peut être considérée comme la partie qui décrit de manière logique et précise la démarche utilisée dans une recherche pour aboutir à des résultats fiables. Fox et Jennings (2014) pensent qu'elle doit fournir assez d'informations, afin d'évaluer les résultats de la recherche.

Dans ce chapitre, il est question pour nous de déterminer la méthodologie qui nous a permis d'examiner l'influence de l'éducation à la sexualité sur les grossesses précoces en milieu scolaire. Il s'agira de la détermination du type de recherche, de la description du site de l'étude, de la présentation de la population de l'étude, de la technique de l'échantillonnage, des instruments de la collecte des données et des techniques d'analyse des données.

### 3.1. TYPE DE RECHERCHE

L'étude sur l'éducation à la sexualité et la lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire est envisagée dans une approche qualitative. Cette approche permet de décrire et d'expliquer de façon approfondie le sujet étudié. Nous voulons appréhender la situation des filles en état de grossesse et les causes de ces grossesses précoces en milieu scolaire. Ces élèves rencontrent d'énormes difficultés pour poursuivre leurs études à cause des congés de maternité prématurés qui leur sont infligés dans leurs établissements scolaires sans oublier les railleries dont elles sont victimes de la part de certains encadreurs y compris leurs camarades. Tout ceci facilite le décrochage et l'échec scolaire, brisant ainsi le rêve pour un avenir meilleur.

Ainsi, il est nécessaire d'envisager des mesures sécurisant les adolescentes en état de grossesse et favorisant leur scolarisation. Dans notre démarche méthodologique, il convient tout de même de présenter le site de l'étude.

### 3.2. PRESENTATION DU SITE DE L'ETUDE

Il s'agira ici non seulement de présenter le site de l'étude mais aussi de justifier le choix de ce site.

### **3.2.1. Site de l'étude**

Le site de l'étude est défini comme l'espace et le lieu où l'étude doit se dérouler. Le nôtre est le lycée de Nkolndongo qui est un établissement d'enseignement secondaire public. Il se trouve dans la région du centre, département du Mfoundi, arrondissement de Yaoundé IV. Il est situé à côté du marché de Mvog Ada, entre le carrefour cornier et le SEDUC. Il est limité par les quartiers Emombo deuxième, Mvog Mbi, Mvog Ada, et Anguissa. Deux entrées donnent accès à cet Etablissement à savoir l'entrée des enseignants et celle des élèves.

Cet établissement a vu le jour en deux temps : d'abord l'ouverture du second cycle qui occupait dans un premier temps l'actuel site du lycée d'Anguissa en 1991. Après avoir fonctionné uniquement avec le second cycle pendant 18 ans, le premier cycle a vu le jour en 2009 quand l'établissement a rejoint son site actuel. Depuis sa création, il fonctionne sous régime d'externat et est dirigé actuellement par le Proviseur Mme Dimodi Edjenguele Odette épouse Nguingnang. Il offre trois séries d'enseignement à savoir l'Allemand, l'espagnol et les séries scientifiques. Le lycée de Nkolndongo est bien organisé et divisé en plusieurs structures administratives, constituées d'un provisorat, d'un censorat à raison de deux censeurs au moins par niveau d'étude et par série, qui veillent de près à l'exécution de tous les programmes d'activités, d'une surveillance à raison de deux surveillants par séries pour ce qui est du secondaire ou alors du niveau d'étude, et qui veillent de près à la discipline des élèves ; d'une équipe du service de l'orientation scolaire constituée de quatre Conseillers d'orientation chargés du conseil, de l'information et de l'orientation des élèves. Il y a également une intendance, un service comptable, un secrétariat avec deux secrétaires, une infirmerie, un service de la scolarité et de l'APE, un service des activités post et péri scolaire, un service de l'informatique, un service des sports, une bibliothèque fournie, une salle des professeurs, plusieurs salles de classes, des toilettes pour enseignants et pour élèves (garçons d'une part et filles d'autres part), un point d'eau, une cantine scolaire, un service de gardiennage.

Il convient tout de même de rappeler que les cours commencent dans cet établissement le matin à 7h30 et s'achèvent le soir à 15h30, entrecoupés par deux pauses : la petite pause de 10h15 à 10h30 et la grande pause de 12h30 à 13heures, sauf le mercredi où les cours s'arrêtent à 12h30.

### 3.2.2. Justification du site de l'étude

Les raisons qui nous ont conduits à mener notre étude dans ce site sont de plusieurs ordres. Nous pouvons citer entre autres l'accueil et la disponibilité du personnel administratif et même du corps enseignant à nous donner toutes les informations relatives à notre thème et pouvant nous aider dans la rédaction de notre mémoire.

En effet, ayant obtenu une fin de non-recevoir au lycée de Mimboman à cause de la période des dossiers aux examens officiels, nous avons choisi mener notre étude au lycée d'Anguissa. Malheureusement, nous avons également été refoulés. Malgré la présentation de l'autorisation de recherche délivrée à l'Ecole Normale Supérieure, Mme le proviseur a exigé une autorisation de recherche signée par la hiérarchie du MINSEC, la Délégation Régionale ou Départementale. A cause du temps imparti, nous sommes directement partis au lycée de Nkondongo. Heureusement, pour une fois, nous avons été bien accueillis. Raison pour laquelle nous avons mené notre étude dans ce site.

### 3.3. POPULATION DE L'ETUDE

Pour Rongere (1979), on appelle *univers ou population le nombre total d'unités ou d'individus qui peuvent entrer dans le champ de l'enquête et parmi lesquels sera choisi l'échantillon.*

Fonkeng et Bomda (2014), pensent que la population de l'étude est *la collection sociologique de personnes auprès de qui l'étude, eu égard de ses objectifs et ses hypothèses, peut et doit avoir lieu.*

Muchielli (2009), précise que la population est *l'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs de l'enquête.* En d'autres termes, c'est le nombre d'individu pouvant entrer dans le champ d'une enquête et parmi lesquels on choisira l'échantillon. Il faut relever que le choix de la population doit correspondre aux besoins de la recherche. Il est donc question pour nous de présenter notre population d'étude et de décrire le processus de sélection des participants à cette recherche. Notre population est constituée de l'ensemble des adolescentes scolarisées.

Il existe plusieurs type de population en recherche à savoir, la population cible et la population accessible. Il convient d'expliquer chacune de ces populations pour mieux comprendre le rôle de chacune d'elle dans la recherche.

### **3.3.1. Population cible**

Selon Tsafack (2004), la population cible englobe l'ensemble des individus répondants aux critères généraux de l'étude.

Pour Fonkeng et Bomda (2014), la population cible d'une étude est celle auprès de qui les résultats obtenus peuvent être étendus. Dans le cadre de cette recherche portant sur l'éducation à la sexualité et lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire, la population cible est constituée des adolescentes des lycées d'enseignement secondaire en général et particulièrement celles des classes de 3èmes et Terminales.

Qu'en est-il de la population accessible ?

### **3.3.2. Population accessible**

La population accessible est un sous ensemble de la population cible, disponible au chercheur et à partir de laquelle le chercheur pourra extraire son échantillon. Dans le cas d'espèce, il s'agit des adolescentes des classes de 3eme Espagnol et de terminales Espagnol du lycée de Nkolndongo.

## **3.4. TECHNIQUE D'ECHANTILLONNAGE ET ECHANTILLON**

La technique d'échantillonnage est une technique permettant de sélectionner la partie de la population avec laquelle l'on va effectivement travailler. Elle désigne l'ensemble des règles et des conduites qui doivent être suivies afin de constituer un échantillon.

Il convient donc d'examiner les techniques d'échantillonnage de cette étude avant de s'intéresser sur l'échantillon.

### **3.4.1. Techniques d'échantillonnage de l'étude**

L'échantillonnage est d'une très grande utilité dans la recherche. Selon Angers (1992, 240) la technique d'échantillonnage consiste en un ensemble d'opérations en vue de constituer un échantillon représentatif de la population visée. C'est une technique statistique qui consiste à choisir un nombre limité d'objets, d'événements, dont l'observation permet de faire des inférences applicables à la population sur laquelle le choix de l'étude a porté. Ainsi, selon Depelteau (2003 : 215) il existe deux sortes de techniques d'échantillonnage : les techniques probabilistes qui sont adaptées à la recherche quantitative et les techniques non probabilistes qui correspondent à la recherche qualitative. Etant donné que nous avons opté

pour une recherche qualitative, il convient tout de même de rappeler que nous avons choisi la technique non probabiliste puisqu'il s'agit d'une recherche qualitative.

En ce qui concerne les méthodes d'échantillonnage, il en existe plusieurs parmi lesquelles l'échantillonnage aléatoire simple, l'échantillonnage systématique, l'échantillonnage avec probabilité proportionnelle à la taille, l'échantillonnage stratifié, en grappes et à plusieurs degrés. ..La méthode non probabiliste consiste à donner la chance à chaque élève d'être sélectionné en fonction des caractéristiques qu'on connaît de l'individu. La méthode non probabiliste se fonde sur le hasard et permet d'estimer l'erreur d'échantillonnage. Dans le cadre de notre étude, nous avons choisi la méthode d'échantillonnage simple.

En dehors des deux échantillonnages suscités, on distingue d'autres échantillonnages tels que l'échantillonnage par convenance ou accidentelle ; l'échantillonnage par quotas ; l'échantillonnage par réseau et l'échantillonnage intentionnel.

Dans le cadre de notre travail, nous optons pour l'échantillonnage intentionnel.

La technique d'échantillonnage intentionnel est basée sur un choix raisonné fait par le chercheur. Selon Fortin (2016 : 274) le choix des sujets présente des caractéristiques typiques. Ainsi, l'on veut orienter la recherche sur un type de phénomènes ou d'individus qui se distinguent des autres selon certaines caractéristiques. Son utilisation se justifie par la pertinence des choix raisonnés qui la sous-tendent. Ainsi, l'échantillon retenu sera aussi pertinent que le choix raisonné du chercheur.

### **3.4.2. Echantillon de l'étude**

Un échantillon, d'après Fonkeng et Bomda (2014), est un fragment ou la petite quantité de la population cible auprès de qui l'étude a lieu. C'est une partie ou un sous-ensemble d'une population mère. Etant donné que l'on ne saurait prédéterminer la taille de l'échantillon lorsqu'il s'agit de la recherche qualitative, l'on s'appuie sur les besoins d'informations. Ainsi, il ne s'agit pas de rechercher les expériences vécues par des personnes comme c'est le cas dans la recherche quantitative, encore moins d'assurer une représentation de la population par des techniques d'échantillonnage probabiliste, mais plutôt de décrire et d'analyser leurs significations puisqu'il s'agit de la recherche qualitative. Dans une recherche qualitative comme la nôtre, c'est la saturation empirique qui détermine la taille de l'échantillon. C'est-à-dire, lorsque les sujets commencent à donner les réponses similaires,

cela signifie que nous avons atteint la saturation. On arrête de les interroger ce qui nous permet de faire une généralisation.

Fortin (2016, 278) va dans la même optique. Il pense que la norme qui fixe la taille de l'échantillon est atteinte de la saturation des données lorsque le chercheur s'aperçoit que les réponses deviennent répétitives et qu'aucune nouvelle information ne s'ajoute. Tous ces différents aspects nous conduiront à la généralisation analytique qui relève de la visée scientifique de la recherche qualitative.

Ainsi, notre échantillon est constitué de sept cas ; A, B, C, D, E, F et G qui sont des adolescentes scolarisées au lycée de Nkolndongo dans les classes de 3èmes et Tles ESP. A, B et C sont enceintes D et E sont en Tles ESP, non enceintes et encore vierges ; F et G sont des filles-mères ayant repris le chemin de l'école après un enfantement.

Il convient donc de relever les critères d'inclusion et d'exclusion.

### **3.4.3. Critères d'inclusion et d'exclusion**

Dans le cadre de notre recherche, sept filles scolarisées ont fait l'objet de nos entretiens, ainsi que les conseillers d'orientation et le censeur des terminales du lycée de Nkolndongo. Ces participants ont été choisis sur la base des critères d'inclusion suivants :

#### **3.4.3.1 Critères d'inclusion**

Pour participer à notre étude, il fallait :

- Etre une adolescentes car ce sont elles qui sont victimes de grossesses précoces ;
- Etre régulièrement inscrite au lycée de Nkolndongo ;
- Accepter de répondre aux questions
- Etre âgé de 15 à 20 ans ;

Cependant, notre entretien ne concernait pas uniquement les adolescentes précocement enceintes, mais aussi les chefs d'établissement ou membre de l'administration du lycée de Nkolndongo et les conseillers d'orientation dudit lycée.

#### **3.4.3.2. Critères d'exclusion**

Nous avons exclu de notre étude certaines personnes présentant les spécificités suivantes :

- Adolescentes non scolarisées ;
- Filles enceintes non scolarisées ;

Ainsi avons-nous rencontré plusieurs filles enceintes et non enceintes, scolarisées et non scolarisées. Seulement 07 ont été retenus comme participants à notre étude, ceci en fonction du fait qu'ils ont répondu à tous les critères d'inclusion ci-dessus soulignés. Ainsi donc, notre échantillon est volontairement homogène, et est constitué de 07 sujets dont 3 enceintes, deux non enceintes et deux déjà mères ; toutes régulièrement inscrites au lycée de Nkolndongo en classe de 3<sup>e</sup> et Tles ESP. En d'autres termes, l'éducation à la sexualité étudiée au cours de ce travail est un moyen pour lutter considérablement contre les grossesses précoces en milieu scolaire, mettant ainsi un terme à la scolarisation de la jeune fille.

Ainsi, notre échantillon se présente ainsi qu'il suit :

A1 : sexe féminin, âgée de 20 ans en classe de 3<sup>e</sup> ESP,

A2 : sexe féminin, âgée de 18 ans en classe de Tle ESP,

A3 : sexe féminin, âgée de 18 ans en classe de Tle ESP,

A4 : sexe féminin, âgée de 19 ans en classe de Tle ESP,

A5 : sexe féminin, âgée de 18 ans en classe de Tle ESP,

A6 : sexe féminin, âgée de 20 ans en classe de Tle ESP,

A7 : sexe féminin, âgée de 20 ans en classe de Tle ESP,

Au regard de ce qui précède, nous remarquons que l'âge de notre échantillon est compris entre 18 et 20 ans, notamment la fin de l'adolescence.

Après avoir défini et présenté l'échantillon, il convient de déterminer les techniques de collecte de données.

### **3.5. TECHNIQUES DE COLECTE DES DONNEES**

Grawitz (2004 : 393) définit la technique comme étant le moyen permettant d'atteindre un but situé au niveau des faits, des étapes pratiques. Ce qui implique l'utilisation d'outils, de machines, de gestes comportant des procédés opératoires, rigoureux, définis, transmissibles susceptibles d'être appliqués à nouveau dans les mêmes conditions adaptées au genre de problème et de phénomène en cause.

Dans le cas d'espèce, nous avons eu recours à l'observation et à l'entretien.

#### **3.5.1. Observation**

La particularité de la recherche qualitative est qu'elle permet de décrire l'expérience individuelle telle que la vie de la personne sans aucune forme de modification. L'observation,

en tant que méthode d'investigation psychologique est une opération intellectuelle, scientifique et déterminante.

Selon Meloupou (2013 :48) elle consiste à considérer avec une attention particulière l'enfant et son environnement afin de recueillir des données ou produire des informations qui permettent de mieux le connaître. Ainsi, l'observation dans le cadre d'une recherche en psychologie se fait de deux manières principales : l'observation directe et l'observation indirecte.

L'observation directe dans le cadre de notre étude nous a permis de sélectionner un certain nombre de comportement sur le terrain en rapport avec le phénomène des grossesses en milieu scolaire. Les adolescentes enceintes au lycée, pour dissimiler leur grossesse et passer inaperçues sous le regard vigilant des surveillants qui font leur chasse, arborent des tenues amples et sont les premières à arriver à l'école. Elles sont ainsi privées des balades dans l'enceinte de l'établissement aux heures de pause. Parfois, elles se déplacent avec un groupe d'amis complice qui les encercle pour les protéger du regard de l'administration de l'établissement.

Notre choix a porté sur l'observation directe parce qu'elle ne nécessite aucun instrument qu'il faut dissimuler. Il suffit juste que le chercheur s'infilte facilement sans attirer l'attention des élèves.

### **3.5.2. L'entretien**

Selon Fortin (1996 :243), l'entretien est un mode particulier de communication verbale pour recueillir les données relatives aux questions de recherche.

Tsala (2006) va dans le même sens. Pour lui, l'entretien est une méthode qui consiste en un échange verbal entre le chercheur et l'enquêté autour d'un thème choisi par le chercheur. Cela dit, l'entretien est un processus d'investigation scientifique permettant de recueillir des informations en relation avec le but fixé. Il existe trois types d'entretien à savoir : l'entretien directif, l'entretien semi-directif et l'entretien non directif.

L'entretien semi-directif correspond le mieux à notre étude parce qu'il est non seulement l'intermédiaire des deux autres, mais aussi c'est une technique de collecte des données qui permet de centrer le discours des personnes interrogées autour des différents thèmes définis au préalable par l'intervieweur et consigné dans un guide d'entretien.

Amana (2016) rappelle que c'est à ce niveau que le chercheur détermine lui-même les thèmes de l'échange issus de la théorie et en rapport avec le problème de l'étude. L'ordre peut être plus ou moins bien déterminé selon la réactivité de l'enquêté.

### **3.6. INSTRUMENTS DE COLLECTE DE DONNES**

Comme instruments de collectes de données, nous aurons le guide d'entretien et la grille d'observation.

#### **3.6.1. Guide d'entretien**

Le guide d'entretien est un instrument de collecte de données qui a une configuration différente de la grille d'observation. Il a été élaboré en fonction de la théorie utilisée. Il est constitué d'un ensemble de sous-thèmes, en fonction des catégories de l'étude. Le guide d'entretien est un outil incontournable dans la recherche qualitative. Il permet de collecter des données qui seront analysées, d'orienter l'entretien du chercheur en fonction des différentes attentes.

En ce qui nous concerne, nous avons monté deux guides d'entretien de collecte de données sur le terrain un guide pour les élèves et un autre guide pour les personnes ressources, à base des thèmes et sous-thèmes suivants :

# **GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES ELEVES**

## **Thème 1 : Éducation à la sexualité**

**Sous-thème1:** Education à travers l'organisation des campagnes de sensibilisation

- Organisation des campagnes hebdomadaires ;
- Mensuelles ;
- Trimestrielles.

**Sous-thème 2:** Education à travers l'organisation des causeries éducatives en milieu scolaire sur les thèmes tels que :

- Les inconvénients d'une vie sexuelle précoce,
- Les risques de la consommation des stupéfiants et drogues,
- Les dangers de la mauvaise compagnie ;
- Les inconvénients d'un habillement indécent ;
- L'Importance de la scolarisation des l'adolescentes

## **Thème 2 : Lutte contre les grossesses précoces**

**Sous-thème 1 :** Méthodes préventives de lutte à travers l'éducation à l'utilisation des méthodes contraceptives

- Abstinence (pour ceux qui ne sont pas encore sexuellement actifs) ;
- Usage du préservatif ;
- Du stérilet ;
- De la pilule ;
- Du norplan ;
- Connaissances nécessaires sur le calcul du cycle mensuel ;
- Et autres méthodes contraceptives (pour ceux qui sont déjà sexuellement actifs)

**Sous-thème 2 :** Méthodes curatives de lutte

- Soutien psychologique des élèves enceintes par leurs camarades ;
- Motivation intrinsèque des adolescentes enceintes.

## **GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES PERSONNES RESSOURCES**

**Thème 1** : Education à la sexualité à travers l'organisation des causeries éducatives avec les enseignants, l'administration, les CO et parents d'élèves

**Sous-thème 1** : La prise en compte des facteurs psychologiques et psycho-sociaux dans l'éducation des jeunes tels que :

- La honte d'aborder certains sujets avec les parents de peur des représailles,
- Les traumatismes ayant subit l'enfant,
- L'affirmation de soi,
- Le manque d'estime de soi...)

**Thème 2** : lutte préventive contre les grossesses précoces

- la communication en famille avec les jeunes sur la sexualité ;
- L'abandon des préjugés et tabous liés au sexe ;
- La démystification des méthodes contraceptives ;
- Eviter des violences physiques et verbales sur les adolescentes.

**Sous thème 1** : lutte curative contre les grossesses précoces

- Soutien psychologique des élèves enceintes par leurs parents ;
- Soutien psychologique des élèves enceintes par les enseignants ;
- Soutien psychologique des élèves enceintes par l'administration scolaire ;
- Soutien psychologique des élèves enceintes par les C.O.

### **3.6.2. Grille d'observation**

Elle a été montée à partir de certains critères d'observation sur le terrain. Le choix de notre site de recherche ayant porté sur trois établissements différents, nous avons eu le temps de faire des observations sur le texte qui régit les grossesses en milieu scolaire, de la pratique des activités par ces adolescentes, la visibilité des élèves enceinte dans la cours. Nous avons pour cela utilisé les signes + et – pour marquer respectivement la présence ou l'absence d'un critère.

### **3.7. PROCEDURE DE COLLECTE DES DONNEES**

La collecte des données s'est effectuée en deux étapes : d'abord la pré-enquête suivie de l'enquête proprement dite.

#### **3.7.1. Pré-enquête**

La pré-enquête est une étape cruciale dans la recherche. Elle permet de tester puis de valider l'instrument à utiliser sur un échantillon. Dans notre cas, elle a permis de vérifier la compréhension du guide d'entretien et de nous assurer qu'on obtiendra effectivement les informations recherchées sans ambiguïté. C'est ainsi que nous avons testé notre instrument le vendredi 02 novembre 2018 à 12h30 minutes auprès de trois élèves du lycée de Nkolndongo. Cet exercice nous a permis de réajuster notre guide d'entretien et de passer à l'enquête proprement dite

#### **3.7.2. Déroulement de l'enquête.**

C'est une étape pragmatique de la recherche. Elle consiste pour le chercheur à faire une ou plusieurs descentes sur le terrain, muni des instruments de recherche en vue de la collecte des informations qui lui serviront dans la vérification de son hypothèse de travail. Avant de procéder à l'entretien proprement dit, la première phase ici consistait de rassurer les participantes, les mettre en confiance et de leur expliquer dans les moindres détails ce qu'on attendait d'elles et le but recherché dans notre étude. Il fallait également les rassurer sur l'anonymat et la confidentialité de leurs propos dont l'usage sera strictement académique. A cet effet, il leur était permis de poser toute sorte de question relative à l'entretien.

Les différents entretiens se sont déroulés durant la période allant du 05 au 9 novembre 2018. Pendant les grandes pauses ou après les cours pour ce qui est de la journée de Mercredi. Nous avons également échangé avec le censeur des terminales ESP, l'un des surveillant des 3<sup>es</sup> ESP qui nous a d'ailleurs cédé son bureau pour les entretiens, le personnel du service de l'orientation et particulièrement le chef service qui nous a présenté le cahier de charge des Conseillers d'Orientation, le chef du département des S.V.T, le responsable du club santé par ailleurs professeur des SVT. Par la même occasion, nous avons eu le privilège d'assister en direct à l'émission «jeunesse parlons-en» de Michelle Ngoumou de la CRTV et un représentant du ministère de l'enseignement secondaire, sous le thème : VIH/SIDA et consommation des stupéfiants en milieu scolaire, en vue de la préparation de la journée mondiale du SIDA. A cet effet, quatre établissements d'enseignement secondaire y ont été

invités: le Lycée Technique de Yaoundé II, le Lycée de Nkolbisson, le Lycée de la Cité verte et le Lycée de Nkolndongo. Les différents intervenants lors de cette émission nous ont permis de toucher du doigt les ravages de la drogue en milieu scolaire notamment les agressions sexuelles qui exposent les adolescentes aux grossesses précoces et aux IST. Par ailleurs, les établissements suscités ont chacun dressé une cartographie de risques et de vulnérabilité de leurs établissements respectifs. Celle du lycée de Nkolndongo sera jointe en annexe dans le cadre de ce mémoire.

Il convient tout de même de rappeler que chacun de ces entretiens a duré entre 20 et 45 minutes.

### **3.8. DIFFICULTES RENCONTREES**

Les difficultés rencontrées dans le cadre de notre travail sont multiples et de plusieurs ordres :

D'abord, le choix du site de la recherche. Au départ, nous avons sollicité le Lycée Bilingue de Mimboman comme site de la recherche à cause de la proximité du site avec notre domicile sans toutefois négliger certaines observations concernant le choix de l'échantillon. Malheureusement, malgré nos supplications, Mme le Proviseur a rejeté la proposition soit disant qu'il fallait qu'elle se concentre sur les dossiers des candidats aux examens officiels.

Le deuxième choix du site portait sur le lycée D'Anguissa. Une fois de plus, nous avons essuyé une défaite. Malgré la présentation de l'attestation de recherche signée par le chef de département, le Pr Simon Pierre Belinga Bessala, Mme le Proviseur du Lycée a exigé la présentation d'une note de la Délégation régionale attestant notre présence dans son lycée.

La troisième tentative était au Lycée de Nkolndongo où nous avons eu un accueil chaleureux de la part du personnel de l'administration de l'établissement. Mais nous ne manquons pas de relever les difficultés éprouvées pour pouvoir mettre la main sur la population cible. Les adolescentes régulièrement inscrites dans les classes de troisième qui étaient ma population cible, prenaient la clé des champs aussitôt qu'on les envoyait appeler. Celles enceintes se dissimulaient au milieu de leurs camarades pour s'échapper du campus parce qu'elles avaient peur du congé de maternité qui leur est délivré précocement comme

c'est souvent le cas. Il fallait donc multiplier des descentes sur le terrain pour pouvoir mettre la main sur les volontaires, ce qui a constitué une perte de temps pour nous.

Pour pallier à cette difficulté, au lieu de circonscrire notre population cible uniquement sur les adolescentes scolarisées des classes de 3<sup>e</sup>ESP, nous avons préféré étendre et compléter avec celles de TA4 ESP un peu plus matures moralement et qui se prêtaient aussi facilement au jeu.

### **3.9. TECHNIQUE D'ANALYSE DES DONNEES : ANALYSE DE CONTENU**

Il convient dans un premier temps de faire l'analyse de contenu avant de présenter la grille d'analyse.

L'analyse de contenu selon Quivy et Campenhoudt (2006) est un ensemble de technique d'analyse des communications visant à obtenir des indicateurs permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production et de réception des messages. L'analyse de contenu permet d'analyser le discours du sujet et rend exploitable toutes les formes de message. Ainsi, elle analyse non seulement le message réel, mais aussi permet de décoder le message sous-jacent.

Cette technique d'analyse amène à comprendre la signification exacte du point de vue de l'auteur. La procédure d'analyse de contenu recommande la transcription du discours oral en texte, puis la construction d'un instrument d'analyse en vue d'étudier la signification des propos recueillis. Ensuite, elle permet de décoder les données afin d'établir le sens du discours.

L'analyse de discours selon Quivy et Campenhoudt peut prendre trois formes distinctes :

-La forme structurale : Elle est implicite et permet de comprendre les aspects sous-jacents du message ;

-L'analyse formelle : Elle est centrée sur les formes de communication du discours à savoir le vocabulaire, la longueur des phrases ;

-L'analyse thématique : Elle met en évidence les représentations sociales ou les jugements des locuteurs à partir d'un examen de certains éléments constitutifs du discours.

L'analyse thématique convient le plus à notre recherche.

### **3.10. PRÉSENTATION DE LA GRILLE D'ANALYSE**

La grille d'analyse est issue de l'opérationnalisation des catégories et sous catégories de l'étude. Elle comporte les catégories ou thèmes, les sous-catégories ou sous-thèmes, les indices et enfin les codes des sujets.

Parvenu au terme de ce chapitre dans la rédaction de notre mémoire, il convient de rappeler que nous avons opté pour une démarche qualitative de type descriptif et explicatif. Nous avons choisi comme technique d'analyse des données l'échantillonnage non probabiliste ; nous avons procédé à la présentation du lycée de Nkolndongo qui est le site de notre étude. Les adolescentes scolarisées (sept) parmi lesquelles trois enceintes, deux non enceintes et deux déjà mères ont constituées notre échantillon. L'observation naturaliste, l'observation indirecte et l'entretien semi directif sont les techniques de collecte des données qui ont été utilisées dans le cadre de cette étude. Le guide d'entretien et la grille d'observation sont les instruments ayant été utilisés pour la collecte des données. La présentation et l'analyse des résultats seront abordées dans le prochain chapitre.

## CHAPITRE 4 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Fortin (1996) affirme que l'étape de la présentation et de l'analyse des résultats se situe au degré de la phase empirique. Notre enquête ayant portée sur un échantillon de sept sujets tous élèves au lycée de Nkolndongo, dont une en classe de 3<sup>e</sup> et six en classe de Tle A4 ESP, parmi lesquelles, trois enceintes, deux non enceintes et deux déjà mères. Le travail dans ce chapitre consiste à la présentation des données collectées, à l'analyse des résultats et au croisement des catégories.

### 4.1. PRESENTATION DES SUJETS

Notre échantillon est constitué de sept sujets. La présentation de ces cas prend en compte leur vie familiale, scolaire et relationnelle. Notre entretien avec les conseillers d'orientation, le chef du département des SVT, le responsable du club santé et certains membres de l'administration du lycée de Nkolndongo nous a permis d'avoir un complément d'informations sur le processus d'éducation à la sexualité des adolescents et les comportements à risque qui les exposent aux grossesses précoces en milieu scolaire.

#### 4.1.1 CASA

Le sujet A est âgée de 20 ans, redoublante en classe de 3<sup>e</sup> Esp. sexuellement active depuis l'âge de 18 ans. Elle est issue des parents non mariés, mais vivant en concubinage. Elle est l'aînée d'une fratrie de quatre enfants et est à son 3<sup>e</sup> mois de grossesse. Elle vit au quartier Nkolndongo à Yaoundé avec sa mère qui est revendeuse au marché d'Essos et son père ingénieur en bâtiment.

A la maison, bien que la sexualité soit encore un sujet tabou, elle en parle quand même avec sa mère, qui selon ses dires était la seule à savoir qu'elle a un petit ami. Malgré son état actuel, elle ne cesse de lui donner des conseils et son soutien, en lui disant que la grossesse n'est pas une fatalité. Depuis qu'elle est enceinte, sa mère, certaines de ses camarades, ainsi que son petit ami âgé de 22 ans et débrouillard de son état la soutiennent financièrement et moralement en dehors de son père qui ne veut même plus entendre parler d'elle.

Il ressort de son vécu scolaire qu'elle a accusé un retard considérable dans ses études. Elle se retrouve encore en 3<sup>e</sup> à l'âge de 20 ans. Pour continuer à aller discrètement à l'école,

elle entreprend de faire coudre une deuxième tenue plus ample pour échapper aux regards des surveillants.

#### **4.1.2. CAS B**

Le sujet B est âgée de 20 ans, redoublante en classe de Tle ESP. Sexuellement active depuis l'âge de 18 ans, elle est l'aînée d'une fratrie de cinq enfants dont la mère est commerçante au marché d'Essos et le père entrepreneur. Elle est à son 4<sup>e</sup> mois de grossesse et habite avec ses deux parents au quartier Ekounou à Yaoundé.

Elle n'a aucun souci avec sa grossesse. Bien que le sexe soit encore un sujet tabou dans sa famille, elle en parle souvent avec ses tantes et ses amies. Ses parents sont fiers d'attendre leur premier petit fils. Son petit ami âgé de 23 ans, étudiants en 4<sup>e</sup> année sciences politiques à l'université de Yaoundé II Soa prend bien soin de sa grossesse. Pour ce qui est de ses camarades, certains l'encouragent à aller de l'avant, d'autres se moquent d'elle. Et c'est tout cela qui lui donne l'envie sans relâche de continuer ses études afin d'avoir son examen en fin d'année. En plus, après son accouchement, sa mère a décidé de rester avec le bébé afin qu'elle puisse normalement poursuivre ses études.

Pour échapper à la vigilance de l'administration, elle vient tôt à l'école et reste sur place dans sa salle de classe de peur de croiser un surveillant sur son chemin.

#### **4.1.3. CAS C**

Le sujet C est âgée de 18 ans, de sexe féminin, nouvelle en classe de Tle Esp. Sexuellement active depuis l'âge de 17 ans, elle est à son 7<sup>e</sup> mois de grossesse. Elle est la 3<sup>e</sup> d'une fratrie de quatre enfants. Sa mère est gérante d'un bar à Essos et son père travaille au port à Kribi. Son père et sa mère ne s'entendent plus. C'est ce qui explique leurs domiciles séparés.

Pour ce qui est de l'ambiance au niveau familial, il y ressort que sa mère, l'ayant abandonné depuis sa tendre enfance à son père, elle vivait à Kribi avec son père qui, ayant éprouvé d'énormes difficultés financières ces derniers temps, et ayant constaté qu'elle était déjà enceinte, il a décidé de la remettre à sa mère. Depuis qu'elle est avec cette dernière, elle lui parle de la sexualité et de l'utilisation des préservatifs comme méthodes contraceptives. Mais depuis qu'elle a conçu, elle vit l'enfer avec sa mère qui, selon ses dires ne l'a jamais aimé. Elle l'a reniée et a d'ailleurs fait enfermer son petit ami de 23 ans, nouveau bachelier sans emploi. En ce qui concerne son père, lui non plus n'est motivé à s'occuper d'elle surtout

qu'il a un peu plus de charge pour le moment car il s'occupe en même temps des enfants de son défunt frère. Un jour, elle a menacé sa mère au téléphone lui disant que comme elle ne l'a jamais aimée et comme elle ne représente rien à ses yeux, elle ne la verra plus jamais et qu'elle préfère repartir vivre chez son père. Cette dernière a un peu changé envers elle. Mais elle est catégorique en ce qui concerne le père de l'enfant. Elle aurait même juré d'après les dires de notre sujet que, tant qu'elle vit, elle ne pourra jamais les voir ensemble, sauf quand elle va mourir.

A l'école, pour échapper à la vigilance des surveillants, elle est l'une des premières personnes à arriver en classe et la dernière à rentrer. Elle compte cacher sa grossesse jusqu'à la fin et pouvoir sereinement poursuivre ses études. Car, sa mère lui a déjà dit qu'elle devait oublier non seulement son petit ami avec qui elle lui interdit tout contact même téléphonique, mais aussi qu'elle est la mère du bébé qu'elle porte car elle va le récupérer dès qu'elle accouche.

#### **4.1.4. CAS D**

Le sujet D est âgé de 19 ans, en classe de Tle ESP, non enceinte et encore vierge selon ses propos. Issu d'une mère coiffeuse et d'un père technicien en bâtiment. Elle est jusqu'à présent l'unique enfant de cette fratrie. Malheureusement, ses parents se sont séparés lorsqu'elle avait l'âge de 9 ans et c'est ainsi qu'elle a grandi avec son oncle paternel marié et ayant une fille qui était son aîné. Elle habite le quartier Mvog Ada et est régulièrement inscrit au lycée de Nkolndongo.

Bien que le sexe soit un sujet tabou dans son milieu de vie, elle a grandi dans une famille où l'éducation se faisait à l'aide d'un fouet. Ainsi, chaque fois que sa grande cousine faisait l'erreur de découcher, elle était bastonnée publiquement nue à son retour. Ce qui a fait en sorte qu'elle ait peur de s'intéresser aux garçons car, elle avait peur de subir le même sort que sa cousine.

En dehors de ce fait, le sujet C a eu la chance d'être encadré par un Père Spirituel dont les conseils et les enseignements ont aidé à développer la crainte de Dieu. C'est d'ailleurs ce qui justifie le fait qu'elle soit arrivée en Tle étant encore vierge.

#### **4.1.5. CAS E**

Agée de 18 ans et en classe de Tle ESP, le sujet E est l'aînée d'une fratrie de trois enfants naturels, issus d'une mère débrouillarde et d'un père....Elle a grandi avec sa mère

avec qui elle parlait de tout et de rien en ce qui concerne la sexualité. Elle habite le quartier Anguissa avec ses deux petites sœurs, sa tante maternelle y compris ses propres enfants biologiques.

Après le décès de sa mère à l'âge de 14 ans, elle est aussitôt récupérée par sa tante maternelle qui la confie à un Père Spirituel dont les conseils et enseignements ont permis non seulement de gérer la disparition de sa mère biologique, mais aussi sa sexualité sans aucun tabou. Ce qui justifie aujourd'hui le fait qu'elle soit en terminale à l'âge de 18 ans et encore vierge.

#### **4.1.6. CAS F**

Âgée de 20 ans en classe de Tle ESP, le cas **F** est l'aînée d'une fratrie de 7 enfants. Elle est déjà mère d'une petite fille et redouble la classe de terminale pendant que sa sœur jumelle est en première année universitaire. Elle est issue d'une union légitime entre un enseignant et une couturière.

Dans cette famille, le sexe est presque un sujet tabou surtout avec leur mère. Car, selon les déclarations de notre sujet, après l'affectation de leur père, elle était restée avec leur mère avec qui elle n'avait jamais parlé de sexualité et qui serait toujours occupée dans son atelier de couture. C'est ainsi qu'elle est restée à la merci des garçons et aussi pour avoir le nécessaire pour subvenir à ses besoins. Ce qui justifie sa première grossesse issue d'un jeune fonctionnaire sortie de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé.

Après son accouchement l'année dernière, notre sujet a aménagé avec le père de sa fille et a repris le chemin de l'école confiant ainsi son enfant à sa voisine moyennant un franc symbolique à la fin du mois. Selon ses dires, elle a retenue la leçon et sait que l'école est pour son bien. Elle a acquiert la maturité nécessaire lui permettant de mieux comprendre la vie et ne voudrait pas être la dernière par rapport à sa sœur jumelle. Elle compte avoir son baccalauréat en fin d'année la preuve en est qu'elle a eu 12 de moyenne au premier trimestre.

#### **4.1.7. CAS G**

Le sujet **G** est âgé de 20 ans, nouvelle en classe de Tle ESP, elle est la troisième née d'une fratrie de 7 enfants. Elle est devenue mère après l'obtention de son probatoire A4 Esp. Elle est issue d'une union légitime d'un père planteur et d'une mère cultivatrice et est en location au quartier Emombo.

Dans sa famille, le sexe est un sujet tabou. Par conséquent, elle n'en parle ni avec son père, ni avec sa mère. Pour la petite histoire, elle dit avoir été scandalisée lors de l'apparition de ses premières menstrues car n'ayant eu aucune préparation à cet effet, jusqu'à ce qu'elle conçoive avec la complicité de sa mère, d'un jeune garçon de 23 ans, titulaire d'un Master en sciences économiques, fils unique et propriétaire terrain qui leur aurait promis monts et merveilles.

Après son accouchement, elle a confié l'enfant à la mère de son gars pour pouvoir renouer avec les bancs. Elle dit avoir opté pour l'injection pour éviter une éventuelle autre grossesse.

Après avoir découvert le vrai visage de son gars, elle dit avoir la rage de réussir à son examen pour poursuivre sereinement ses études et réussir dans la vie. Elle a réussi au premier trimestre.

Au regard de ce qui précède, il y ressort que les cas enquêtés présentent aussi bien des points de ressemblances que des points de dissemblances. Si l'on s'en tient aux propos des CO le jour de l'entretien, et aussi aux propos du cas B, sans toutefois négliger les propos des autres cas, nous nous rendons compte que certains parents ou du moins la majorité des parents évitent formellement d'aborder la sexualité qui est pourtant un sujet d'une importance capitale avec leur progéniture. D'où l'exposition de nos jeunes aujourd'hui aux comportements déviants qui les livrent aux dangers de tout genre. Certains sont même surpris à l'école car c'est là-bas qu'ils entendent parler de la sexualité pour la première fois. D'autres se révoltent et s'attaquent à l'enseignant qui leur en parle comme si c'était lui le problème. En plus, il en ressort également que la grossesse n'est pas une fatalité et ne réduit en rien le quotient intellectuel des adolescentes. Ainsi, les observations et les entretiens ayant été menés sur la base des thèmes, il convient de les présenter et de les analyser.

## **4.2. PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES THEMATIQUES**

Dans cette partie, il est question pour nous de présenter et d'analyser les différentes catégories de notre travail: l'éducation à la sexualité d'une part et la lutte contre les grossesses précoces d'autres parts ; sans oublier les différentes sous-catégories et indices qui accompagnent chacune d'elle. Il s'agit donc de faire ressortir ces catégories des discours de nos cas.

### **4.2.1. Education à la sexualité**

Selon Central Board of Finance (1964), l'éducation à la sexualité n'est pas un sujet car elle ne peut pas être enseignée. C'est la totalité d'influences qui aide les garçons et les filles à comprendre le rôle que joue le sexe dans la vie et à connaître ses dimensions physiques, spirituelles et morales. Elle doit préparer les garçons et les filles au mariage et à résoudre leurs problèmes personnels. L'éducation à la sexualité est le processus qui consiste à transmettre aux enfants, puis aux adolescents des connaissances, des manières d'être, des principes moraux devant régir leur vie sexuelle présente et future.

L'éducation sexuelle des adolescentes nécessite un accompagnement de proximité dans la phase de transition qui les mène à l'exercice d'une sexualité responsable et qui inclut l'assimilation des changements corporels et psychiques rapides, la maturation de l'identité sexuelle et la découverte de nouveaux modes de rapport avec les autres. Cet accompagnement passe par l'écoute des besoins spécifiques des adolescentes, les conseils pratiques pouvant leur permettre de gérer leurs pulsions sexuelles, les causeries pour les édifier et leur donner la bonne information dont ils ont besoin et des exercices physiques pouvant les aider à évacuer le stress.

Il ressort clairement de ce qui précède que, l'éducation à la sexualité doit commencer à la maison et se poursuivre à l'école, à l'Eglise et dans tous les différents milieux de l'enfant pour être efficace et complète.

Malheureusement, ce n'est pas le cas aux regards des différents entretiens que nous avons eu avec nos sept sujets d'où les grossesses précoces qui mettent un terme à la scolarisation des adolescentes. Etant donné que la sexualité englobe l'être, la question que l'on pourrait se poser ici est celle de savoir quelles sont les éléments qui entrent dans l'éducation à la sexualité ?

Il sera question à ce niveau de présenter les sous-catégories que sont l'organisation des campagnes de sensibilisations d'une part et l'organisation des causeries éducatives en milieu scolaire d'autres part, sans toutefois négliger les indices qui les accompagnent respectivement.

#### **➤ Organisation des campagnes de sensibilisations en milieu scolaire**

Une campagne de sensibilisation désigne l'ensemble des opérations de communication vastes, organisées et effectuées auprès des jeunes pour les sensibiliser sur un certain nombre de comportements à risque qui les exposent aux IST/ SIDA, aux maladies

sexuellement transmissibles et aux grossesses précoces mettant brusquement un terme à leurs études.

Pour mieux assurer l'éducation des adolescentes, des séances de sensibilisation et d'information hebdomadaires, mensuelles ou trimestrielles doivent être organisées dans le site scolaire par le MINESEC ou certaines ONG réputées à cet effet.

Ainsi, dans cette recherche, nous avons associé à la notion **d'organisation des séances de sensibilisation** des indices suivants : inconvénients d'une vie sexuelle précoce, les risques de la consommation de la drogue, de l'alcool et des autres stupéfiants en milieu scolaire, les inconvénients de la mauvaise compagnie, sensibilisation sur les risques d'un habillement indécent, importance de la scolarisation de la jeune fille. Ainsi, l'adolescente pour traverser la période trouble de l'adolescence a besoin d'une éducation de qualité et surtout de la bonne information en ce qui concerne la gestion de sa sexualité. On pourrait dire qu'il ya une éducation sexuelle de qualité lorsqu'il ya diminution des grossesses précoces en milieu scolaire et lorsque les adolescentes adoptent les comportements responsables pouvant leur permettre de poursuivre normalement leurs études.

Du discours de nos cas, toutes élèves régulièrement inscrites au lycée de Nkolndongo, il en ressort que tous les cas ont déjà fait les cours sur l'éducation à la sexualité telle que le recommande les programmes scolaires et telle que le stipule le cahier de charge des CO. Les propos du cas A élève en classe de 3<sup>e</sup> Esp confirment ce qui précède :

*Mme, on nous parle de sexualité dans le cours de SVT, de ESF et dans le cadre des causeries éducatives que les CO organisent une fois par semaine où ils parlent des méthodes contraceptives et des grossesses précoces et de la sexualité en générale.*

Cependant, malgré cette sensibilisation, comment pouvons-nous encore expliquer la présence des multiples cas de grossesses recensés dans nos établissements aujourd'hui malgré la présence des CO ? Etant donné que les élèves de Tle A4 ne font plus SVT selon les programmes officiels scolaires, ces derniers ont au moins d'autres matières pouvant les entretenir sur l'éducation à la sexualité notamment le cours de ESF qui est désormais une épreuve facultative au baccalauréat de l'enseignement secondaire pour ce qui est de ces élèves de Tle A4. Les propos de B et C le confirment :

*Etant donné que nous ne faisons pas SVT en Terminale, et que les CO se concentrent plus sur le volet orientation scolaire, nous faisons éducation à la sexualité uniquement dans le cadre du cours d'ESF.*

Ainsi, au regard de ce qui précède, une adolescente qui porte une grossesse indésirée en classe de Tle ne saurait dire qu'elle est naïve. Car, à ce niveau d'études, l'enfant raisonne, il a un esprit critique parce qu'ayant déjà fait le cours de philosophie. Rien que l'expérience acquise de la 6<sup>e</sup> en Tle lui permet de savoir comment éviter une grossesse indésirée pour ne pas se voir coincée par un congé de maternité dans son parcours scolaire. Cela dit, les adolescentes doivent changer elles-mêmes leurs mentalités rétrogrades qui les maintiennent à la traîne et font toujours d'elles des personnes dépendantes.

De notre entretien avec nos cas interrogés et le coordonnateur du club santé par ailleurs professeur des SVT en 6<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 2<sup>nd</sup>e et 1<sup>ères</sup> A4, il en ressort que les campagnes de sensibilisation sont de temps en temps organisées lors des grandes solennités notamment lors des journées mondiales du SIDA et de la santé. C'est ainsi que le mercredi 28 novembre 2018 à partir de 13h30, nous avons assisté en direct à l'émission « jeunesse parlons-en ! » organisée dans le cadre des activités du club santé par Michèle Ngoumou de la CRTV, assisté d'un représentant du MINESEC, des superviseurs et des pairs éducateurs formés dans certains établissements d'enseignements secondaire dans la ville de Yaoundé. C'était à l'occasion de la journée mondiale du SIDA, sur le thème VIH/SIDA et consommation des stupéfiants en milieu scolaire. Quatre établissements d'enseignement secondaire ont eu l'insigne honneur de participer à cette campagne de sensibilisation : le lycée technique de Yaoundé II, le lycée de Nkolbisson, le lycée de la Cité Verte et le lycée de Nkolndongo. Malheureusement, combien d'élèves s'intéressent même à ces activités post et périscolaires qui pourtant sont d'une importance capitale pour leur encadrement et leur éducation ? Ce qui est lamentable au regard du besoin éducatif qu'éprouvent nos jeunes adolescentes aujourd'hui. Les propos recueillis auprès de nos cas prouvent à suffisance ce qui précède lorsque le cas A déclare par exemple :

*Mme, on nous organise de temps en temps des campagnes de sensibilisation par exemple lors de la journée mondiale de la Santé ou du SIDA. Mais moi, je n'y vais pas souvent comme ça se passe généralement le mercredi après les cours. Moi je rentre directement à la maison dès que les cours finissent.*

Il en est de même en ce qui concerne les cas B et C lorsqu'elles disent :

*Mme c'est vrai qu'on organise souvent les campagnes de sensibilisation ici à l'école lors de la journée du SIDA par exemple mais ce n'est pas obligé. Moi particulièrement je n'y vais pas. Et C de renchérir : moi non plus.*

Ce qui précède montre qu'il ya une ignorance caractérisée de la part de nos jeunes adolescentes qui ne savent même pas ce qui est important pour leur avenir et ce qui ne l'est pas. En plus, il ya un manque de communication crucial entre les adultes et les adolescents. Les propos du cas G lorsqu'elle dit avoir été scandalisée lors de l'apparition de ses premières menstrues prouvent ce qui précède. Elle n'a eu aucune préparation à cet effet, jusqu'à ce qu'elle conçoive avec la complicité de sa mère. A quel sein doivent donc se vouer nos jeunes adolescentes à partir du moment où le parent et surtout la mère qui est sensée protéger sa progéniture la livre plutôt pour quelques miettes. Quel avenir pour nos adolescentes à partir du moment où l'on sait à quel genre de pratiques elles sont souvent soumises pour bénéficier de l'aide de ces soient disant sponsors qui se croient tout permis.

Ainsi, il est important de communiquer, d'échanger régulièrement avec les jeunes, de les prévenir sur toutes les modifications que pourraient subir leurs corps, d'où la nécessité de s'associer à certains partenaires aguerris en la matière et mobiliser les moyens nécessaires pour organiser régulièrement les campagnes de sensibilisation en milieu scolaire. Mais le problème de fond demeure. Comment faire pour amener ces jeunes à comprendre l'importance de ces campagnes de sensibilisation et le rôle salvateur de celles-ci pour leur éducation et comment procéder pour les amener à y participer massivement ?

### ➤ **Organisation des causeries éducatives**

Une causerie éducative est un entretien à caractère éducatif entre une personne ayant une certaine maturité et une certaine expérience, et une cible en quête de repères, mieux d'informations. Ces causeries à caractère éducatifs ont pour rôle d'entretenir les jeunes sur certains sujets brûlants tels que la sexualité, les grossesses précoces, le VIH/SIDA et tous les comportements à risques qui les exposent aux grossesses précoces en milieu scolaire

En dehors des élèves, ces causeries éducatives et campagnes de sensibilisation devraient aussi intéresser les autres acteurs de l'éducation, à l'instar des enseignants, l'administration et les parents qui sont des agents de l'éducation des adolescents. Car, avant de former les autres, il est important d'être bien formé soi-même et surtout d'avoir la bonne information.

Dans cette recherche, nous avons associé à la notion d'**organisation des causeries éducatives en milieu scolaire** des indices ci-après : Avantage de la communication entre éducateurs et éduqués sur la sexualité, les inconvénients de la violence physique et verbale sur les adolescents, l'abandon des préjugés et tabous liés au sexe, la prise en compte des facteurs

psychologiques et psycho-sociaux tels que la honte, les traumatismes subis, l'affirmation de soi, le manque d'estime de soi et bien d'autres facteurs dans l'éducation des jeunes, pouvant être à l'origine de certains de leurs agissements.

De notre entretien avec le chef de service de l'orientation scolaire et de l'un des quatre CO du lycée de Nkolndongo, il en ressort ce qui suit :

*Pour parler de l'éducation à la sexualité aux élèves, nous nous appuyons sur le **Module V de notre cahier de charge, intitulé Approche Psycho- Affective et sociale de la sexualité des adolescents**, à raison d'une séance par semaine dans chaque salle de classe. Cette activité de sensibilisation se déroule sous forme de session de formation en quatre séances pouvant prendre autant d'heures de cours. Ces travaux se font en groupe sous forme d'exposé avec restitution : De 501 à 504.*

- *La première séance la 501 leur parle de la notion de sexualité ;*
- *La deuxième séance 502 les entretient sur le développement psycho-social de l'enfance à l'âge adulte ;*
- *La troisième séance 503 leur parle de l'approche sociale de la sexualité des adolescents (mauvaise compagnie, drogue, bref l'influence du social sur les jeunes) ;*
- *La 4<sup>e</sup> séance 504 aborde les risques et périls liés à la sexualité des jeunes (déviances sexuelles, IST, la prostitution ...)*

Au regard de ce qui précède, l'éducation à la sexualité concerne aussi bien les éducateurs que les éduqués. Pour mieux éduquer, il faut déjà être soit même bien éduqué afin de transmettre à l'éduqué ce qu'on a soit même. Les parents, les enseignants, l'administration et tous ceux qui sont sensés éduquer doivent tenir compte des facteurs suscités pour réussir l'éducation des adolescents. Surtout que les pratiques comme les sévices corporels sont désormais proscrits pour une meilleure éducation des adolescents au profit du dialogue. Allons donc voir ce qui se passe en réalité. Les propos du cas D nous prouvent qu'il ya encore des parents fouettards qui utilisent le fouet et l'humiliation pour éduquer leurs enfants. D explique :

*chaque fois que ma grande cousine faisait l'erreur de découcher ou de se balader avec un garçon, elle était bastonnée publiquement nue devant tout le monde à son retour. Parfois même, on frottait du piment sur ses parties intimes. Ce qui fait que j'ai grandi dans cette peur et ce traumatisme. J'ai eu le dégoût des hommes de peur de subir la même humiliation. C'est mon Père Spirituel qui m'a aidé à sortir de ce traumatisme.*

Heureusement pour elle, l'homme de Dieu est intervenu à temps pour la délivrer de cette peur et ce traumatisme et lui donner une bonne éducation à la sexualité exempte de tout tabou et de toute violence. Aujourd'hui, elle a les réponses à toutes ses questions et selon ses dires, elle sait désormais pourquoi elle doit garder sa virginité jusqu'au mariage. Qu'en est-il des autres qui n'ont pas cette chance ? Elles sont certainement traumatisées à vie. Ainsi, l'organisation des causeries éducatives n'est pas suffisante pour parler d'éducation à la sexualité. Faudrait-il que l'on se rassure que le message passe vraiment, que les méthodes et techniques, les moyens utilisés sont favorables à une bonne causerie éducative. D'où la présence permanente des grossesses dans les établissements d'enseignement secondaire en général, et au lycée de Nkolndongo en particulier.

Concrètement, tous les agents de l'éducation ont chacun un rôle à jouer pour aider les jeunes adolescentes à gérer leurs sexualité avant, pendant et même après la survenue d'une grossesse car, à chacune de ces étapes précises suscitées, l'adolescente a besoin d'en savoir un peu plus sur ce qui lui arrive et pourra lui arriver, et comment s'en prendre. Malheureusement, certains éducateurs et plus particulièrement les parents, qui sont sensés assurer la continuité du travail amorcé à l'école par les enseignants restent muets face aux préoccupations de ces jeunes. Les parents laissent les adolescentes découvrir certains phénomènes toutes seules, notamment ce qui relève de la sexualité. Ils ne font aucune préparation à leurs enfants. D'où les grossesses précoces, le VIH/SIDA, la drogue et les stupéfiants qui tuent peu à peu cette jeunesse en quête de repères. Les parents doivent pour cela mettre un accent particulier sur la communication en famille, et sans tabou.

Du discours de nos cas, il y ressort que A et C parlent de sexualité avec leurs mères et jamais avec leurs pères. B par contre n'en parle ni avec sa mère, ni avec son père. Mais plutôt avec ses tantes et amies. D et E ont eu la chance selon leur dire de tomber sur un bon Père Spirituel qui leur conseille l'abstinence jusqu'au mariage et organise non seulement la formation humaine intégrale pour les accompagner et les suivre de près, mais aussi des activités pour leur épanouissement et leur équilibre. C'est d'ailleurs ce qui justifie le fait qu'elles soient en Tle encore vierges et sans enfants. Les propos du cas E en disent longs sur ce qui précède :

*Du vivant de ma mère, on parlait de sexualité. Lorsqu'elle ne me parlait pas de sexualité je lui posais les questions qui l'obligeaient à le faire. Après le décès de ma mère, j'avais l'âge de 14ans lorsque j'ai fait la rencontre de mon Père Spirituel qui a valablement remplacé ma mère car, il m'a non seulement guéri*

*psychologiquement de l'absence de ma mère mais aussi il m'a aidé à garder ma virginité à travers ses enseignements et ses multiples conseils. Avec mon Père Spirituel, je parle de tout et de rien concernant la sexualité. Je lui pose toutes les questions qui me passent par la tête. Il a toujours su trouver une réponse à toutes mes questions et nous encourage même d'en poser nous disant qu'il n'y a pas de questions banales encore moins de sujet tabou.*

Combien d'adolescentes parmi nos jeunes aujourd'hui ont cette ouverture d'esprit d'amener un adulte à leur parler de sexualité? Et combien de parents ou d'homme de Dieu se prêtent à ce genre de jeu à partir du moment où nous savons qu'il y en a qui considèrent le sexe comme un démon et évitent d'en parler avec leurs fidèles.

En ce qui concerne les cas A et C, allons donc vérifier de quoi elles parlent réellement avec leurs mères. Le discours de A relève ce qui suit :

*Chez nous, le sexe est un sujet tabou. Mais j'en parle souvent avec ma mère surtout qu'elle est la seule qui savait que j'avais un petit ami. Je ne peux même pas essayer d'en parler avec mon père.*

Il ressort de ce discours que certains parents encouragent plutôt leurs enfants dans la bêtise. Ainsi, l'éducation à la sexualité ne consiste pas seulement à parler de sexe à l'adolescente, il faut réellement savoir de quoi lui en parler. D'où la nécessité d'organiser les causeries éducatives non seulement avec les jeunes, mais aussi avec les éducateurs.

Les enseignants quant à eux ne doivent pas se décourager. Étant donné que la répétition est la mère de l'enseignement, ils doivent sensibiliser jusqu'à la dernière énergie. Ils ne doivent pas uniquement se concentrer sur l'instruction des adolescentes, mais plutôt sur leur éducation car, celle-ci englobe tout l'être. Ils doivent réfléchir avec l'administration sans relâche avec l'appui de la hiérarchie de l'enseignement secondaire pour trouver des voies et moyens pouvant permettre la scolarisation et l'épanouissement des adolescentes même après une grossesse. Car ce maillon faible, longtemps négligé et marginalisé a aussi son mot à dire pour l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035.

Les adolescentes pour être à l'abri des grossesses précoces et poursuivre normalement leurs études, ont besoin d'un cadre sain. Cela dit, les établissements scolaires, ne doivent pas être en proximité des débits de boissons, des salles de jeux, des boîtes de nuit, des marchés ou toute autre chose pouvant détourner l'attention de ces jeunes vers l'objectif fixé. En plus,

les jeunes doivent eux-mêmes aussi éviter toute forme de drogues en milieu scolaire car, ces différentes drogues sous formes de schewing-gum, de bonbons, de colle ou de comprimés qu'ils introduisent souvent dans des boissons liquides les mettent dans un état second et les poussent à poser des actes tels que les agressions sexuelles ou viols qui sont parfois à l'origine de ces grossesses précoces.

A la question de savoir quel conseil pouvez vous donner à vos camarades non enceintes qui vous écoutent, ce soir dans le cadre de l'émission jeunesse parlons-en, le cas C, toute en larmes déclare :

*Mes sœurs, je ne vous conseille pas de faire comme moi car, je regrette amèrement d'être tombée enceinte. Car, à cause d'une grossesse, toute ma vie a basculée. J'ai même déjà tenté de me suicider en buvant l'eau de javelle plusieurs fois mais hélas. Mes deux parents ne me gèrent plus. Et comme si cela ne suffisait pas, ma mère a fait enfermer mon petit ami. Si au moins j'avais utilisé les préservatifs que mon père m'achetait souvent, je ne serais pas dans cette situation. Même mon école est dans l'eau car, la surveillante générale m'a demandé de lui apporter mon certificat médical lundi pour prendre le congé de maternité. Je vous invite à mettre tous les conseils qu'on nous donne ici en pratique pour éviter d'être dans la même situation que moi.*

Le cas A, toujours dans le cadre des conseils déclare : *chers camarades, nous les filles nous devons être sages. Car dans tout ça c'est nous qui perdons. Quand une fille tombe enceinte, c'est elle qui perd, ce sont ses études qui sont mises en jeu y compris sa vie lors de l'accouchement entre temps l'homme lui il ne perd rien. Dans mon cas, j'avais été piégée. Mon petit ami avait percé le préservatif. Il ya d'autre méthodes contraceptives en dehors même du préservatif que nous pouvons utiliser, ne laissons plus les jeunes décider à notre place. Les hommes sont des menteurs.*

Les propos de Mme le Proviseur du lycée de Nkolndongo, lors de l'émission « Jeunesse parlons-en! », en disent long pour ce qui du phénomène de la drogue dans les établissements:

*Notre lycée est victime du phénomène de drogue qui est à l'origine des grossesses précoces, du VIH/SIDA et de beaucoup d'autres drames à cause de la proximité du marché de Mvog Ada et les quartiers difficiles tels qu'Emombo, Mvog-Mbi, Etam Bafia. Nos élèves deviennent des courroies de transmission de la drogue en milieu scolaire, parfois même sans le vouloir.*

En plus, les parents doivent prendre l'éducation de leurs enfants en main dès le bas âge avant que l'école ou les enseignants ne partent la poursuivre. Une bonne éducation des jeunes nécessite l'implication véritable de tous les agents de l'éducation y compris l'éduqué lui-même. Le parent devrait prendre du temps pour préparer son enfant sur les risques de la mauvaise compagnie par exemple car, plusieurs adolescentes qui se retrouvent enceintes parce qu'elles ont été violées subissent généralement l'influence de la mauvaise compagnie. Mme le Proviseur déclare à cet effet :

*La sensibilisation dont parle Michèle Ngoumou devrait commencer à la maison par les parents. Car, un enfant bien éduqué ne saurait faire certaines choses quel que soit le milieu dans lequel il se retrouve. En plus, il ya aussi le problème de la mauvaise compagnie car, la plupart des jeunes qui prennent la drogue et violent les filles ont été entraînés par un ami ou un camarade. Ainsi, le problème de drogue en milieu scolaire ne se situe même plus au niveau de la sensibilisation. C'est devenu une gangrène. L'Etat doit déjà penser à autre chose comme les centres de désintoxication ou même les centres spécialisés pour accueillir ces jeunes.*

Malheureusement, le constat est alarmant. Nous avons comme l'impression que les parents ont démissionné de leur rôle d'éducateur qui leur incombe au premier chef, laissant ainsi tout le poids de la responsabilité aux pauvres enseignants qui doivent non seulement assurer leur instruction, mais aussi et surtout leur éducation malgré le temps imparti pour assurer cette lourde responsabilité. Résultat, de nos jours, l'éducation des adolescents en général et des adolescentes en particulier est bâclée. Quel avenir pour le Cameroun de demain ?

Nous pouvons également citer comme risque l'insécurité qui devient grandissante dans nos établissements scolaires. Certains établissements fonctionnent dans une insécurité totale sans clôture. D'autres établissements ayant pourtant des clôtures mais, moins hautes se trouvent parfois surpris avec des brigands dans les salles de classes qui arborent les tenues scolaires et escaladent pour s'infiltrer discrètement dans l'enceinte de l'établissement et même dans les salles de classes avec la complicité de leurs amis ou camarades régulièrement inscrits dans lesdits établissements. Le coordonnateur du club santé du lycée de Nkolndongo, confirme ce qui suit lorsqu'elle déclare :

*Le niveau de sécurité est moyen ici dans notre lycée car, après avoir fonctionné pendant 4 ans sans clôture, les vendeurs de poulets y avaient accès et profitaient pour donner la drogue aux élèves. Mais, le derrière de l'établissement étant toujours ouvert, les bandits des quartiers environnants y*

*entrent toujours et violent nos élèves. Nous profitons pour nous adresser au responsable du MINSEC ici présent de surélever encore notre clôture en y ajoutant même 3 lignes de parpaings et de fermer le derrière de l'établissement si possible.*

Ces derniers sèment la terreur en violant les filles dans les salles de classe, les toilettes, au stade, et même à la cantine scolaire. La cartographie des risques et de vulnérabilité du lycée de Nkolndongo, dressée dans le cadre de l'émission « jeunesse parlons-en ! », jointe en annexe, nous en dit long là-dessus. Heureusement, le Ministère de l'enseignement secondaire a ouvert une brèche pour la formation des élèves superviseurs et des pairs éducateurs pour veiller à la sécurité de ces milieux à risque avec l'aide de l'administration de l'établissement.

L'extrême pauvreté et le gain de la vie facile pourraient aussi être à l'origine de ces grossesses précoces qui conditionnent la scolarisation des adolescentes aujourd'hui. En effet, certaines jeunes filles, pour subvenir à leurs petits besoins et même aux besoins de leurs familles, préfèrent perdre leur dignité. Elles pratiquent une sorte de prostitution déguisée dans un jargon tel que mon « sponsor ». Ces « sponsors » sont tellement exigeants qu'ils les conditionnent à la moindre petite occasion. Certaines sont même victimes du chantage de la part de ceux-ci. C'est ainsi qu'ils se croient tout permis. Le témoignage du cas A le prouve :

*Mme, c'est mon petit ami qui s'occupe de moi. Je suis même enceinte comme ça certainement parce qu'il avait percé le préservatif. Moi, je n'avais pas souhaité tomber enceinte. Et lorsque c'est arrivé, j'ai préféré garder pour ne pas me faire avorter. J'avais beaucoup hésité pour lui annoncer cette grossesse parce que je savais qu'on avait utilisé le préservatif. A ma grande surprise lorsque je lui ai dit que j'étais enceinte de lui, il était tellement content, et jusqu'à présent.*

Alors avec un tel témoignage, on se demande bien si les parents ont démissionné de leur rôle premier celui de subvenir aux besoins de leur progéniture au point que celle-ci se livre à certaines pratiques pour survivre.

Cette pauvreté physique se poursuit même sur le plan mental et pousse certains parents à arranger les petits mariages à l'insu de leurs enfants juste pour bénéficier de certains petits privilèges au détriment de ce que les enfants eux-mêmes peuvent ressentir. Le témoignage du cas G confirme bien ce qui précède :

*Ma mère sympathisait bien avec l'une de ses amies qui avait un fils unique de 23 ans, titulaire d'un Master en sciences économiques, et propriétaire terrain et de beaucoup d'autres biens. Elles s'entendaient au pont où elles sont convenues de nous mettre ensemble pour que je puisse bénéficier de tous ces biens. Ma mère m'avait rassuré que je ne manquerais de rien au cas où j'accepte cette*

*proposition, ce que j'ai d'ailleurs fait. Les choses sont tellement allées vite que je suis aussitôt tombée enceinte. Ma belle mère me donnait presque tout, ma mère avait régulièrement des petits cadeaux ainsi que le reste de ma famille. Mais, je n'étais pas heureuse avec mon gars. Quand j'ai accouché, j'ai préféré confier l'enfant à ma belle mère pour poursuivre mes études et reprendre ma vie en mains car, ca ne sert à rien de continuer à jouer ce genre de jeu. Mieux vaut faire mon école et construire mon propre bonheur que de continuer avec cette relation pour le bonheur des autres. Mme c'est pour cela que j'ai la rage de réussir à mon examen.*

Nous remarquons avec amertume que certains parents ignorent même que leurs enfants ont des droits et font d'eux un fond de commerce au détriment de ce que l'enfant peut ressentir.

#### **4.2.2. Lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire**

Une grossesse précoce est, selon Blazy et Presme dans le Journal des psychologues (2013 : 32- 40), une grossesse à risque, qui survient à l'adolescence et qui demande un suivi obstétrical permettant de pallier aux difficultés qui peuvent surgir et compliquer l'accueil de l'enfant.

Menard quant à lui la définit comme étant l'entrée précipitée d'une adolescente vers les étapes qui mènent un individu à l'exercice du rôle de parent.

Ainsi, si l'on s'en tient à la signification de l'adjectif précoce qui qualifie grossesse, ce dernier renvoie à quelque chose qui n'est pas encore arrivé à maturité.

Cela dit, le corps de la jeune fille étant encore en pleine mutation, celle-ci devrait éviter toute pratique sexuelle ou tout genre de comportement à risque pouvant l'exposer aux grossesses acquises précocement. L'abstinence est alors la méthode contraceptive idéale pour mettre les adolescentes à l'abri de ces grossesses précoces qui mettent brutalement un terme à leur scolarisation à cause du congé de maternité qui leur est imposé dans leurs établissements scolaires dès les premiers signes de la grossesse. Malheureusement de nos jours, les adolescents se livrent à la consommation de l'alcool dans les débits de boisson, la drogue et autres stupéfiants. Le fait pour elles de fréquenter les boîtes de nuit, d'assister aux bals masqués, aux shillings party ou aux anniversaires organisés entre camarades avec des habillements extravagants exposant leur corps à la merci des pervers et de leurs camarades, le fait pour elles de dénigrer les autres méthodes contraceptives, de ne pas savoir comment se les procurer ou la honte d'aller dans un centre de planning familial pour se les procurer font en sorte que ces jeunes soient exposés aux grossesses précoces.

Dans notre travail, Il sera question pour nous de présenter les sous-catégories que sont les méthodes préventives de lutte contre les grossesses précoces à travers l'éducation à l'utilisation des méthodes contraceptives d'une part et les méthodes curatives d'autres part telles que le soutien psychologique de l'adolescente enceinte sans toutefois oublier de mentionner les indices qui les accompagnent respectivement.

➤ **Les méthodes préventives de lutte contre les grossesses précoces : l'éducation à l'utilisation des méthodes contraceptives**

Les méthodes préventives de lutte contre les grossesses précoces désignent tout ce qui peut contribuer à diminuer, voire éradiquer la survenance du phénomène de grossesses précoces en milieux scolaire.

Il est donc question d'éduquer les adolescentes à l'utilisation des méthodes contraceptives telles que l'abstinence jusqu'au mariage, l'utilisation du préservatif, du stérilet, de la pilule, du norplan, pour celles qui sont sexuellement actives ; leur donner le maximum d'informations sur la gestion du cycle menstruel, le calcul du cycle ; bref, les aider à démystifier les méthodes contraceptives.

L'éducation des enfants doit normalement commencer à la maison qui est la cellule de base pour l'éducation des enfants avant de se poursuivre à l'école par les enseignants. Malheureusement les parents évitent d'aborder la sexualité en présence de leurs enfants.

A la question de savoir si nos cas parlent de la sexualité avec leurs deux parents, la réponse a été négative. Du discours de nos cas, il y ressort que A et C parlent de sexualité avec leurs mères et jamais avec leurs pères. B par contre n'en parle ni avec sa mère, ni avec son père. Mais plutôt avec ses tantes et amies. D et E ont eu la chance selon leur dire de tomber sur un bon Père Spirituel qui leur parle de sexualité sans aucun tabou et les encourage même de poser des questions. F et G sont déjà mère et disent avoir retenues la leçon de leur propre expérience qu'elle partage d'ailleurs avec celles qui ne le sont pas encore.

Alors, si les parents éprouvent une certaine gêne de parler de sexualité avec leur progéniture, avec qui ces enfants pourront-ils aborder un sujet aussi délicat ?

Pour ce qui est de l'éducation à l'utilisation des méthodes contraceptives, les parents doivent parler des méthodes contraceptives avec leurs enfants et les amener à les démystifier, et oublier tous les préjugés qu'ils ont à ce sujet. De l'entretien avec nos trois cas sur la

question de savoir si elles parlaient des méthodes contraceptives avec leurs parents, A et C ont répondu par l'affirmative en ces mots :

A : *j'en parle avec ma mère. Elle est d'ailleurs la seule qui sait que j'ai un petit ami. Elle me conseillait toujours d'utiliser le préservatif. Malheureusement me voici enceinte aujourd'hui.*

B : *jamais. Chez nous le sexe est un sujet tabou. Je n'en parle ni avec ma mère, ni avec mon père.*

Pour C : *Quand j'étais chez mon père, on en parlait. Il achetait même souvent les préservatifs et mettait à la maison, même dans ma chambre.*

En ce qui concerne D et E : *Notre père spirituel nous parle de sexualité et nous conseille l'abstinence jusqu'au mariage.*

F : *j'utilise le stérilet comme méthode contraceptive depuis que j'ai accouché. J'en parlais de sexualité avec mon père avant son affectation.*

G : *plus jamais sans mon préservatif. Mes parents ne m'ont jamais parlés de sexualité.*

Pourtant, pour réussir l'éducation d'un enfant, chaque parent devrait s'impliquer. Chacun devrait jouer son rôle pour une complémentarité des deux parents afin d'avoir une progéniture bien éduquée.

Par contre, certains parents font entrave à l'éducation à l'utilisation du préservatif chez leurs progénitures à cause des préjugés qu'ils ont de ces méthodes contraceptives. Le discours du chef service de l'orientation faisant état d'un parent qui était venu faire le scandale après une causerie éducative sur l'utilisation du préservatif avec les élèves du second cycle est une preuve vivante.

A la question de savoir si les CO sont autorisés à distribuer les préservatifs aux élèves après une causerie éducative sur l'usage du préservatif, le chef service de l'orientation profite pour me faire le récit qui suit :

*Tu sais que les thèmes concernant l'éducation à la sexualité varient en fonction du niveau et de l'âge de l'enfant. Ce sur quoi tu peux entretenir les grands élèves du second cycle n'est pas forcément la même chose pour les petits du premier cycle. En plus, le langage doit aussi être différent pour que le message puisse passer. Un jour, j'organise une causerie éducative sur l'utilisation du préservatif. J'avais quelques préservatifs pour monter aux élèves comment on enfle. Et à la fin de la causerie éducative, j'avais demandé à chacun de coller son préservatif sur la page où il prenait les notes. C'est*

*ainsi que chacun était rentré avec un préservatif collé sur son cahier en plus des quelques-uns qui trainaient et que les élèves avaient emporté. Le parent d'un élève, voyant que son enfant en question avait un préservatif dans le sac est revenu ici à l'établissement pour me faire un scandale. C'est depuis le jour-là que j'avais décidé de ne plus monter aux élèves comment enfiler un préservatif. Les parents prennent toujours leurs enfants pour des innocents et pourtant ils ne sont pas parfois au courant de ce que ces derniers font à leur insu. Je suis très prudente maintenant. »*

Avec un tel témoignage, nous sommes tentés de dire que les parents ont eux-mêmes besoin d'éducation pour mieux assurer celle de leur progéniture.

La méthode contraceptive par excellence pour les adolescents est l'abstinence. Malheureusement, cette méthode est dans la plus part des cas observée uniquement par les adolescents qui ne sont pas encore sexuellement actifs. Le coordonnateur du club santé du lycée de Nkolndongo, nous fait part de sa stratégie pour encourager les adolescentes à garder leur virginité jusqu'au mariage :

*Dans toutes les classes où j'ai toujours fait cours, je profite de mes heures de cours pour éduquer mes élèves. En début d'année, je recense toutes les filles qui sont encore vierges. Pour les encourager à garder leur virginité jusqu'au mariage, je le amène à signer un contrat avec l'accord de leurs parents comme accompagnateurs et témoins pour les aider à garder leur virginité jusqu'au mariage. Lorsqu'une année scolaire finit, je relance le processus dans le niveau d'étude suivant je peux par exemple ajouter 2 points à toutes celles qui ont pu tenir tout au long de l'année. C'est comme ça que je procède avec mes élèves et il y en a vraiment qui résistent jusqu'en Tle, au moins depuis que j'ai commencé à le faire.*

Il convient donc de dire que, chaque agent de l'éducation doit jouer sa partition et donner le meilleur de lui-même pour aider les adolescentes à utiliser les méthodes contraceptives afin de poursuivre sereinement leurs études et éviter ces grossesses qui mettent brusquement un terme à leur scolarisation.

Malgré les efforts que les uns et les autres font pour sensibiliser et éduquer les adolescentes sur l'utilisation des méthodes contraceptives, quel est l'effort que les concernés eux-mêmes font pour adopter les comportements responsables les mettant à l'abri de ces grossesses précoces ? Etant donné que le premier agent de l'éducation, c'est l'éduqué lui-même, les adolescentes doivent donc prendre leurs vies en main et adopter des comportements responsables qui les honorent car leur vie future ainsi que celle de leur progéniture en dépendent.

Au regard de ce qui précède et de l'entretien avec nos sept cas, il en ressort que A et C qui parlent pourtant de la sexualité en générale et des méthodes contraceptives au moins avec l'un de leurs parents sont enceintes au même titre que B qui n'en a jamais parlé. D et E quant à elles pratiquent l'abstinence grâce aux enseignements et conseils que leurs prodigue leur Père Spirituel ; F utilise l'injection et G le préservatif depuis qu'elles sont devenues mères pour éviter une quelconque récurrence. Ainsi, l'on est tenté de se poser la question de savoir si ces adolescentes sont conscientes du fait que leur avenir dépend d'elle-même et non de quelqu'un d'autre.

Pour reconforter les adolescentes enceintes, le cas G déjà mère partage son expérience en ces mots :

*Mes sœurs la grossesse n'est pas une fatalité j'ai conçu en classe de seconde et j'avais eu mon probatoire étant enceinte. Maintenant je suis en Terminale même comme je reprends la classe. J'avais décidé garder ma grossesse parce que j'avais perdu l'une de mes camarades de classe qui avait provoqué un avortement qui avait mal tourné. Il paraît que les débris du bébé étaient restés dans son ventre et avaient créé une infection. Un an après son avortement, elle était décédée de cette infection. La grossesse c'est juste quelques mois et c'est aussi une joie d'être mère. Même si on vous donne le congé de maternité vous pouvez copier les cours étant à la maison et composer normalement. Qu'est ce qui vous fait croire que vous n'allez pas réussir. Osez seulement on ne sait jamais. Surtout pas d'avortement.*

La conclusion de Michèle Ngoumou de la CRTV, responsable de l'émission « jeunesse parlons-en ! » tenue en direct au lycée de Nkolndongo le 28 novembre 2018 confirme:

*Quel que soit la sensibilisation et les mesures que le gouvernement et l'administration scolaire pourront prendre, les jeunes doivent eux-mêmes prendre conscience de leur mal-être et prendre la résolution de sortir de ces fléaux qui sont entre autres, le VIH/SIDA, la consommation de la drogue et des stupéfiants ainsi que les grossesses précoces en milieu scolaires.*

Après avoir examiné les méthodes préventives de lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire, qu'en est-il des méthodes curatives ?

➤ **Les méthodes curatives de lutte contre les grossesses précoces : le soutien psychologique de l'adolescente en état de grossesse.**

Etant donné que la prévention intervient pour empêcher à un phénomène d'avoir lieu, l'aspect curatif quant à lui agit comme un sapeur-pompier lorsque le mal est déjà fait. Il permet donc de recoller les morceaux pour éviter le pire ou la catastrophe.

L'adolescente a une vie à préserver, un avenir lumineux à préparer. Ainsi, malgré la survenue d'une grossesse, celle-ci a besoin plus que jamais d'elle-même et de tout son entourage pour se remettre de sa maternité et poursuivre normalement ses études.

Il convient tout de même d'analyser les indices de cette sous-catégorie que sont la motivation personnelle de l'adolescente sans laquelle cette dernière ne saurait continuer ses études après une grossesse, le soutien psychologique de l'adolescente enceinte par ses camarades, ses enseignants, l'administration de son établissement, les CO et ses propres parents. Observons ce qu'il en est au regard de l'entretien avec nos sept cas.

A la question de savoir quel a été l'attitude de vos parents, de vos camarades et votre propre réaction lorsque vous aviez su que vous étiez enceinte, les réponses sont diverses.

Les cinq cas dont trois enceintes et deux déjà mères sont unanimes sur le fait qu'elles n'ont pas souhaité tomber enceinte et que quand c'est arrivé, chacune d'elle a décidé de garder sa grossesse. Pour ce qui est de la réaction des parents,

*A affirme : Ma mère ne m'a pas grondée elle continue à me donner des conseils normalement. C'est mon père alors qui ne veut même pas entendre parler de moi. Mon petit ami (22ans) lui, il est même content, il n'a pas nié la grossesse. Il se débrouille et s'en occupe normalement. Même mes camarades ne se sont pas moqués de moi. Elles continuent à me soutenir et à me donner des conseils.*

*Quant à B : Moi je n'ai aucun problème. Mes parents sont contents de voir leur premier petits fils. Mon petit ami (23 ans) étudiant en 4<sup>e</sup> année sciences politiques à l'université de Yaoundé II SOA est conscient et s'occupe bien de la grossesse. Pour mes camarades, il ya deux groupes en classe. Un groupe qui se moque de moi, et l'autre groupe qui m'encourage disant que je vais grandir avec mon enfant.*

C'est C qui a tous les problèmes du monde :

*Mon père, même comme il n'est pas d'accord avec ma grossesse, ne me dérange pas trop. Ma mère quant à elle m'a renié et est devenue trop exigeante. Elle n'accepte ni les sorties, ni que mes camarades viennent à la maison. Et pourtant*

*mon petit ami (23ans) nouveau bachelier sans emploi n'a pas renié la grossesse. Malgré cela, ma mère l'a fait enfermer et jure chaque jour qu'on sera ensemble seulement quand elle sera entrain de pourrir dans la tombe. Mme, cette situation m'affecte tellement que je ne sais quoi faire. Rien qu'à y penser je pleure (avec les larmes aux yeux). Elle m'a interdit tout contact téléphonique avec lui et fouille mon téléphone chaque jour. L'autre jour je n'en pouvais plus, ma mère m'a trop chauffée, j'ai même bu l'eau de javel pour me suicider et je l'ai appelé au téléphone pour lui dire qu'elle ne me verra plus jamais. Heureusement, elle m'a vite emmenée à l'hôpital. Mme, c'est ce que je vis tous les jours avec ma mère depuis que je suis enceinte. Et pourtant, mon père, même comme je ne vis plus avec lui, m'a dit qu'il ne pourra jamais me donner un mari, et que comme ma mère ne veut pas de mon petit ami, il ne peut pas m'empêcher d'aimer quelqu'un d'autre. Pour mes camarades, il y en a qui se moquent car elles prennent la grossesse pour une fatalité et d'autres qui me consolent et me donnent des conseils.*

En ce qui concerne les cas F et G déjà mères, il est certes vrai qu'elles n'ont pas désiré leurs grossesses mais, elles avaient chacune un projet avec le père de leur enfant.

*Pour le Cas F : c'est vrai que ma grossesse n'était pas désirée mais je ne regrette pas d'être tombée enceinte car j'avais un projet de mariage avec le père de ma fille et c'est lui qui subvenait à mes petits besoins de femmes. Seulement, j'ai eu trop de difficultés pour pouvoir poursuivre mes études après l'accouchement car, aussitôt que j'ai conçu, mes parents ont décliné toute la responsabilité à mon gars pour se concentrer sur mes cadets. Malheureusement, n'ayant pas encore grandes choses, il ne pouvait pas supporter tout ce poids seul à savoir, mon école, l'argent de la nounou qui s'occupe de l'enfant lorsque je suis à l'école, le lait de l'enfant et les autres petits besoins. Il a fallu beaucoup de négociation avec mon père pour que ce dernier recommence à l'épauler dans certaines charges et plus particulièrement mon école.*

*Quant au cas G : C'est vrai que ma mère a pesé de tout son poids pour ma relation avec le père de ma fille mais, je ne peux pas lui attribuer toute la responsabilité car elle ne m'avait pas obligé à entretenir les rapports sexuels avec lui. Mais pour dire vrai je n'avais pas souhaité cette grossesse j'avais juste accepté cette relation pour faire plaisir à ma mère. Finalement, je me suis rendue compte que je ne pouvais pas continuer à jouer à ce jeu. Raison pour laquelle j'ai décidé de renouer avec mon école pour ne pas attendre tout d'un homme et surtout montrer à ma mère que je ne suis pas un fond de commerce. Je peux me battre et devenir quelqu'un demain.*

Il ressort des propos de nos cas que toutes ont la motivation personnelle de poursuivre leurs études. A compte sur le soutien psychologique de sa mère et de ses camarades, mais pas de son père. B quant à elle est tellement épanouie. Elle a le soutien de tous ceux qui lui sont

chers en dehors de certains de ses camarades. C, contrairement aux deux premiers cas est la plus malheureuse car, elle n'a pratiquement le soutien de personne.

L'adolescente, de par sa nature, est une personne fragile. Elle est d'autant plus vulnérable et fragile lorsqu'elle est enceinte. En ce moment précis, elle a besoin d'être bien entourée pour surmonter cette période difficile et délicate qui nécessite d'abord l'acceptation de son état pour pouvoir avoir le courage de continuer ses études. Malheureusement, c'est en ce moment précis que ceux sur qui elle compte particulièrement les parents, et encore plus la mère qui devrait la comprendre lui tourne le dos. Alors où puisera-t-elle les forces pour faire face à l'adversité ?

Cependant, qu'en est-il du soutien psychologique de l'adolescente enceinte par ses enseignants et l'administration scolaire ?

L'adolescente, pour poursuivre ses études malgré son état de grossesse a besoin du soutien psychologique de ses enseignants et de l'administration de son établissement scolaire. Ces derniers doivent lui prodiguer des conseils qui lui permettront de garder le moral. Malheureusement, ces derniers profitent de sa situation pour l'isoler et la mettre en quarantaine. Elle fait souvent l'objet des intrigues et des railleries de ses pairs qui sont parfois plus sexuellement actives qu'elle, ceci avec la complicité de certains de ses enseignants. Le comble de tout cela est que l'administration profite de son état de grossesse pour la mettre hors état de nuire avec un renvoi déguisé en congé de maternité. Au regard de tous ces agissements, la grossesse est perçue comme une maladie contagieuse dont il faut tout faire pour se débarrasser de son auteur dès l'apparition des premiers symptômes.

A la question de savoir comment est-ce que les adolescentes en situation de grossesse sont gérées par les enseignants et l'administration scolaire, il ressort des propos de nos trois cas des filles enceintes ce qui suit :

*Mme, les enseignants nous intriguent dans les salles de classes. On est, soit obligé de se cacher, soit obligé de porter des tenues amples pour qu'ils ne nous suspectent même pas. Il en est de même pour l'administration. Nous sommes les premières à arriver à l'école et les dernières à rentrer pour qu'ils ne se rendent même pas compte. Surtout la méchante surveillante là, elle alors, ne blague même pas, même si tu es à deux mois, elle te donne le congé aussitôt qu'elle est au courant de ta grossesse, même si tu es encore à 2 mois. C'est même pour cela qu'on vous jongle depuis parce qu'on avait peur.*

Les propos recueillis des deux surveillants généraux des classes de troisième confirment suffisamment les déclarations de nos trois cas :

Pour M. le Surveillant, à la question de savoir quelle est la procédure pour mettre une fille enceinte en congé de maternité, voici sa réponse :

*Dès qu'on découvre un cas de grossesse, on exige aussitôt un certificat de grossesse, ensuite on met l'enfant en congé de maternité dès que la grossesse est visible. On évite de lui délivrer une exclusion pour éviter les cas d'avortement pouvant aboutir au meurtre.*

A la question de savoir si le congé de maternité qu'ils délivrent à ces adolescentes est différent de l'exclusion, il en ressort des propos de Mme la Surveillante que :

*Laisser une fille enceinte poursuivre ses études avec une grossesse visible serait en quelque sorte faire une publicité des grossesses précoces en milieu scolaire. Ainsi, même la plus petite de 6<sup>e</sup> verra qu'on a laissé sa camarade et fera également la même chose. En plus, ça doit servir de leçon aux adolescentes car, lorsqu'elles se décident de faire les choses des grandes personnes, elles doivent rester au quartier pour continuer à mieux faire, mais pas ici à l'établissement.*

Au regard de ces deux entretiens, il va de soi que les avis de ces deux collègues qui font pourtant le même travail en tant que surveillant sont contradictoires. L'un pense qu'on doit mettre la fille en congé aussitôt qu'on a la confirmation de l'existence d'une grossesse attesté par la délivrance d'un certificat médical quel que soit l'âge de la grossesse, l'autre par contre estime qu'elle doit être mise en congé dès que la grossesse est visible.

Ainsi, le titre de congé de maternité inspiré de la loi n° C 10/A/562/MINDUC/ESG/DETP/ DEPM/DEP/ du 19/01/1980, l'ébauche du règlement intérieur du lycée de Nkolndongo, notamment l'article 14 mettant les adolescentes en état de grossesse en congé de maternité sont joints en annexe.

#### **4.3. EDUCATION A LA SEXUALITE VERSUS LUTTE CONTRE LES GROSSESSES PRECOCES EN MILIEU SCOLAIRE**

Dans cette partie de notre travail, nous allons faire un croisement entre l'éducation à la sexualité et la lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire. L'éducation à la sexualité a deux sous catégories à savoir : l'organisation des campagnes de sensibilisation et l'organisation des causeries éducatives. Nous allons croiser l'éducation à la sexualité avec l'organisation des campagnes de sensibilisation d'une part, et d'autre part l'éducation à la sexualité avec l'organisation des causeries éducatives, en nous appuyant sur les objectifs

spécifiques de la recherche. Ensuite, nous examinerons chaque élément en rapport avec les résultats obtenus par chaque sujet.

#### **4.3.1. Campagnes de sensibilisation versus lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire**

Etant donné que l'éducation à la sexualité se fait surtout sous forme de sensibilisation, il est de bon ton que les campagnes de sensibilisation soient régulièrement organisées en milieu scolaire pour aider nos adolescentes à bénéficier d'un encadrement particulier et d'un certain nombre d'informations et des conseils pouvant les aider à prendre leurs vies en main et éviter tous les comportements déviants qui les exposent aux grossesses précoces en milieu scolaire.

Des informations recueillies de nos cas et du coordonnateur du club santé, il y ressort que les campagnes de sensibilisation sont organisées occasionnellement lors des grandes solennités comme les journées mondiales du SIDA et de la santé. Des propos recueillis de nos cas A, B et C, il y ressort que ces campagnes de sensibilisation sont facultatives et nos cas n'y vont pas souvent surtout qu'elles confirment qu'elles ont souvent eu lieu le mercredi soir après les cours, et qu'elles rentrent juste après les cours. Ce qui pourrait justifier le fait que ces trois cas soient enceintes.

D et E par contre prennent la peine d'y participer et bénéficient de tous les conseils et les gadgets qui y sont distribués. C'est certainement ce qui justifie le fait qu'elles soient déjà en Tle ESP sans grossesses et encore vierges. F et G ont appris de leurs erreurs et sont devenues sages après leurs premiers accouchements. Elles participent désormais à tout ce qui est organisé à l'établissement et qui concerne les élèves pour éviter de retomber dans les mêmes travers.

#### **4.3.2. Causerie éducatives versus lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire**

De l'analyse des différents discours, il en ressort que les causeries éducatives avec les adolescentes concernent tous les agents de l'éducation, à savoir les apprenants, les enseignants et l'administration de l'établissement, sans négliger les parents.

Pour ce qui est des apprenants, particulièrement les adolescentes, elles doivent comprendre que leur avenir ne concerne qu'elles et alors elles seules. Pour cela, elles doivent être sages et mettre tous les bons conseils qu'elles reçoivent de leurs éducateurs, de leurs

parents, et de leurs pairs en pratique. Les cas A et C bien que parlant de sexualité avec l'un de leurs parents - A en parle avec sa mère et C en parlait avec son père - se retrouvent enceintes au même titre que B chez qui, le sexe est totalement un sujet tabou car les deux parents évitent d'en parler. Cela dit, les jeunes et particulièrement les adolescentes ne prennent rien au sérieux même lorsque cela y va de leur propre intérêt. Les connaissances emmagasinées de la sixième en Tle dans le cadre du cours de ESF, SVT, et les interventions des CO dans les salles de classe, en plus des conseils prodigués à la maison par les parents lorsque tout cela est bien fait par l'éducateur et bien assimilé par l'apprenant peuvent permettre à une adolescente d'avoir ne serait ce que les pré requis en ce qui concerne l'éducation à la sexualité, et savoir comment éviter une grossesse précoce. Ainsi, une fille qui conçoit en classe de Tle ne saurait rejeter toute la responsabilité sur le CO en disant qu'en Tle, les CO se concentrent plus sur le volet orientation Scolaire comme c'est le cas avec le discours de B et C.

D par contre bénéficie de l'éducation à la sexualité de la part de son Père Spirituel ; E quant à elle en plus de son Père Spirituel en a bénéficié du vivant de sa mère biologique.

Les parents en tant que premiers responsables de l'éducation de leur progéniture devrait communiquer avec ces derniers et aborder tous les domaines de la vie, surtout celui de la sexualité car dit-on la sexualité englobe tout l'être. Mais malheureusement, ils sont les premiers à faire de certains sujets le top secret ou alors le sujet tabou à ne jamais aborder en présence des adolescentes. Ce qui fausse les bases de l'éducation en famille. B ne parle de sexualité ni avec son père ni avec sa mère, ce qui n'est pas normal. Elle en parle avec ses tantes et ses amies qui n'ont peut-être pas la bonne information pour une vie sexuelle réussie.

Les enseignants en tant que professionnels de l'éducation doivent encourager les adolescentes à se scolariser, et doivent gérer leurs heures de cours de manière à trouver du temps pour leur transmettre non seulement l'instruction, mais également l'éducation. Ils doivent pour cela utiliser un jargon qui sied aux jeunes pour faire passer le message. B et C se plaignent des intrigues de leurs enseignants depuis qu'elles sont enceintes. Ces intrigues pourraient peut-être les amener à démissionner. Dès lors, les enseignants doivent respecter leur code de déontologie qui leur interdit de tenir des propos dégradants à l'endroit des élèves, surtout lorsque ces derniers sont déjà fragilisés comme c'est le cas avec nos deux sujets ci-dessus. Ils doivent plutôt les consoler, les motiver, et les encourager à aller de l'avant.

Au demeurant, l'éducation à la sexualité à travers les causeries éducatives à la maison, à l'école, dans les medias, les Eglise, les hôpitaux et autres milieux éducatifs ainsi que les campagnes de sensibilisation permettent de lutter contre les grossesses précoces en milieu scolaire. Il suffit juste que chaque maillon de la communauté éducative joue son rôle en toute âme et conscience. Les témoignages des cas D et E prouvent à suffisance ce qui précède.

#### **4.3.3. Éducation à l'utilisation des méthodes contraceptives versus lutte contre les grossesses précoces en milieux scolaire**

L'abstinence étant la méthode contraceptive par excellence, tous les agents de l'éducation doivent encourager les adolescentes à garder leur virginité jusqu'au mariage. Le coordonnateur du club santé le fait savoir à sa manière. Après avoir recensé les filles encore vierges dans ses salles de classes, elle leur fait signer un engagement celui de rester vierge jusqu'au mariage avec l'appui de leur parent. Elle les suit particulièrement et celles qui résistent tout au long de l'année scolaire ont une motivation de 2 points l'année scolaire suivante. Malheureusement certaines filles parviennent toujours à perdre leur virginité malgré cet exercice.

Les témoignages des cas D et E suivis de prêt par un Père Spirituel qui les initie à la crainte de Dieu et leur conseille l'abstinence jusqu'au mariage prouvent que l'abstinence reste et demeure le moyen efficace pour éradiquer les grossesses précoces en milieux scolaire. Nos deux cas sont en terminales mais toujours vierges. Ce qui ne court pas des rues de nos jours à partir du moment où nous savons combien nos jeunes adolescentes sont précoces.

Pour ce qui est de l'éducation à l'utilisation du préservatif, le cas A bénéficie de cette éducation de la part de sa mère qui sait d'ailleurs qu'elle est déjà sexuellement active. Le cas C a reçu cette éducation de son père qui en achetait pour mettre dans sa chambre, contrairement au cas B qui n'en parle jamais. La leçon n'ayant pas été assimilée, tous nos trois cas sont malheureusement en situation de grossesses précoces.

F et G déjà mères vont dans le même sens que A et C et ont recours à ces méthodes contraceptives pour éviter une quelconque récurrence. Pourquoi ne pas encourager toutes ces adolescentes déjà sexuellement actives à utiliser ces méthodes contraceptives pour les préserver de ces grossesses précoces qui les exposent aux avortements et à la mort.

Malheureusement, certains parents font entrave à l'utilisation du préservatif chez leur progéniture à cause des préjugés qu'ils ont de ces méthodes contraceptives. Le discours du

chef service de l'orientation scolaire faisant état d'un parent qui était venu faire le scandale du fait qu'après une causerie éducative sur l'utilisation du préservatif avec les élèves du second cycle, elle aurait laissé quelques préservatifs à la merci de ses cibles. Ainsi, le parent en question ayant donc aperçu un préservatif dans le sac de sa progéniture avait sauté sur l'occasion pour remonter faire un scandale à la pauvre dame qui pourtant bien intentionnée, trainait encore à l'établissement après une dure journée de travail. Etant donné que nous sommes conscients de ce que ces jeunes sont capables de faire ou alors ce qu'ils font sous le dos de leur parents, nous sommes tentés de poser la question de savoir de qui se moque-t-on réellement?

Certains parents prennent en effet leurs enfants pour des naïfs ou encore mieux des « saints » et refusent de leur en parler officiellement de ce qu'ils font de façon officieuse. Alors quel type d'éducation voulons-nous transmettre à ces adolescentes ? Une éducation basée essentiellement sur les restrictions les pousse davantage à la curiosité.

En définitive, l'éducation à la sexualité des adolescents ne saurait être ni l'affaire de l'enseignant de SVT encore moins celui de ESF, ni l'affaire des CO ou encore uniquement l'affaire des parents, mais l'affaire de la communauté éducative toute entière. Car, la vraie valeur d'un être humain ne se révèle pas par son niveau d'instruction, mais plutôt par la qualité de son éducation. Il est donc question que chacun à son niveau mette un accent particulier sur l'éducation des adolescents en général et des adolescentes en particulier car, c'est sur eux que repose la relève de notre beau pays.

## **CHAPITRE 5 : INTERPRETATION, DISCUSSION DES RESULTATS, PERSPECTIVES ET SUGGESTIONS**

Ce chapitre de notre travail, consacrée à l'interprétation théorique des résultats est une sorte d'explication des résultats collectés sur le terrain à partir de la ou des théories adoptées. Après l'interprétation desdits résultats, il s'agira ensuite de les discuter, et de donner les perspectives, ainsi que les suggestions possibles. Mais avant, il est nécessaire de procéder d'abord à un rappel théorique de notre travail.

### **5.1. RAPPEL THEORIQUE**

Dans le cadre de notre étude, nous avons fait appel à deux théories : la théorie maturationniste de Gesell (1880) et la théorie Freudienne de la libido (1962).

#### **5.1.1. Théorie maturationniste de Gesell (1880)**

La théorie maturationniste de Gesell est importante pour notre travail de recherche car, elle nous a permis de comprendre que, l'être humain pour se développer évolue d'un stade à un autre. Cette théorie qui considère la maturation comme un facteur de développement prépondérant prend en compte la croissance organique comme facteur du développement psychologique. Selon l'auteur, tout est déterminé et programmé dès la conception et suit juste son cours normal. Le maturationnisme prend en compte les facteurs génétiques et l'influence des facteurs environnementaux sur le développement humain. Il considère le développement physique comme étant responsable de la maturation et de l'actualisation du potentiel génétique. Grâce à la méthode par observation, Gesell distingue 24 stades évolutifs. Ces étapes du développement humain dont la puberté en fait partie sont hiérarchisées. C'est alors la puberté qui justifie le désir de sexualité que les adolescentes peuvent éprouver à un moment donné et par conséquent les grossesses qui peuvent en découler. Cela dit, les grossesses chez les adolescentes constituent un phénomène naturel.

#### **5.1.2. Théorie freudienne de la libido (1962)**

Cette théorie de Freud sur la libido est importante pour notre travail en ce sens qu'elle nous a permis de trouver une explication au comportement sexuel des jeunes adolescents. Freud a abordé la sexualité sous deux aspects : l'aspect libidinal et l'aspect génital. Selon lui, l'aspect libidinal se manifeste dès la naissance. Et comprend trois stades de développement sexuel chez l'individu : Le stade buccal où l'enfant prend plaisir à mettre les choses dans la bouche, le stade anal où l'enfant prend plaisir à toucher par exemple ses parties génitales ou

lorsqu'il va à la selle, le stade phallique caractérisé par le complexe d'Œdipe où l'enfant se comporte comme un rival à son parent de même sexe. Ces différents stades de développement ne sont pas facultatifs, ils sont échelonnés et visent l'épanouissement et la maturité de la féminité chez la jeune fille et la masculinité chez le jeune garçon, avec toutes les possibilités d'oblativité et d'hétéro- sexualité qui en découlent.

Ainsi, la théorie de Freud sur les trois essais de la sexualité donne une explication aux besoins sexuels de l'Homme et de l'animal. Selon les propos de l'auteur, il en ressort que pour expliquer les besoins sexuels de l'homme et de l'animal, on se sert en biologie de l'hypothèse qu'il existe une « *pulsion sexuelle* » ; de même que pour expliquer la faim, on suppose la « *pulsion de nutrition* ». Etant donné qu'il n'ya aucun mot pour exprimer la faim du besoin sexuel, les scientifiques utilisent donc l'expression libido pour la désigner. L'opinion populaire se forme certaines idées arrêtées sur la nature et les caractères de la pulsion sexuelle. Ainsi, il convient de rappeler que cette pulsion manque à l'enfance et se constitue au moment de la puberté, et en rapport étroit avec les processus qui mènent à la maturité. Cette pulsion se manifeste sous forme d'une attraction irrésistible exercée par l'un des sexes sur le sexe opposé, et que son but serait l'union sexuelle ou du moins un ensemble d'actes qui tendent vers ce but. Cette pulsion sexuelle évolue, régresse à la période de latence, pour enfin s'épanouir à la puberté, dont les transformations évoluent de la vie sexuelle infantile à sa forme définitive et normale.

Selon Freud (1962), *Aucune dissociation ne doit exister entre croissance sexuelle et croissance générale. Car chacune des étapes de la sexualité laisse sa trace ineffaçable dans la personnalité et dans la génitalité normale.* Cela dit, l'on ne saurait séparer éducation à la sexualité et éducation générale de l'enfant, puis de l'adolescent. Les deux vont de pair et surtout que la sexualité englobe tout l'être.

Pour plus de visibilité à notre étude, nous avons trouvé judicieux d'y associer les travaux de Loignon (1996) et Berrewaerts et Noirhomme (2006) sur les grossesses précoces, de Berge (1977) sur l'éducation sexuelle des adolescents dans le cadre familial, les travaux de La Pradelle, Lehalle et Luma sur l'éducation sexuelle des adolescents dans le cadre scolaire, les travaux de Mauco et Akoka (1977) sur la collaboration des diverses institutions sociales pour une meilleure éducation sexuelle des adolescents, et enfin les travaux de Floro et WOLF (1990) sur la scolarisation des adolescentes. En effet, la multiplication des grossesses précoces en milieu scolaires constitue un frein pour la scolarisation des adolescentes à cause du congé de maternité qui leur est attribué aussitôt après l'apparition des premiers

symptômes de la grossesse. De ce fait, la scolarisation des adolescentes exige une bonne éducation à la sexualité. Cette éducation passe par la sensibilisation et la communication d'où l'urgence d'organiser les campagnes de sensibilisation et les causeries éducatives avec ces jeunes.

## **5.2. INTERPRETATION DES RESULTATS**

Il convient de rappeler que cette recherche a été menée dans le but de montrer qu'une bonne éducation des adolescentes à la sexualité permet d'éradiquer considérablement les grossesses précoces en milieu scolaire. Pour y parvenir, nous avons travaillé avec un échantillon de sept adolescentes dont une en 3<sup>e</sup> ESP et six en 1<sup>re</sup> ESP toutes au lycée de Nkolndongo. Parmi ces filles, trois sont enceintes, deux non enceintes et deux déjà mères. Les données ont été collectées à l'aide de l'observation et du guide d'entretien. L'interprétation des résultats obtenus se fera sous convocation des théories sus évoquées afin d'expliquer comment les campagnes de sensibilisation, les causeries éducatives et l'éducation à l'utilisation des méthodes contraceptives influencent les grossesses précoces en milieu scolaire.

### **5.2.1. Campagnes de sensibilisation et lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire**

Une campagne de sensibilisation désigne l'ensemble des opérations de communication vastes, organisées et effectuées auprès des jeunes pour les sensibiliser sur un certain nombre de comportements à risque qui les exposent au IST/ VIH/SIDA, aux maladies sexuellement transmissibles, et aux grossesses précoces mettant brusquement un terme à leurs études. Pour atteindre l'objectif spécifique qui consiste à examiner comment les campagnes de sensibilisation contribuent à la lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire, les entretiens et observations issus de nos sept cas montrent qu'aucun de nos trois cas enceintes n'assiste aux campagnes de sensibilisations organisées dans leur établissement dans le cadre des activités post et périscolaires. Aujourd'hui elles se retrouvent toutes les trois enceintes : A avec trois mois de grossesse, B quatre mois de grossesse et C 8 mois. Le fait que les trois sujets soient toutes enceintes serait-il la conséquence de leur refus d'assister aux campagnes de sensibilisation organisées dans leur établissement ? La réponse affirmative à cette question n'est pas évidente.

La théorie maturationniste de Gesell (1880) considère la maturation comme un facteur de développement prépondérant. Elle prend en compte la croissance organique comme

facteur du développement psychologique. Cette croissance évolue d'une étape à une autre, ceci en 24 étapes ou stades dont l'un est la puberté qui justifie le désir de sexualité que les adolescentes peuvent éprouver à un moment donné. Cette puberté caractérisée par le processus de maturation des organes génitaux est responsable des grossesses précoces à l'adolescence.

La théorie de Freud sur la libido (1962) confirme que la pulsion sexuelle que l'adolescent ressent pendant la puberté se manifeste sous forme d'une attraction irrésistible exercée par l'un des sexes sur le sexe opposé, et que son but serait l'union sexuelle ou du moins un ensemble d'actes qui tendent vers ce but. Cette pulsion sexuelle évolue, régresse à la période de latence pour enfin s'épanouir à la puberté, dont les transformations évoluent de la vie sexuelle infantile à sa forme définitive et normale. Cela dit, les grossesses chez les adolescentes constituent un phénomène naturel. A ce moment précis de la puberté, les adolescentes ont besoin d'un suivi, d'un encadrement particulier et de proximité qui puisse les amener à sortir de la naïveté. Cet encadrement passe par la sensibilisation pour les amener à adopter des valeurs morales entre autres l'estime de soi, le respect de l'autre et de son propre corps, la responsabilité individuelle et collective, le respect de la loi. C'est ainsi que ces valeurs leur permettront d'avoir une meilleure visibilité des risques auxquels elles s'exposent. Nous pensons donc que l'organisation permanente des campagnes de sensibilisation pourrait influencer les grossesses précoces en milieu scolaire.

### **5.2.2. Causeries éducatives et lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire**

Une causerie éducative est un entretien à caractère éducatif entre une personne ayant une certaine maturité et une certaine expérience et une cible en quête de repères ou d'informations. Ces causeries à caractère éducatifs ont pour rôle d'entretenir les jeunes sur certains sujets brûlants tels que la sexualité, les grossesses précoces, le VIH/SIDA et tous les comportements à risque qui les exposent aux grossesses précoces en milieux scolaires. Ces causeries éducatives devraient être l'affaire de toute la communauté éducative et non d'une minorité de personnes. L'objectif spécifique ici est d'analyser l'influence de ces causeries éducatives sur les grossesses précoces en milieu scolaire. Les observations issues de l'analyse de nos sept cas montrent que A et C parlent de sexualité uniquement avec leurs mères et jamais avec leurs pères. B par contre n'en parle ni avec sa mère, ni avec son père. Mais plutôt avec ses tantes et amies. Nous ne pouvons pas imaginer de quoi elles parlent exactement.

D en parle non seulement avec son Père Spirituel mais aussi y participe chaque fois qu'elles sont organisées à l'école. Pareillement pour E qui en parle non seulement avec son Père Spirituel, en parlait déjà avec sa mère du vivant de celle-ci. Elle y va également lorsque l'école en organise, idem pour Fet G.

Le chef service de l'orientation scolaire et de l'un des quatre CO, du lycée de Nkondongo confirment de l'organisation des causeries éducatives avec les élèves comme le stipule leur cahier de charge notamment le module V intitulé Approche Psycho-affective et sociale de la sexualité des adolescents. Ces causeries éducatives sont organisées à raison d'une séance par semaine dans chaque salle de classe. Cette activité de sensibilisation se déroule sous forme de session de formation ou d'exposé en petits groupes.

Etant donné que nos cas A et B qui causent pourtant avec l'un de leurs parents à propos de la sexualité sont enceintes au même titre que B qui n'en parle pas, nous pouvons comprendre cette situation par les travaux de Freud (1962) qui estime qu'autant l'être humain peut ressentir la faim « *pulsion de nutrition* ». Autant il peut ressentir le besoin sexuel. Les scientifiques utilisent donc l'expression libido pour la désigner. L'opinion populaire se forme certaines idées arrêtées sur la nature et les caractères de la pulsion sexuelle. Cette pulsion se manifeste sous forme d'une attraction irrésistible exercée par l'un des sexes sur le sexe opposé. C'est certainement ce qui serait arrivé à nos trois adolescentes qui sont enceintes. Car, chacune d'elle lors de l'entretien disait qu'elle ne sait pas exactement ce qui l'a poussé à tomber enceinte. D et E par contre résistent à cette attraction dont parle Freud car elles ne sont pas encore sexuellement actives bien qu'étant en classe de terminale. Certainement les activités culturelles et la formation humaine intégrale qu'organise leur Père Spirituel les aident à gérer leur pulsion sexuelles autrement. F et G déjà mères ont pris conscience du rôle de ces causeries éducatives et y participent désormais pour éviter de tomber enceinte à nouveau.

Au regard de tout ce qui précède, nous pouvons affirmer que les causeries éducatives influencent les grossesses précoces en milieu scolaire bien qu'il y ait d'autres raisons possibles.

### **5.2.3. Éducation à l'utilisation des méthodes contraceptives et lutte préventive contre les grossesses précoces en milieu scolaire**

Les méthodes préventives de lutte contre les grossesses précoces désignent tout ce qui peut contribuer à diminuer, voire éradiquer la survenance du phénomène de grossesses

précoces en milieux scolaire. Il est donc question d'éduquer les adolescentes à l'utilisation des méthodes contraceptives telles que l'abstinence jusqu'au mariage, l'utilisation du préservatif, du stérilet, de la pilule, du norplan, pour ceux qui sont sexuellement actifs, leur donner le maximum d'informations sur la gestion du cycle menstruel, le calcul du cycle, les aider à démystifier les méthodes contraceptives. L'objectif spécifique ici est d'analyser l'éducation à l'utilisation des méthodes contraceptive comme moyen de lutte préventive contre les grossesses précoces en milieu scolaire. De l'entretien avec nos trois cas sur la question de savoir si elles parlaient des méthodes contraceptives avec leurs parents, A et C ont répondu par l'affirmative. A en parle avec ma mère qui est d'ailleurs la seule à savoir qu'elle a un petit ami. Cette dernière lui conseillait toujours d'utiliser le préservatif qu'elle utilisait de temps en temps. Aujourd'hui, elle est enceinte comme B chez qui le sexe est un sujet tabou. C quant à elle en parlait avec son père qui les lui achetait pour mettre à la maison lorsqu'elle était sous sa responsabilité. Malheureusement malgré cela, elle est tombée enceinte étant chez ce même père avant d'aller habiter chez sa mère. Chez B, tout ce qui tourne autour du sexe est tabou. D et E utilisent l'abstinence comme méthode contraceptive et par conséquent ne sont pas encore sexuellement actives encore moins enceintes. F et G utilisent l'une les préservatifs et l'autre le stérilet après leur premières grossesse pour éviter une autre éventualité.

La survenue d'une grossesse malgré la peine prise par les parents ou l'investissent effectué sur l'adolescente ne devrait pas être une fatalité. Certains parents oublient qu'ils ont été jeunes eux aussi au point de renier leurs propres enfants et de les martyriser. Ce genre de comportement pousse les adolescentes à la révolte, au suicide, aux avortements qui ont des conséquences dramatiques sur leur vie future ou sur des nouveau-nés à venir. Certaines se découragent au point de ne même plus avoir le courage de poursuivre leur scolarisation après une maternité, d'où la nécessité du soutien psychologique de l'adolescente en situation de grossesse par ses camarades, les enseignants, l'administration scolaire et les conseillers d'orientation.

### **5.3. DISCUSSION DES RESULTATS**

A ce niveau, il est question pour nous de montrer que l'éducation à la sexualité à elle seule n'est pas suffisante pour éradiquer le phénomène de grossesses précoces en milieu scolaire. En effet, une bonne éducation des adolescentes et leur réussite scolaire nécessite la prise en compte de plusieurs paramètres.

### **5.3.1. La prise de consciences chez les adolescentes dans la lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire**

Le processus de lutte contre le phénomène de grossesses précoces en milieu scolaire demande la prise en compte de plusieurs autres facteurs en plus de l'éducation à la sexualité. En effet, les adolescentes de nos jours font montre d'une ignorance caractérisée. Elles prouvent par leur comportement, leur négligence et leur immaturité puisqu'elles ne savent même pas ce qui est important pour elles-mêmes, pour leur avenir, et ce qui ne l'est pas. Il est temps que les adolescentes prennent conscience du fait que leur avenir repose entre leur main. Les travaux de Răzva et Amana (2004) sur l'impact de la négligence manifeste au cours de leur formation professionnelle par les étudiants futurs professeurs sur le système éducatif : étude comparative Cameroun Roumanie, nous permettront de mener à bien ce débat. En effet, ces travaux révèlent que la négligence de formation est le rejet de toutes les exigences relatives au processus de formation remettant en cause l'atteinte des objectifs de la qualité du produit final. Ils identifient les causes endogènes et exogènes qui justifient cette négligence.

Comme cause endogènes nous avons entre autres l'absence de maturité. Celle-ci est à l'origine du manque de prise au sérieux de la formation, la précocité dans l'entrée dans le système scolaire, la dominance du principe de plaisir chez le sujet qui est incapable de marquer des limites de ses actes, le désintérêt chez le sujet pouvant se justifier par la difficulté d'insertion professionnelle.

En effet, au regard du témoignage de nos trois cas enceintes examinés sur le terrain, toutes les trois négligent les campagnes de sensibilisation organisées dans leur établissement parce qu'elles estiment qu'elles sont facultatives et par conséquent moins importantes. Elles négligent l'utilisation des méthodes contraceptives quand bien même les parents le leur conseille ou les mettent à leur disposition comme ce fut le cas des sujets A et C. Il est temps que les adolescentes prennent conscience du fait que le principal agent de l'éducation c'est l'éduqué lui-même et que ce dernier a besoin d'une motivation intrinsèque sans laquelle aucune réussite n'est possible.

### **5.3.2. Implication de toute la Communauté éducative dans l'encadrement des jeunes et soutien psychologique de l'adolescente enceinte**

Il est certes vrai que les causeries éducatives contribuent à la lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire. Cependant, étant donné que la dominance du principe

de plaisir qui existe à l'adolescence les rend incapable de fixer des limites à leurs actes, il est donc important que l'on sache que nous ne pouvons surtout pas compter sur ces jeunes qui sont imprévisibles. Chaque maillon de la communauté éducative devrait donc s'impliquer chacun en ce qui le concerne et aider les adolescentes à prendre en considération les conseils, les recommandations qui leur sont données et qui ne recherchent que leur bien-être et leur épanouissement. Cela passe donc par des petits conseils de temps en temps. La répétition sans relâche doit caractériser les éducateurs car dit-on la répétition est la mère de l'enseignement.

L'administration scolaire, les pairs, les enseignants, les CO et même les parents devraient comprendre ces adolescentes et leur apporter tout le soutien dont ils ont besoin pour gérer leur sexualité et réussir dans leurs études. Quel avantage un responsable de l'administration peut-il avoir en envoyant aussi précocement une adolescente en congés de maternité pour une grossesse qui a à peine trois mois par exemple ? Quel est le mal qu'une adolescente fait en donnant vie pour voir tout son avenir basculer ? Ces adolescentes vulnérables ont besoin de notre soutien psychologique et de nos conseils pour pouvoir gérer toutes les pressions auxquelles elles font face. Affronter les regards des pairs, les railleries des voisins, les intrigues des uns et des autres, elles ont besoin du moral pour y parvenir.

La grossesse n'étant pas une fatalité, nous devons montrer, à nos adolescentes qu'elles peuvent poursuivre leur rêve et réussir. La grossesse ne réduit en rien le quotient intellectuel. Ainsi, une adolescente, malgré son état de grossesse peut normalement continuer ses études comme le font d'ailleurs les cas Fet G et qui sont déterminées à avoir leurs examens baccalauréat cette année. L'administration scolaire, les CO, les enseignants, les parents et même les pairs doivent soutenir ces adolescentes déjà vulnérable par leur état au lieu de les enfoncer d'avantage.

La famille est le premier milieu de vie de l'adolescente. Ainsi, le style d'éducation que lui transmettront ses parents sera d'une grande utilité pour sa réussite. Les parents devraient ainsi développer une sorte d'harmonie, de complicité, de confiance avec les adolescentes afin de faciliter la communication et les amener à prendre conscience du fait qu'elles sont elles-mêmes maîtres de leur destin et que leur réussite passe par la prise en compte de tous les bons conseils que leurs aînés leur donnent. Ainsi, un bon parent sera démocratique et non dictateur dans sa façon de traiter les adolescentes. Pour un meilleur encadrement des adolescentes, les familles doivent jouir d'une certaine stabilité car tout au long de son processus de développement, l'enfant cherche toujours à s'identifier à une personne qu'il tient

pour modèle. Ainsi la stabilité familiale pourra contribuer à lutter contre les grossesses précoces en milieu scolaire. Les propos du cas F montrent que l'instabilité de la famille contribue à jeter les adolescentes en pâture à la merci des sponsors lorsqu'elle dit :

*J'ai conçu lorsqu'on a affecté mon père et comme ma mère était toujours occupée dans son atelier de couture, c'est mon petit ami qui subvenait à mes besoins.*

### **5.3.3. Changement de mentalité de certains parents**

L'Éducation à l'utilisation des méthodes contraceptives favorise la lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire. Cependant, les parents doivent favoriser la communication autour de ces méthodes contraceptives et y enlever tous les préjugés qu'ils y ont de celles-ci. Ils doivent les démystifier et encourager les adolescentes déjà sexuellement active à les utiliser. Des résultats recueillis sur le terrain il n'ya que le père du cas C qui achetait les préservatifs et les mettait à la disposition de sa fille malheureusement, elle n'en utilisait même pas. Pourquoi pas ceux de A et de B.

Les propos du chef service de l'orientation nous font état d'un parent qui fait un scandale parce qu'il aurait aperçu un préservatif dans le sac de son fils. Les parents doivent éviter d'être naïfs au point de faire aveuglement confiance à leurs enfants. Ce qu'ils ignorent de ceux-ci est que l'enfant adopte parfois le comportement en fonction du milieu dans lequel il se trouve. Il peut paraître saint aux yeux de ses parents pour profiter de leur naïveté alors qu'il est un véritable démon à leur insu. Une collaboration franche devrait exister entre parents et l'école pour une meilleure prise en charge de l'éducation des adolescentes.

### **5.3. 4. Prise en compte des facteurs économiques dans l'éducation des adolescentes**

L'éducation à la sexualité des adolescentes devrait prendre en compte des facteurs économiques pour une bonne réussite car la pauvreté qui sévit dans nos familles de nos jours seraient aussi responsable de la survenue des grossesses précoces en milieu scolaire. Certaines adolescentes sont victimes du chantage de leurs sponsors qui les conditionnent. Il est donc nécessaire que la jeunes fille prenne conscience du fait qu'elle a droit à la dignité et que son corps n'est pas un fond de commerce à livrer au premier venu. Elle doit pour cela se battre pour enfin sortir de la dépendance et être autonome, car sa vie dépend d'elle-même, et elle en a le potentiel nécessaire pour se mettre en valeur.

Mais, le bas blesse lorsqu'on se rend en réalité compte qu'un parent, que plus est une mère peut livrer sa fille pour un intérêt quelconque ou pour quelques miettes à quelqu'un dont

elle ignore la sérologie encore moins les habitudes sans même s'interroger sur l'épanouissement de cette dernière, Quel avenir pour ces adolescentes ? Les propos du cas G prouve ce dit est dit lorsqu'elle déclare :

*j'ai conçu avec la complicité de ma mère car, elle s'était déjà entendu avec son amie que je devais être l'épouse de son fils unique, titulaire d'un Master et propriétaire terrien et de beaucoup d'autres biens. Je me suis livrée à ce jeu finalement, je me rends compte que je ne peux pas continuer à faire plaisir à ma mère alors que je ne suis pas épanouie dans cette relation. J'ai laissé le bébé à la mère de mon gars pour reprendre mes études et je sais que je vais réussir dans la vie. Au lieu de compter sur les gens, je préfère me battre moi-même.*

Combien comme elle ont le courage de renoncer? Combien ont cette détermination ou cette motivation intrinsèque de poursuivre leurs études ?

### **5.3.5. Prise en compte des valeurs culturelles dans l'éducation des adolescentes**

Les parents, les enseignants, les éducateurs en général, doivent transmettre à la jeune fille des valeurs culturelles telle que l'estime de soi, la pudeur, l'acceptation des différences qui leur permettront de ne pas suivre bêtement l'effet de mode. De respecter leur corps en arborant des tenues vestimentaires dignes qui les mettant à l'abri des viols, des pédophiles, et de tout genre de pratiques perverses. Ils doivent les sensibiliser sur la mauvaise compagnie et leur permettre de prendre conscience du fait la jeune fille n'est pas un objet de plaisir par conséquent doit se valoriser et prendre elle-même son avenir en main pour sortir de l'ignorance et la pauvreté mentale.

## **5.5. PERSPECTIVES**

Dans le cadre de notre étude, nous nous sommes appesantit principalement sur l'éducation à la sexualité et la lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire. L'étude aurait été plus enrichissante si nous avions mené des entretiens avec les parents d'élèves vu le temps à nous imparti, d'autres études pourront certainement le faire. On aurait voulu avoir un entretien avec la hiérarchie de l'enseignement secondaire au sujet de la loi sur la mise en congé de maternité des adolescentes hélas, les moyens ne nous ont pas permis. D'autres pourront le faire.

## **5.6. SUGGESTIONS**

La lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire interpelle tous les acteurs de la communauté éducative chacun en ce qui le concerne.

### **Au niveau de l'établissement scolaire**

- Créer un cadre sain et sécurisé pour favoriser la scolarisation des adolescentes enceintes ;
- Créer un comité de suivi et d'écoute pour soutenir ces adolescentes ;
- Eviter tout abus et toute sorte d'injustice envers ces personnes vulnérables ;
- Revoir les dispositions du règlement intérieur mettant les filles enceintes en congé de maternité ;
- Rendre les campagnes de sensibilisations et de causeries éducatives obligatoires.

### **Au niveau des parents d'élèves**

- Apporter leur soutien psychologique aux adolescentes enceintes ;
- Instaurer la communication sur la sexualité dans les familles ;
- Encourager les filles enceintes à poursuivre leurs études malgré leurs grossesses ;
- Subvenir aux besoins des adolescentes pour les épargner de la prostitution ;
- Démystifier l'usage des méthodes contraceptives ;
- Mettre un accent particulier sur l'éducation des filles.

### **Au niveau des enseignants**

- S'impliquer dans l'éducation des adolescentes à base des connaissances connexes ;
- soutenir psychologiquement les filles enceintes ;
- prodiguer les bons conseils aux élèves.

### **Au niveau des élèves**

- Accepter la formation que leur offre leurs éducateurs ;
- Parler de sa sexualité avec les parents ;
- Avoir une motivation intrinsèque pour la poursuite de leurs études malgré leur maternité ;
- Prendre conscience du bien-fondé de la scolarisation ;
- Se fixer des objectifs à atteindre.

### ➤ **Conseillers d'orientations**

Organiser des campagnes de sensibilisation, mensuelles, trimestrielles et semestrielles non seulement avec les élèves, mais aussi avec les enseignants, les parents, l'administration...;

Organiser des causeries éducatives ;

Accompagner les jeunes vulnérables.

### ➤ **Responsables du MINSEC**

- Annuler la circulaire de 1980 relative aux grossesses en milieu scolaire ;
- Sensibiliser les chefs d'établissement sur l'encadrement des filles enceintes ;
- Sécuriser les établissements scolaires ;
- Motiver les filles à poursuivre leurs études.

Ce dernier chapitre nous a permis de faire un rappel théorique, ensuite l'interprétation des résultats enfin l'explication des résultats à partir de la théorie adaptée, suivie de la discussion des dits résultats, des perspectives et enfin d'une grille de suggestions.

Notre travail de recherche qui avait pour thème : Éducation à la sexualité et lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire est une étude menée au lycée de Nkolndongo. L'objectif était de montrer qu'une bonne éducation des adolescentes à la sexualité permet d'éradiquer considérablement les grossesses précoces en milieu scolaire. Nous avons préféré travailler sur cette couche sociale défavorisée au regard des injustices dont elle subit concernant le congé de maternité délivré précocement aux adolescentes dès les premiers signes de leur gestation mettant ainsi un terme à leur scolarisation.

L'hypothèse de travail selon laquelle la qualité de l'éducation à la sexualité détermine la scolarisation des adolescentes a été opérationnalisée en deux sous-catégories : éducation à travers l'organisation des campagnes de sensibilisation et éducation par les causeries éducatives.

Pour collecter nos données sur le terrain, nous avons passé des entretiens semi-directifs avec un échantillon de sept sujets, élèves au lycée de Nkolndongo, dont une en 3<sup>e</sup> Esp et six en Tle ESP. Parmi celle-ci, trois sont enceintes, deux non enceintes et deux déjà mères. Les données recueillies par la suite nous ont permis de comprendre que la plupart des parents évitent de parler de la sexualité avec leurs filles et que celles-ci se rabattent, soit chez un membre éloigné de la famille, soit chez une amie n'ayant toujours pas la bonne

information. La théorie maturationniste de Gesell (1880) nous a permis de comprendre que ces grossesses précoces constituent un phénomène naturel. Raison pour laquelle, elles doivent bénéficier d'un encadrement de proximité pendant la période de puberté qui les prédispose à ce phénomène. Les résultats obtenus à l'aide de ces entretiens ont montré que l'éducation à la sexualité contribue à la diminution des grossesses précoces en milieu scolaire.

Cependant, il nous a été donné de constater que malgré les efforts consentis pour donner une éducation de qualité à nos adolescentes, celles-ci sont dominées par la négligence qui, selon les travaux de Răzva et Amana (2014), les empêchent de prendre au sérieux les conseils qu'ils reçoivent, encore moins de les mettre en pratique. Ainsi donc, l'éducation à la sexualité à elle seule n'est pas suffisante pour éradiquer les grossesses précoces en milieu scolaire. Il faut la prise en compte de plusieurs autres facteurs parmi lesquelles : la motivation intrinsèque de l'éduqué ; la prise de conscience des adolescentes elles-mêmes ; l'implication de toute la Communauté éducative dans l'encadrement des jeunes ; la prise en compte des facteurs économiques et culturels dans l'éducation des adolescentes.

## REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUES

- Akoka, A. (1977) *L'homme du XXe siècle et son esprit, 2<sup>e</sup> volume edilec.*
- Akoulouze, R. (1991, p.31.). *Formation permanente des chercheurs : Comment conduire la Recherche en éducation ?* René Otypé, Yaoundé.
- Amana, E. (2015). Works of grief over infancy in street adolescents in Cameroon. *Social Sciences and Education Research Review*,2(2), 24-34.
- Amana, E. (2016) : *Développer les stratégies de résilience chez les élèves issus des familles Pauvres pour une réussite scolaire paradoxale favorisant l'émergence du Cameroun en 2035 au Cameroun : De l'éducation à l'émergence.* Harmattan : paris.
- Ammish, N. & Brock, C. (1994). State, statue and status quo: Factors affect in the Education of girl in Cameroon. *International Journal of Educational Development.*
- Belaner, F. (2000). *La conciliation de la maternité et des études à l'adolescence des services Scolaires adaptés Bénin, Yaoundé, Les cahiers de l'IFORD, N°3,122.*
- Berrewaerts J. et Noirhomme R. (juin 2006, p.3). Unité Reso, Education pour la santé, *Faculté de Médecine, université Catholique de Louvain: Darroch 2001.*
- Cadre scolaire.* N° CMR /91/p 02, Yaoundé.
- Campenhoudt, L. V. & Quivy, R. (1995). *Manuel de recherché en sciences sociales.* Paris, Dunod.
- Central Board of Finance of the Church of England, (1964, p. 32). *Sexual education in schools, Church information service.* Ed, England
- Cisinski, C. (2006). « *L'éducation sexuelle en question* », sexologie magazine.
- De landsheere V. et G. (1984). *Définir les objectifs de l'éducation (5<sup>e</sup> ed).* Paris, PUF
- Depelteau, F. (2003). *La démarche d'une recherche en sciences : de la question de départ à la communication des résultats.* Lava : Les presses de l'université de Laval.
- Dolto, F. (1989). *Parole pour Adolescents ou le complexe du homard,* Hatier, Paris
- Durkheim, E. (1922). *Education et sociologie.* Paris, PUF.

- Floro, M, & Wolf, J. M. (1990, p.105.). *The economic and social impacts of girl' primary Education in Developing Countries, USAID,*
- Fonkeng, G. & Bomda, J. (2014). *Précis de méthodologie en sciences sociales, Yaoundé : ACCOSUP.*
- Fortin, M. F. 1996). *Le processus de la recherche : de la conception à la réalisation.* Québec : Décarie.
- Freud, S. (1905). *Trois essais sur la théorie de la sexualité, Gallimard, paris, 1987.*
- Gesell A. (1973 p. 568). *L'Adolescent de dix à seize ans.* Paris : PUF.
- Grawitz, M. (2004). *Lexique des sciences sociales.* Paris : Dalloz.
- Iacub, M. & Maniglier, P. (2005). *Anti manuel éducation sexuelle, Paris, Bréal.*
- Kengne, V. (2006). *Enjeux, évolution et comparaison de la scolarité et de la scolarisation des filles dans les pays en voie de développement et en Afrique.*
- Lafon, R. (1973, p.827). *Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant.* Paris : PUF.
- Larousse (1913, 1968, 1984). *Dictionnaire Encyclopédique le Grand Larousse illustré.*
- Larousse (1971, 1977). *Grand Larousse de la langue française, Librairie Larousse.*
- Le Van, C. (1998). *Les grossesses à l'adolescence : notes sociales, réalités vécues,* Paris : Harmattan.
- Loignon, C. (1996). *Prévention et soutien de la grossesse et de la maternité/paternité à l'adolescence.*
- Luma, E. (1987, p.118). *L'éducation et le renouveau camerounais, U.I.P.*
- Marcelli, D. (1999). *Enfance et psychologie.* Paris : Masson.
- Matchinda, B. (2008). *Droit des filles à l'éducation : enjeux psycho-socio-politique.*
- Mauco, G. (1975, p. 224). *Éducation et sexualité.* Paris : Armand Colin.
- Meloupou, J.P. (203). *Le manuel de psychologie du développement : De l'enfance à l'adolescence.* Yaoundé : Harmattan.

- MINASCOF. (1990, p. 98.). *Education de la population à la parenté responsable tome 1 : Déclaration de stratégie*. Yaoundé : Papyrus.
- MINASCOF. (1990, p.186.) : *Education de la population à la parenté responsable*. Yaoundé : Papyrus.
- MINASCOF. (1990, pp 44-53) : *Synthèse des résultats de la recherche sur la famille : famille Et éducation des enfants*. Séminaire national sur la famille camerounaise, communication n° 3, Yaoundé
- MINEDUC. (1992, p. 18). *Projet d'instauration à la préparation à la vie familiale dans le*
- Mucchiell, A. (2009, p.303). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines* (3éd). Paris : Armand Colin.
- Noumba, I (2008). *Un profil d'un abandon scolaire au Cameroun*.
- O.M.S. (11 juin 2012) article publié dans le site *Magic Maman Famili.fr*.
- O.M.S. (Archive 2011-2013) publié dans le site *Magic Maman Famili.fr*.
- Patrick A. (2006). *Pédiatre français, spécialiste de la santé des Adolescents*.
- Piaget, J. (1954). *Les relations entre l'affectivité et l'intelligence dans le développement Mental de l'enfant*.
- RESEN Cameroun (2013). *Rapport d'Etat du Système Educatif National*.
- Rongere, P. (1979, p. 108). *Méthodes des sciences sociales* (3éd). Paris : Dalloz.
- Rufo, M. (2003). *Tout ce que vous ne devriez jamais savoir sur la sexualité de vos enfants*. Paris, Anne Carrière.
- Tchombe, T.M. (2006). *L'accès des filles à l'éducation au Cameroun : la fin du vingtième Siècle, les problèmes et les perspectives pour la qualité dans l'accès*. Paris : Harmattan.
- Tsafack, G. (2001). *Comprendre les sciences de l'éducation*. Paris : Harmattan.
- Tsala, J. (2006). *Collection apprendre à apprendre*, Pd. l'UCEAC.

## TABLE DES MATIERES

<b>DEDICACE</b> .....	i
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	ii
<b>LISTE DES ABRÉVIATIONS</b> .....	iii
<b>LISTE DES ACRONYMES</b> .....	iv
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	v
<b>RESUME</b> .....	vi
<b>ABSTRACT</b> .....	vii
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	1
<b>CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE</b> .....	3
1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE .....	3
1.2. FORMULATION ET POSITION DU PROBLEME .....	15
1.3. QUESTION DE RECHERCHE .....	18
1.4. OBJECTIFS DE RECHERCHE .....	18
1.4.1. Objectif général .....	18
1.4.2. Objectifs spécifiques .....	18
1.5. INTERETS DE L'ETUDE. ....	19
1.5.1Intérêt scientifique.....	19
1.5.2Intérêt psychopédagogique.....	20
1.5.3Intérêt social .....	20
1.5.4 Intérêt culturel .....	20
1.6. DELIMITATION DE L'ETUDE .....	21
1.6.1. Délimitation temporaire .....	21
1.6.2. Délimitation géographique.....	21
1.6.3. Délimitation thématique.....	21
1.6.4. Délimitation théorique.....	22
<b>CHAPITRE 2 : FONDEMENTS THEORIQUES DE L'ETUDE</b> .....	23
2.1. DEFINITION DES CONCEPTS .....	23
2.1.1. Education.....	23
2.1.2. Sexualité.....	25
2.1.3. Education à la sexualité.....	26
2.1.4. Prévention.....	27

2.1.5. Grossesses précoces .....	28
2.1.6. Milieu scolaire.....	29
2.1.7. Rôle de l'école.....	29
2.2. REVUE DE LA LITTERATURE.....	29
2.2.1. Travaux sur les grossesses précoces.....	30
2.2.1.1. Causes des grossesses précoces.....	30
2.2.2. Travaux sur la scolarisation des adolescentes de Floro et wolf (1990), Tchombe (2006) .....	42
2.3. THEORIES EXPLICATIVES DU SUJET.....	45
2.3.1. Théorie maturationniste de Gesell (1880).....	45
2.3.2. Théorie freudienne de la libido (1962).....	46
2.4. FORMULATION DE L'HYPOTHESE DE TRAVAIL .....	48
2.5. LES CATEGORIES ET SOUS-CATEGORIES DE L'ETUDE.....	49
<b>CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE DE L'ETUDE .....</b>	<b>50</b>
3.1. TYPE DE RECHERCHE .....	50
3.2. PRESENTATION DU SITE DE L'ETUDE .....	50
3.2.1. Site de l'étude.....	51
3.2.2. Justification du site de l'étude .....	52
3.3. POPULATION DE L'ETUDE .....	52
3.3.1. Population cible.....	53
3.3.2. Population accessible .....	53
3.4. TECHNIQUE D'ECHANTILLONNAGE ET ECHANTILLON .....	53
3.4.2.Echantillon de l'étude.....	54
3.4.3.Critères d'inclusion et d'exclusion .....	55
3.4.3.1 Critères d'inclusion .....	55
Pour participer à notre étude, il fallait :.....	55
3.4.3.2. Critères d'exclusion.....	55
3.5.TECHNIQUES DE COLECTE DES DONNEES.....	56
3.5.1. Observation .....	56
3.5.2.L'entretien .....	57
3.6.INSTRUMENTS DE COLLECTE DE DONNES .....	58
3.6.1. Guide d'entretien.....	58
3.6.2.Grille d'observation.....	60

3.7.PROCEDURE DE COLLECTE DES DONNEES.....	61
3.7.1. Pré-enquête.....	61
3.7.2.Déroulement de l'enquête. ....	61
3.8.DIFFICULTES RENCONTREES.....	62
3.9.TECHNIQUE D'ANALYSE DES DONNEES : ANALYSE DE CONTENU .....	63
3.10.PRÉSENTATION DE LA GRILLE D'ANALYSE .....	64
<b>CHAPITRE 4 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS .....</b>	<b>65</b>
4.1. PRESENTATION DES SUJETS .....	65
4.1.1 CAS A.....	65
4.1.2. CAS B .....	66
4.1.3. CAS C .....	66
4.1.4. CAS D .....	67
4.1.5. CAS E.....	67
4.1.6. CAS F.....	68
4.1.7. CAS G .....	68
4.2. PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES THEMATIQUES .....	69
4.2.1. Education à la sexualité.....	70
4.2.2. Lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire .....	80
4.3. EDUCATION A LA SEXUALITE VERSUS LUTTE CONTRE LES.....	88
GROSSESSES PRECOCES EN MILIEU SCOLAIRE .....	88
4.3.1. Campagnes de sensibilisation versus lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire .....	89
4.3.2. Causerie éducatives versus lutte contre les grossesses précoces en milieux scolaire .....	89
4.3.3. Éducation à l'utilisation des méthodes contraceptives versus lutte contre les grossesses précoces en milieux scolaire.....	91
<b>CHAPITRE 5 : INTERPRETATION, DISCUSSION DES RESULTATS, PERSPECTIVES ET SUGGESTIONS .....</b>	<b>93</b>
5.1. RAPPEL THEORIQUE.....	93
5.1.1. Théorie maturationniste de Gesell (1880).....	93
5.1.2. Théorie freudienne de la libido (1962).....	93
5.2. INTERPRETATION DES RESULTATS .....	95
5.2.1. Campagnes de sensibilisation et lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire .....	95

5.2.2. Causeries éducatives et lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire...	96
5.2.3. Éducation à l'utilisation des méthodes contraceptives et lutte préventive contre les grossesses précoces en milieu scolaire.....	97
<b>5.3. DISCUSSION DES RESULTATS</b> .....	<b>98</b>
5.3.1. La prise de consciences chez les adolescentes dans la lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire .....	99
5.3.2. Implication de toute la Communauté éducative dans l'encadrement des jeunes et soutien psychologique de l'adolescente enceinte.....	99
5.3.3. Changement de mentalité de certains parents .....	101
5.3.4. Prise en compte des facteurs économiques dans l'éducation des adolescentes ..	101
5.3.5. Prise en compte des valeurs culturelles dans l'éducation des adolescentes.....	102
<b>5.5. PERSPECTIVES</b> .....	<b>102</b>
<b>5.6. SUGGESTIONS</b> .....	<b>103</b>
<b>REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	<b>106</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>109</b>
<b>LISTE DES ANNEXES</b> .....	<b>113</b>

## LISTE DES ANNEXES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
*Paix-Travail-Patrie*  
UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I  
ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE  
DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE  
L'ÉDUCATION  
SECTION : Sciences de l'Éducation



REPUBLIC OF CAMEROON  
*Peace-Work-Fatherland*  
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I  
HIGHER TEACHER'S TRAINING COLLEGE  
DEPARTMENT OF SCIENCES OF EDUCATION  
SECTION: Sciences of Education

### ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Pr Belinga Bessala Simon, chef de département de Sciences de l'Éducation, certifie que l'étudiant (e) nommé(e) :

LEKOUAH JUDITH SUETE

Est inscrit(e) au niveau V du département des Sciences de l'Éducation, Filière Sciences de l'Éducation de l'École normale supérieure de Yaoundé et poursuit actuellement un travail de recherche sur le thème suivant :

Éducation à la sexualité et prévention des grossesses précoces en milieu scolaire.

Sous la direction de Dr. AMANA EVELYNE

Ce travail de recherche l'oblige à s'adresser à certaines institutions ou à certains services en vue de la collecte des données nécessaires à sa finalisation.

En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le 20/09/2018.....

Le Chef de Département  
  
Pr Belinga Bessala Simon  


**ANNEXE 2**

**FICHE DE SUIVI DE LA RECHERCHE**

Nom de l'institution : LYCEE DE NKOLNDONGO

Contact : 699 53 84 49

L'élève professeur LEKOUAH Judith Yvette de la classe 5<sup>e</sup> année à l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé du département des Sciences de l'Education a effectivement collecté les données dans notre institution dans le cadre de son travail de mémoire en vue de l'obtention du DIPEN II.

Fait à Yaoundé le : 09 NOV 2018



*Soumelong Blaise*  
PLEG

**ANNEXE 3 : Extrait du règlement intérieur du Lycée de Nkolndongo**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
*Paix - Travail - Patrie*  
-----  
MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES  
-----  
DELEGATION REGIONALE DU CENTRE  
-----  
DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MFOUNDI  
-----  
LYCEE DE NKOLNDONGO  
-----  
BP 6079 ; TEL. 222 22 92 03



REPUBLIC OF CAMEROON  
*Peace - Work - Fatherland*  
-----  
MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION  
-----  
CENTER REGIONAL DELEGATION  
-----  
MFOUNDI DIVISIONAL DELEGATION  
-----  
GOVERNMENT HIGH SCHOOL  
NKOLNDONGO  
-----  
PO BOX: 6079 YAOUNDE, PHONE 222 22 92 03

*S.G. Nkolndongo*

**REGLEMENT  
INTERIEUR DU  
LYCEE DE  
NKOLNDONGO**

ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

3/ Tout intrus sera immédiatement raccompagné au portail et, s'il représente une menace quelconque, remis entre les mains des forces de l'ordre ou dénoncé comme tel.

4/ Les élèves du Lycée doivent éviter toute collusion avec des personnes étrangères au risque de se voir infliger une sanction allant de 01 à 03 jours d'exclusion.

#### Article 11 : Du billet de sortie :

Il est signé par un membre de l'administration : (Surveillant Général, Censeur, Proviseur)

- Visite médicale (sous présentation du carnet médical ou de la carte de rendez-vous médical)
- Sur avis motivé de l'infirmerie du lycée. (document écrit)

### TITRE IV: DE LA SANTE

#### Article 12 Carnet médical et maladie hystériques

Tout élève doit se munir d'un carnet médical réglementaire en vue du contrôle de son état de santé général et de la régularité de ses vaccinations.

#### Article 12 (nouveau) maladie hystériques

Les maladies mystiques (envoutement, tremblote, cris hystériques) à répétition ne sont plus tolérées au sein de l'établissement. Tout élève présentant des crises d'hystérie sera immédiatement remis à ses parents et ne reprendra les cours qu'en cas de guérison définitive.

#### Article 13 Permission d'absence

1. Elle est accordée sous forme d'un billet d'hôpital devant être visé par le médecin traitant sous peine de nullité pour la justification des absences.
2. En cas d'hospitalisation, les parents de l'élève doivent tenir le Lycée informé dans les meilleurs délais et par écrit. Au sortir de l'hôpital, l'élève est tenu de se présenter dans les services de la surveillance générale muni de toutes ses pièces justificatives.
3. Il en est de même pour toutes les absences pour le traitement en médecine traditionnelle.
4. Est irrecevable toute justification d'absence pour raison médicale sans information préalable de la hiérarchie.

#### Article 14. Grossesse.

1/ Toute élève reconnue enceinte sera immédiatement suspendue des cours et mise en congé de maternité. Notification est faite aux parents et à la hiérarchie. Si l'auteur de la grossesse est un élève, il est également mis en congé de paternité quelque soit l'établissement et la région où il se trouve

2/ La réadmission des dis élèves de retour au congé de maternité ou de paternité est soumise aux conditions d'âge, de travail et de discipline.

3/ L'élève qui se met délibérément en congé de maternité ou de paternité sans informer le Lycée est considérée comme démissionnaire et ne saurait en aucun cas être réadmis.

#### Article 15. Sensibilisation MST/SIDA

1/ La participation de tous les élèves aux diverses campagnes d'information et de sensibilisation aux MST/SIDA est obligatoire. S'y soustraire expose le contrevenant à une sanction de retenue ou d'exclusion temporaire avec corvée.

2/ Cependant l'exhibition des préservatifs par les élèves au sein de l'établissement est interdite. Elle est assimilée à une intention voluptueuse et sanctionnée en conséquence.

#### Article 16. Hygiène alimentaire

Le respect scrupuleux de l'hygiène alimentaire s'impose aux vendeurs et vendeuses des produits alimentaires exerçant dans l'enceinte du campus.

Tout contrevenant sera immédiatement et définitivement expulsé de l'établissement et son espace commercial fermé.

### TITRE V : DES ELEVES RESPONSABLES

#### Article 17: Chef de classe

1/ Auxiliaire de l'administration du Lycée, il est investi d'autorité sur la classe selon la réglementation en vigueur (Cf. cir N° 42/A/271/MINEDUC du 17 mars 1981).

2/ Il est nommé par les Surveillants Généraux parmi les meilleurs élèves de la classe selon les critères de :

- Excellence dans le travail scolaire
- Sens de la discipline
- Rectitude morale
- Forte personnalité

3/ Il bénéficie de l'immunité dans l'exercice de ses fonctions et a droit à la protection de la part de l'administration.

4/ En cas de faute lourde, il est traduit devant le conseil de discipline et peut être relevé de ses fonctions.

5/ Le chef de classe :

- Assure le maintien de l'ordre et de la discipline dans la classe et porte à la hiérarchie les noms des absents et des troubleurs
- Assure la garde des documents administratifs de la classe et veille à leur exploitation.

**ANNEXE 4**

MINISTÈRE DE S'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES  
DELEGATION PROVINCIALE DU CENTRE  
DELEGATION DÉPARTEMENTALE DE MOUNDOU  
**LYCEE DE NKOLNDONGO**  
Tel : 22 22 92 03/22 23 09 43 11 P 12640

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

**TITRE DE CONGE DE MATERNITE**

N° \_\_\_\_\_ /TCM/MINESEC/DPES-CE/DDES-MF/LYNN/PROV

**Réf : C 10/A/562/MINEDUC/ESG/  
DETP/DEPM/DEP du 19/01/1980.**

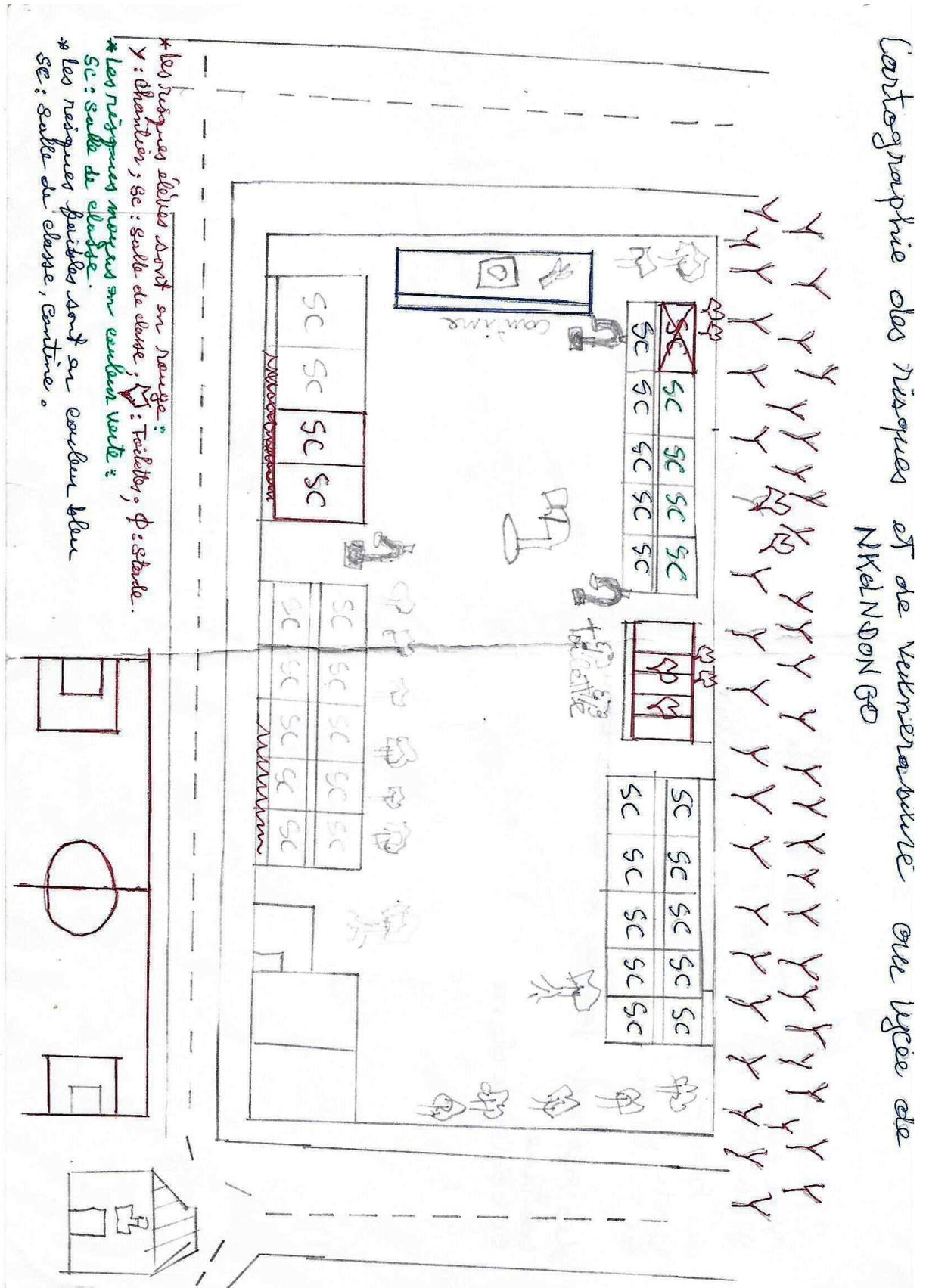
Un titre de congé de maternité valable à compter du \_\_\_\_\_ est  
accordé à Mlle \_\_\_\_\_ élève de la  
classe de \_\_\_\_\_ au lycée de Nkolndongo.

L'intéressé reprendra ses cours dans l'établissement le \_\_\_\_\_ date  
probable d'accouchement suivant certificat de grossesse délivré par \_\_\_\_\_  
du \_\_\_\_\_ et  
conformément à la circulaire ministérielle ci-dessus référencée.

Fait à Yaoundé, le \_\_\_\_\_

**Le Provisieur**

ANNEXE 5 : Cartographie des risques et de vulnérabilités du Lycée de Nkolndongo présentée lors de la causerie éducative de l'émission « Jeunesse parlons-en ! » de la CRTV.



**ANNEXE 6 : Grille d'analyse des données**

Catégories	Code	Sous-catégories	Code	Récurrences														
				Cas A		Cas B		Cas C		Cas D		cas E		cas F		Cas G		
				+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	
Éducation à la sexualité	A	Education à travers l'organisation des campagnes de sensibilisation	a	-		-		-		+		+		+		+		
		Education à travers l'organisation des causeries éducatives en milieu scolaire	b	+		-		+		+		+		+				+
Lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire	B	Méthodes préventives à travers l'éducation à l'utilisaion des méthodes contraceptives	c	+		+		+		+		+		+				+
		Méthodes curatives a travers le soutien psychologique des filles enceintes par les camarade,		+		-		-							+			

		Soutien psychologique par les enseignants,								
		Soutien psychologique par l'administration scolaire.	b	+	+	-			+	+
		Soutien psychologique par les CO		-	-	-			+	+
		Soutien psychologique par les parents		+	+	-			-	-